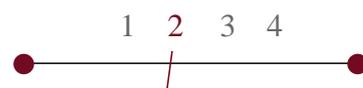


**ÉCOLE  
NORMALE  
SUPÉRIEURE  
DE LYON**



**2018**

*Budget Initial  
2018*



# Sommaire

<b>1.</b>	<b>Préambule</b> .....	<b>3</b>
<b>2.</b>	<b>Note de présentation synthétique du BI 2018</b> .....	<b>6</b>
<b>2.1</b>	<b>Principaux chiffres du BI 2018</b> .....	<b>6</b>
2.1.1	En GBCP (budget en encaissements et décaissements).....	6
2.1.2	En droits constatés.....	6
<b>2.2</b>	<b>Dépenses du BI 2018</b> .....	<b>7</b>
2.2.1	En GBCP.....	7
2.2.2	En droits constatés.....	7
<b>2.3</b>	<b>Recettes du BI 2018</b> .....	<b>8</b>
2.3.1	En GBCP (budget en encaissements et décaissements).....	8
2.3.2	En droits constatés.....	8
<b>3.</b>	<b>Budget principal ENS de Lyon</b> .....	<b>10</b>
<b>3.1</b>	<b>Indicateurs financiers et ratios ENS de Lyon</b> .....	<b>10</b>
3.1.1	Evolution du résultat depuis le compte financier 2013 .....	10
3.1.2	Evolution de la CAF depuis le compte financier 2013 .....	11
3.1.3	Evolution du fonds de roulement depuis le compte financier 2013.....	12
3.1.4	Synthèse des ratios ENS de Lyon.....	13
3.1.5	Evolution du solde budgétaire .....	16
3.1.6	Evolution de la trésorerie.....	17
<b>3.2</b>	<b>Budget en encaissements et décaissements (GBCP)</b> .....	<b>18</b>
3.2.1	Principaux chiffres du budget initial .....	18
3.2.2	Recettes .....	19
3.2.3	Recettes à l'encaissement par origine.....	20
3.2.4	Dépenses en GBCP .....	23
<b>3.3</b>	<b>Budget en droits constatés</b> .....	<b>25</b>
3.3.1	Principaux chiffres du budget initial .....	25
3.3.2	Recettes .....	25
3.3.3	Dépenses en droits constatés .....	27
3.3.4	Dépenses de fonctionnement.....	28
3.3.5	Dépenses d'investissement.....	29
3.3.6	Dépenses de personnel, masse salariale et plafond d'emplois .....	31
3.3.7	Dépenses par destination.....	50
<b>3.4</b>	<b>Annexes ENS de Lyon</b> .....	<b>54</b>
3.4.1	Annexes pour vote .....	54
3.4.1.1	Tableau 2 : Tableau des autorisations budgétaires ENS de Lyon .....	54
3.4.1.2	Tableau 4 : Tableau d'équilibre financier ENS de Lyon.....	55
3.4.1.3	Tableau 6 : Tableau de situation patrimoniale ENS de Lyon .....	56
3.4.1.4	PAP : projet annuel de performance ENS de Lyon.....	57
3.4.2	Annexes pour information .....	60
3.4.2.1	Tableau 3 : Tableau des dépenses par destination et recettes par origine ENS de Lyon ..	60
3.4.2.2	Tableau 5 : Tableau des opérations pour compte de tiers ENS de Lyon.....	62
3.4.2.3	Tableau de synthèse budgétaire et comptable ENS de Lyon .....	63
3.4.2.4	Tableau 11 : Tableau retraçant les moyens des unités de recherche .....	64
<b>4.</b>	<b>Budget SACD Bibliothèque Diderot de Lyon (BDL)</b> .....	<b>65</b>
<b>4.1</b>	<b>Principaux chiffres du budget initial</b> .....	<b>65</b>
<b>4.2</b>	<b>Fonds de roulement ENS de Lyon – SACD Bibliothèque Diderot de Lyon (BDL)</b> .....	<b>66</b>
<b>4.3</b>	<b>Dépenses de la BDL</b> .....	<b>66</b>
<b>4.4</b>	<b>Recettes de la BDL</b> .....	<b>66</b>
<b>4.5</b>	<b>Annexes SACD Bibliothèque Diderot de Lyon</b> .....	<b>67</b>
4.5.1	Annexes pour vote .....	67
4.5.1.1	Tableau 2 : Tableau des autorisations budgétaires BDL .....	67
4.5.1.2	Tableau 4 : Tableau d'équilibre financier BDL.....	68

4.5.1.3	Tableau 6 : Tableau de situation patrimoniale BDL.....	69
4.5.2	Annexes pour information .....	70
4.5.2.1	Tableau 3 : Tableau des dépenses par destination et recettes par origine BDL.....	70
4.5.2.2	Tableau 5 : Tableau des opérations pour compte de tiers BDL.....	72
4.5.2.3	Tableau de synthèse budgétaire et comptable BDL .....	73
<b>5.</b>	<b>Annexes budget agrégé .....</b>	<b>74</b>
<b>5.1</b>	<b>Annexes pour vote.....</b>	<b>74</b>
5.1.1	Tableau 1 : Tableau des emplois agrégé .....	74
5.1.2	Tableaux du document prévisionnel de gestion des emplois et des crédits de personnel (DPGECP) .....	75
5.1.3	Tableau 2 : Tableau des autorisations budgétaires agrégé.....	78
5.1.4	Tableau 4 : Tableau d'équilibre financier agrégé.....	79
5.1.5	Tableau 6 : Tableau de situation patrimoniale agrégé.....	80
5.1.6	Tableau 9 : Tableau des opérations pluriannuelles agrégé .....	81
<b>5.2</b>	<b>Annexes pour information .....</b>	<b>83</b>
5.2.1	Tableau 3 : Tableau des dépenses par destination et recettes par origine agrégé .....	83
5.2.2	Tableau 5 : Tableau des opérations pour compte de tiers agrégé .....	85
5.2.3	Tableau 7 : Tableau présentant le plan de trésorerie agrégé .....	86
5.2.4	Tableau de synthèse budgétaire et comptable agrégé.....	87
5.2.5	Tableau 8 : Tableau des opérations liées aux recettes fléchées.....	88
5.2.6	Tableau 9 Bis : Tableau de suivi des opérations immobilières agrégé.....	89
5.2.7	Tableau 10 : Tableau détaillé des opérations immobilières agrégé.....	90
5.2.8	Annexe immobilière.....	91
<b>6.</b>	<b>Structure budgétaire 2018.....</b>	<b>92</b>
<b>7.</b>	<b>Glossaire.....</b>	<b>93</b>

## 1. Préambule

La construction du projet de Budget Initial 2018 présenté ici a débuté à l'été 2017 avec la présentation du débat d'orientation budgétaire au conseil d'administration du 10 juillet dernier. Ce document s'appuie sur une analyse de la situation financière de l'établissement au terme du BR 2017 pour aboutir à une projection sur les moyens disponibles pour le fonctionnement des entités de l'école.

Ensuite, dans le cadre du dialogue de gestion, tous les services opérationnels (SO) ont fait remonter leurs besoins financiers sur les moyens établissement, humains et patrimoniaux, en s'appuyant sur les tableaux de bord élaborés par la DAF précisant les ressources propres réalisées et les moyens établissement consommés ces trois derniers exercices.

Ces documents de remontées budgétaires ont permis d'alimenter des entretiens riches et transparents menés par tous les centres de responsabilité budgétaire (CRB) avec leurs SO. S'agissant des demandes financières, la gouvernance souhaitait s'attacher comme en 2017, à la distinction des besoins récurrents et des projets, au regard des projets à venir de l'établissement.

Lors de la seconde étape de ce dialogue de gestion, après avoir analysé la synthèse des demandes des CRB au regard des moyens disponibles réajustés par rapport au débat d'orientation budgétaire, le Président a rencontré chacun d'entre eux afin de contextualiser les demandes et de leur préciser une prévision d'allocation. Cela a permis aux CRB d'allouer les dotations aux SO qui ont alors transmis à la mi-octobre leur budget consolidé intégrant les moyens établissement ainsi que les ressources propres.

Cette procédure a permis d'augmenter les moyens établissements (0,38M€) alloués tant en fonctionnement qu'en investissement par rapport au BR 2017 pour répondre aux besoins exprimés par les entités tout en garantissant la sécurité financière de l'établissement. Par ailleurs, la DAF a poursuivi son travail d'optimisation et de simplification des procédures financières, telles que la centralisation des dépenses de téléphonie à la DSI et des dépenses d'affranchissement à MMO. Néanmoins, le suivi des dépenses est toujours assuré dans l'optique de responsabiliser les CRB et les SO sur leurs dépenses.

S'agissant de l'investissement, les dépenses restent soutenues cette année (7,75M€), tant sur les moyens établissement (4,57M€) que via des financements externes, afin de mettre à niveau et moderniser les infrastructures de l'École. Le plan campus financé par les maîtrises d'ouvrage publiques (MOP) gérées par l'Université de Lyon a connu une nette progression en 2017 ; les crédits ouverts en 2018 sont donc moindres et ces projets s'achèveront en 2019. En revanche, d'autres projets d'investissement se poursuivent notamment les restructurations du restaurant Monod et de la résidence étudiante Debourg, la poursuite des travaux de traitement climatique de la bibliothèque Diderot de Lyon et les travaux complémentaires dans le cadre du partenariat public-privé (PPP). Pour ces travaux, l'enveloppe d'1,49M€ a été intégralement affectée dans le budget de la vice-présidence recherche afin de la piloter en cohérence avec les besoins identifiés par les structures, tout en collaborant étroitement avec la direction du patrimoine.

En ce qui concerne la budgétisation des dépenses de fonctionnement et de personnel, l'établissement a tenu compte de la modification apportée par la nomenclature comptable commune M9. En effet, les dépenses des comptes 633 impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations sont inscrites en crédits de paiement de l'enveloppe de personnel en GBCP, mais en charge de fonctionnement en droits constatés.

Dans le cadre de la GBCP, l'ENS a poursuivi son travail d'analyse des recettes fléchées : ainsi tous les financements soumis à justification financière sont à présent dans les recettes fléchées. Les prestations pour lesquelles le financeur n'exige pas de bilan financier sont depuis 2016 inscrites dans les recettes globalisées.

Ce projet de BI 2018 s'inscrit également dans la continuité du BR2 2017 voté le 13 novembre dernier : il intègre la gestion modifiée des contrats doctoraux spécifiques normaliens (CDSN) de l'établissement. En effet, l'Etat transfère à présent à l'établissement le financement de l'ensemble de ces contrats doctoraux, à charge pour l'ENS de reverser aux établissements d'accueil la recette leur permettant de rémunérer les doctorants concernés. Le projet de BI 2018 prévoit donc la suite de ce dispositif : le versement aux établissements partenaires de la subvention afin qu'ils prennent en charge les salaires des doctorants de la rentrée 2017, mais également l'engagement pour le financement des contrats doctoraux commençant à la rentrée universitaire de septembre 2018 et le versement de l'équivalent de 4 mois de salaires de cette seconde promotion. L'établissement a fait l'hypothèse que la dotation correspondante de l'Etat serait versée en début d'année, c'est-à-dire, au même rythme que le reversement effectué par l'ENS auprès des établissements accueillant les doctorants.

La subvention pour charges de service public a été calculée sur la base des éléments notifiés en juin 2017, les éléments de la pré-notification 2018 n'étant pas connus au moment de la construction de ce budget initial. Quelques prévisions supplémentaires sont affichées, dont le détail est expliqué dans le corps de ce rapport. Au vu des annonces du projet de loi de finances 2018, une prévision de l'indemnité compensatrice de la hausse de la CSG a été intégrée, ce qui a d'ailleurs été confirmé dans le courrier du ministère du 27 novembre relatif aux nouveaux moyens alloués pour 2018, sans pour autant en préciser le montant. Par ailleurs, le principe de transfert des personnels contractuels affectés à l'UMS Persée et gérés actuellement par l'Université de Lyon vers l'ENS a été accepté lors d'une réunion fin novembre entre le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, l'ENS, l'Université de Lyon et le CNRS. Le projet de reversement de l'enveloppe destinée à rémunérer ces agents a été prévu dans le budget. De plus, à la suite des mesures annoncées, le protocole parcours professionnels, carrières et rémunérations (PPCR) a été gelé. En outre, la participation au concours d'entrée est habituellement versée pour le concours de l'année n+1. Cette année, le ministère a décidé de faire coïncider le versement avec l'année concernée. Ainsi, il n'y a pas de versement en 2017, puisque la subvention a été versée fin 2016. En revanche, pour 2018, cela n'a pas d'impact sur les montants, l'établissement recevra donc la dotation pour le concours de l'année en cours.

Le projet de BI 2018 a permis d'inscrire des recettes et des dépenses prévisionnelles pour quelques projets IDEX pour les activités d'enseignement et de recherche. De même un

premier projet ERC en sciences humaines et sociales géré par l'ENS débute en 2018.

Au vu de ces différentes orientations, les indicateurs financiers agrégés (ENSL et BDL) sont les suivants :

- Des dépenses en droits constatés à hauteur de 138,93M€ et des recettes qui s'élèvent à 134,36M€
- Un résultat de 1,12M€
- Une capacité d'autofinancement (CAF) de 4,36M€
- Un prélèvement sur fonds de roulement de 1,33M€, ce qui porte le niveau de fonds de roulement à 14,31M€, soit 41 jours de fonctionnement
- Un solde budgétaire négatif de 3M€ qui s'explique par un montant de recettes encaissées de 128,79M€ et de crédits de paiement à hauteur de 131,79M€
- Une variation négative de la trésorerie de 3,43M€

### De quoi parle-t-on ?

**Le BI** signifie le **Budget Initial**. Il constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de l'établissement. Approuvé par le Conseil d'administration (CA), le budget est l'acte qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses pour une année donnée.

**Le BR** signifie le **Budget Rectificatif**. En cours d'année et en fonction de la réalisation des objectifs de recettes et de la consommation des crédits, l'établissement peut être amené à revoir les prévisions inscrites au budget primitif. Il le fait via un BR. Le BR est voté dans les mêmes formes que le budget initial, en principe lors du CA de début juillet au sein de l'ENS de Lyon.

## 2. Note de présentation synthétique du BI 2018

### 2.1 Principaux chiffres du BI 2018

#### 2.1.1 En GBCP (budget en encaissements et décaissements)

ENS de Lyon	BI 2018	Ecart BI 2018/BR2 2017	BR2 2017	Ecart BI 2018/BI 2017	BI 2017	Ecart BI 2018/CF 2016	CF 2016
Autorisations d'engagement (AE)	138 254 697 €	269 845 €	137 984 852 €	15 629 155 €	122 625 542 €	-7 983 329 €	146 238 026 €
Crédits de paiement (CP)	130 658 946 €	-220 282 €	130 879 228 €	7 317 697 €	123 341 249 €	10 465 581 €	120 193 365 €
Différence AE-CP	7 595 751 €	490 127 €	7 105 624 €	8 311 458 €	-715 707 €	-18 448 910 €	26 044 661 €
Encaissements	127 646 310 €	-1 514 059 €	129 160 369 €	2 867 827 €	124 778 483 €	8 855 281 €	118 791 029 €
Solde budgétaire encaissements - CP	-3 012 636 €	-1 293 777 €	-1 718 859 €	-4 449 870 €	1 437 234 €	-1 610 300 €	-1 402 336 €

- Une prévision de solde budgétaire négatif de 3,01M€ qui s'explique par un montant prévisionnel de recettes encaissées de 127,65M€ et de crédits de paiement de 130,66M€
- Une variation négative de la trésorerie de 3,41M€

#### 2.1.2 En droits constatés

ENS de Lyon	BI 2018	Ecart BI 2018/BR2 2017	BR2 2017	Ecart BI 2018/BI 2017	BI 2017	Ecart BI 2018/CF 2016	CF 2016
Dépenses	137 759 697 €	-538 246 €	138 297 943 €	7 434 083 €	130 325 614 €	10 188 499 €	127 571 198 €
Recettes	133 215 268 €	-144 511 €	133 359 779 €	5 954 840 €	127 260 428 €	7 032 519 €	126 182 749 €
Résultat	1 120 277 €	-107 642 €	1 227 919 €	-595 383 €	1 715 660 €	-2 436 250 €	3 556 527 €
CAF	4 327 153 €	-343 521 €	4 670 674 €	-292 368 €	4 619 521 €	-2 363 440 €	6 690 593 €
FDR (jours)	41	-6	47	0	41	-13	54

Le projet de BI 2018 s'établit à 137,76M€ de dépenses, à un niveau inférieur de 0,54M€ par rapport au BR2 2017. Cette variation s'explique par :

- Une augmentation des dépenses de fonctionnement de 3,62M€
- Une diminution des dépenses de personnel de 0,56M€
- Une diminution des dépenses d'investissement de 3,6M€ liée principalement au plan campus

Les recettes s'élèvent à 133,22M€ et demeurent à un niveau quasiment identique à celles inscrites au BR2 2017.

Le niveau de fonds de roulement prévisionnel est en diminution de 6 jours de fonctionnement par rapport au niveau prévu au BR2 2017.

## 2.2 Dépenses du BI 2018

### 2.2.1 En GBCP

ENS de Lyon	BI 2018	Ecart BI2018/BR2 2017	BR2 2017	Ecart BI2018/BI2017	BI 2017	Ecart BI2018/CF2016	CF 2016
Masse salariale	97 084 505 €	599 682 €	96 484 823 €	2 359 144 €	94 725 361 €	4 230 334 €	92 854 171 €
Fonctionnement	26 018 277 €	2 780 409 €	23 237 868 €	6 292 130 €	19 726 147 €	6 428 897 €	19 589 380 €
Investissement	7 556 164 €	-3 600 373 €	11 156 537 €	-1 333 577 €	8 889 741 €	-193 650 €	7 749 814 €
<b>TOTAL</b>	<b>130 658 946 €</b>	<b>-220 282 €</b>	<b>130 879 228 €</b>	<b>7 317 697 €</b>	<b>123 341 249 €</b>	<b>10 465 581 €</b>	<b>120 193 365 €</b>

Les principales différences entre les formats GBCP et les droits constatés sont les dépenses non budgétaires :

- les amortissements et provisions en fonctionnement
- les cautions des résidences étudiantes en investissement

### 2.2.2 En droits constatés

ENS de Lyon	BI 2018	Ecart BI2018/BR2 2017	BR2 2017	Ecart BI2018/BI2017	BI 2017	Ecart BI2018/CF2016	CF 2016
Masse salariale	95 928 059 €	-556 764 €	96 484 823 €	1 202 698 €	94 725 361 €	3 124 938 €	92 803 121 €
Fonctionnement	34 080 474 €	3 618 891 €	30 461 583 €	7 564 962 €	26 515 512 €	7 062 209 €	27 018 265 €
Investissement	7 751 164 €	-3 600 373 €	11 351 537 €	-1 333 577 €	9 084 741 €	1 352 €	7 749 812 €
<b>TOTAL</b>	<b>137 759 697 €</b>	<b>-538 246 €</b>	<b>138 297 943 €</b>	<b>7 434 083 €</b>	<b>130 325 614 €</b>	<b>10 188 499 €</b>	<b>127 571 198 €</b>

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 34,08M€ et sont en augmentation de 3,62M€ par rapport à celles prévues au BR2.

Les dépenses décaissables augmentent de 3,86M€ :

- Les reversements pour les contrats doctoraux génèrent une hausse des charges de fonctionnement de 3,46M€
- Les dépenses liées au compte 633 impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations sont désormais inscrites en charges de fonctionnement (1,16M€)
- Les moyens établissement ont été abondés de 0,38M€. Nous pouvons noter par exemple que des crédits supplémentaires ont été alloués aux services de la DGS pour tenir compte de la centralisation des dépenses d'affranchissement et de téléphonie. Néanmoins, la gouvernance a décidé de maintenir dans un premier temps le niveau des moyens dans les structures qui supportaient cette dépense auparavant. Les dépenses de gardiennage et de ménage ont été ajustées suite à la conclusion de nouveaux marchés en 2017 et au vu des changements de périmètres (ouverture du bâtiment M7, par exemple). De plus, il a été prévu d'augmenter les prestations audiovisuelles de l'amphi Mérieux suite au départ à la retraite du régisseur.
- En revanche, il y a une baisse des dépenses liées aux ressources propres pour 1,14 M€ : des projets sont en cours d'achèvement à l'IFE, à la vice-présidence études et à la vice-présidence recherche, en provenance notamment de l'Etat, de la région, et

des PALSE. Les nouveaux projets financés plus particulièrement par la région et par l'IDEX commencent seulement.

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 7,75M€ soit une diminution de 3,6M€ par rapport au BR2 2017 (cf paragraphe 3.3.5).

Les dépenses de personnel s'élèvent à 97 084 505€ (hors BDL) dont 91 796 124€ de dépenses prévisionnelles sur masse salariale État et 5 288 381€ de dépenses prévisionnelles hors BDL sur ressources propres (cf paragraphe 3.3.6).

## 2.3 Recettes du BI 2018

### 2.3.1 En GBCP (budget en encaissements et décaissements)

Le montant total des recettes s'élève à 127,65M€ dont 110,3M€ de subvention pour charges de service public, représentant 86% des recettes et 17,35M€ de recettes propres.

Les principales masses de recettes sont les suivantes :

- SCSP : 110,3M€
- ANR/Union Européenne : 4,78M€
- Région : 1,18M€
- Hébergements des résidences étudiantes : 1,75M€
- Dons et legs : 1,14M€
- Droits d'inscription : 456k€
- Formation continue : 130k€
- Taxe d'apprentissage : 50k€

### 2.3.2 En droits constatés

ENS de Lyon	BI 2018	Ecart BI2018/BR2 2017	BR2 2017	Ecart BI2018/BI2017	BI 2017	Ecart BI2018/CF2016	CF 2016
Recettes de fonctionnement	131 128 810 €	2 954 485 €	128 174 325 €	8 172 277 €	122 956 533 €	7 750 898 €	123 377 912 €
Recettes d'investissement	2 086 458 €	-3 098 996 €	5 185 454 €	-2 217 437 €	4 303 895 €	-718 379 €	2 804 837 €
Total	133 215 268 €	-144 511 €	133 359 779 €	5 954 840 €	127 260 428 €	7 032 519 €	126 182 749 €

Les recettes prévisionnelles 2018 en droits constatés s'élèvent à 133,22M€ et diminuent globalement peu (-0,14M€). Néanmoins, nous constatons deux tendances inverses.

Les **recettes de fonctionnement** augmentent de 2,95M€, essentiellement en raison de l'inscription d'une recette de l'Etat de 4,62M€ pour les contrats doctoraux, soit 3,46M€ de plus qu'au BR2. Par ailleurs, les recettes propres infra-annuelles ont baissé de 334 k€ et les recettes pluriannuelles ont baissé de 171k€. En effet, des projets sont arrivés à leur fin en

2017 comme les projets PALSE ou le CEDES alors que les nouveaux financements débutent seulement (IDEX par exemple).

Quant aux **recettes d'investissement**, elles sont en diminution de 58% par rapport au BR de 2017, majoritairement liées au plan campus dont une partie se termine en 2017.

La différence entre les recettes en droits constatés et les encaissements s'élève à 5,57M€. Cela correspond à la quote-part des subventions d'investissement et la neutralisation de l'amortissement du patrimoine pour 3,7M€, ainsi que les cautions des résidences étudiantes (0,19M€) qui ne sont pas des opérations budgétaires. Par conséquent, elles ne sont pas retracées dans les encaissements. L'autre variable réside, pour 1,68M€, dans le décalage entre les encaissements et les recettes en droits constatés des opérations pluriannuelles.

### 3. Budget principal ENS de Lyon

#### 3.1 Indicateurs financiers et ratios ENS de Lyon

##### 3.1.1 Evolution du résultat depuis le compte financier 2013

###### De quoi parle-t-on ?

Le **résultat net comptable** correspond au bénéfice ou à la perte de la période, mesuré par la différence entre les produits et les charges (au sens comptable) de l'exercice. Il mesure les ressources nettes restant à l'établissement à l'issue de l'exercice.

**Calcul** : = Montant des recettes de fonctionnement (classe 7) – Montant des dépenses de fonctionnement (classe 6)

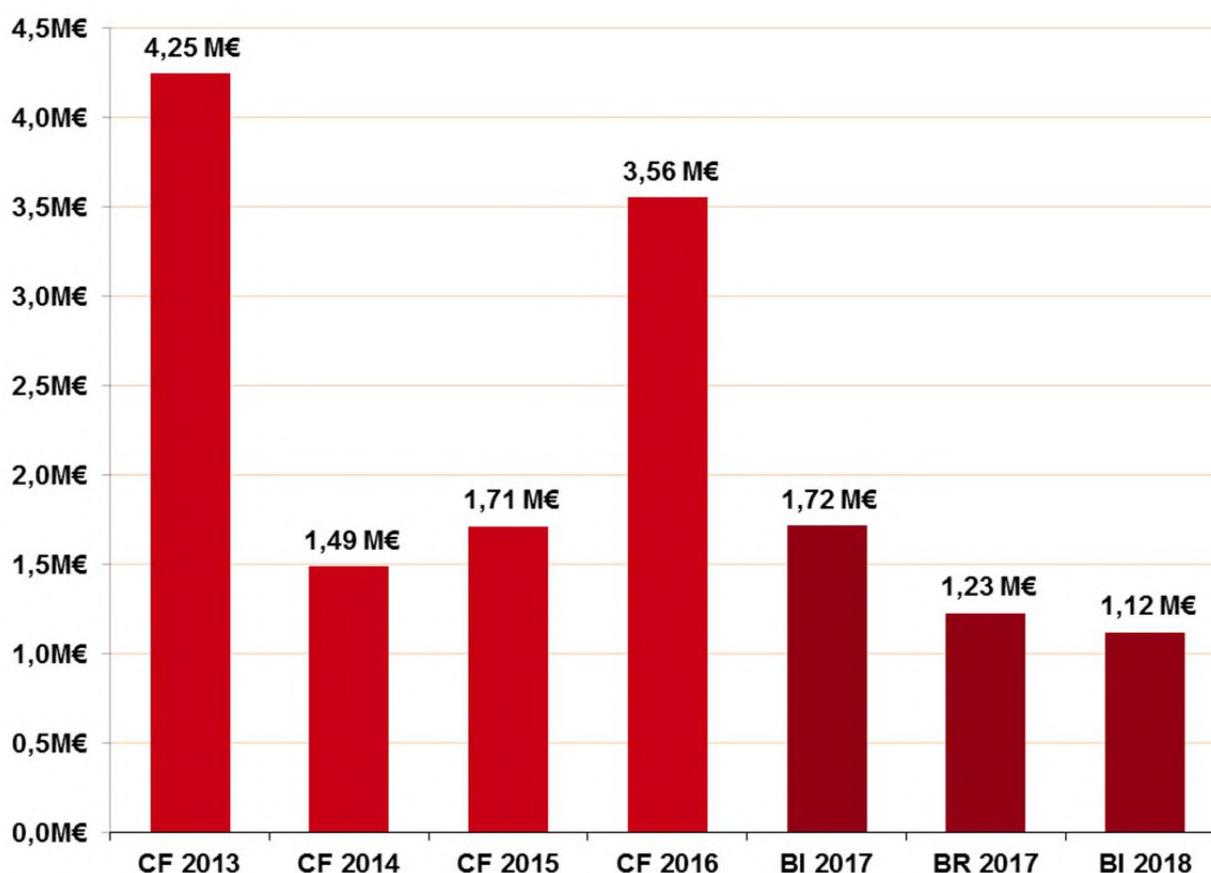


Figure 1 : évolution du résultat depuis le CF 2013 (résultat prévisionnel pour 2017 et 2018)

Le résultat prévisionnel 2018 s'élève à 1,12M€, soit 0,11M€ en moins par rapport au BR2 2017 (voir en annexe tableau 6 de situation patrimoniale). Cela s'explique par une augmentation des dépenses de fonctionnement et de personnel (3,06 M€) une peu plus importante que l'augmentation des recettes de fonctionnement (2,95M€). Ces évolutions seront détaillées ultérieurement. Le résultat reste cependant à un niveau confortable même s'il est inférieur au résultat exceptionnel de 2016 ainsi qu'à ceux observés en 2014 et en 2015.

### 3.1.2 Evolution de la CAF depuis le compte financier 2013

#### De quoi parle-t-on ?

La **capacité d'autofinancement** (CAF) correspond à l'ensemble des ressources financières générées par les opérations de gestion de l'établissement et dont il pourrait disposer pour couvrir ses autres besoins. Elle mesure donc la capacité de ce dernier à financer, sur ses propres ressources, les besoins liés à son existence, tels que les investissements ou les remboursements de dettes.

#### Calcul (méthode additive) :

##### Résultat Net Comptable

- + Charges calculées (amortissements et provisions)
- Reprise sur charges calculées (reprises sur amortissements - dotation sur amortissements)
- + Valeur Nette Comptable d'éléments d'Actif Cédés
- Produits de Cession d'éléments d'Actif
- Quote-part des subventions d'investissement virées au résultat de l'exercice

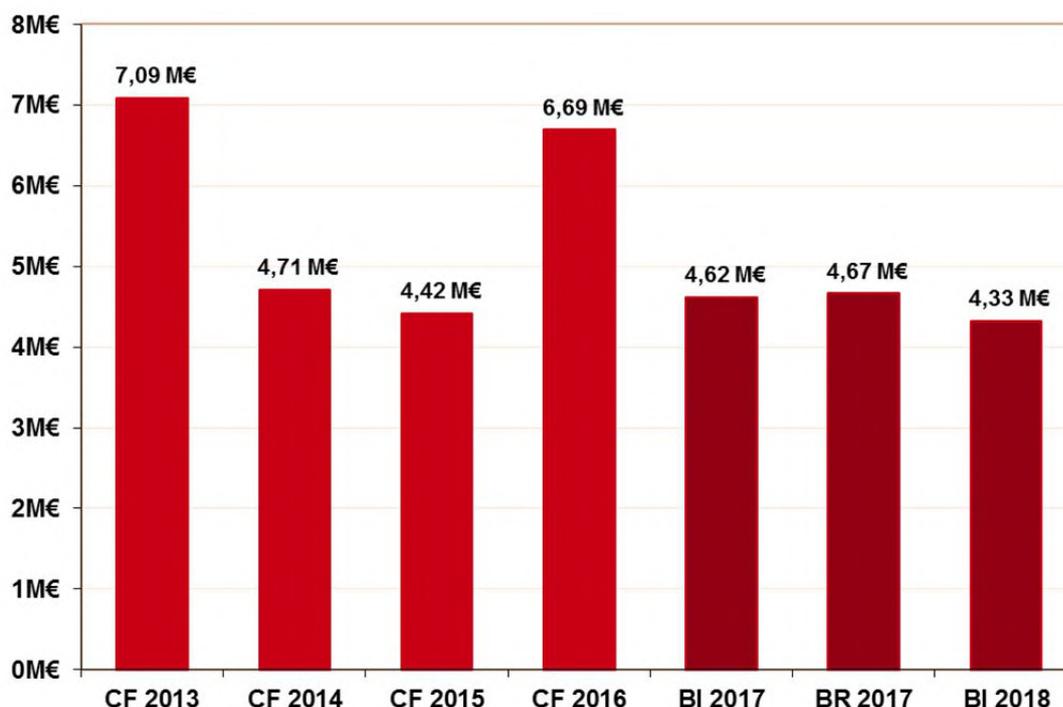


Figure 2 : évolution de la capacité d'autofinancement depuis le CF 2013 (CAF prévisionnelle pour 2017 et pour 2018)

La CAF prévue au BI 2018 s'élève à 4,33M€ et est légèrement inférieure à celle affichée aux actes budgétaires de 2017 (4,62M€ au BI et 4,67M€ au BR) (voir en annexe tableau 6 de situation patrimoniale). La donnée s'inscrit dans la tendance constatée en 2014 et 2015. La légère variation négative de 0,34M€ par rapport au BR2 s'explique par la baisse du résultat et la baisse des amortissements et provisions de 0,24M€.

### 3.1.3 Evolution du fonds de roulement depuis le compte financier 2013

#### De quoi parle-t-on ?

Le **fonds de roulement** constitue un excédent de ressources stables qui va permettre de financer une partie des besoins à court terme de l'établissement appelés autrement besoins en fonds de roulement.

En comptabilité budgétaire, il correspond à la somme des excédents que l'établissement a dégagés au cours du temps.

**Calcul** = Ressources stables (capitaux propres et provisions) – Actifs stables (actif immobilisé)

Si le fonds de roulement est positif, l'équilibre financier est donc respecté et l'établissement dispose grâce au fonds de roulement d'un excédent de ressources stables qui lui permettra de financer ses autres besoins de financement à court terme.

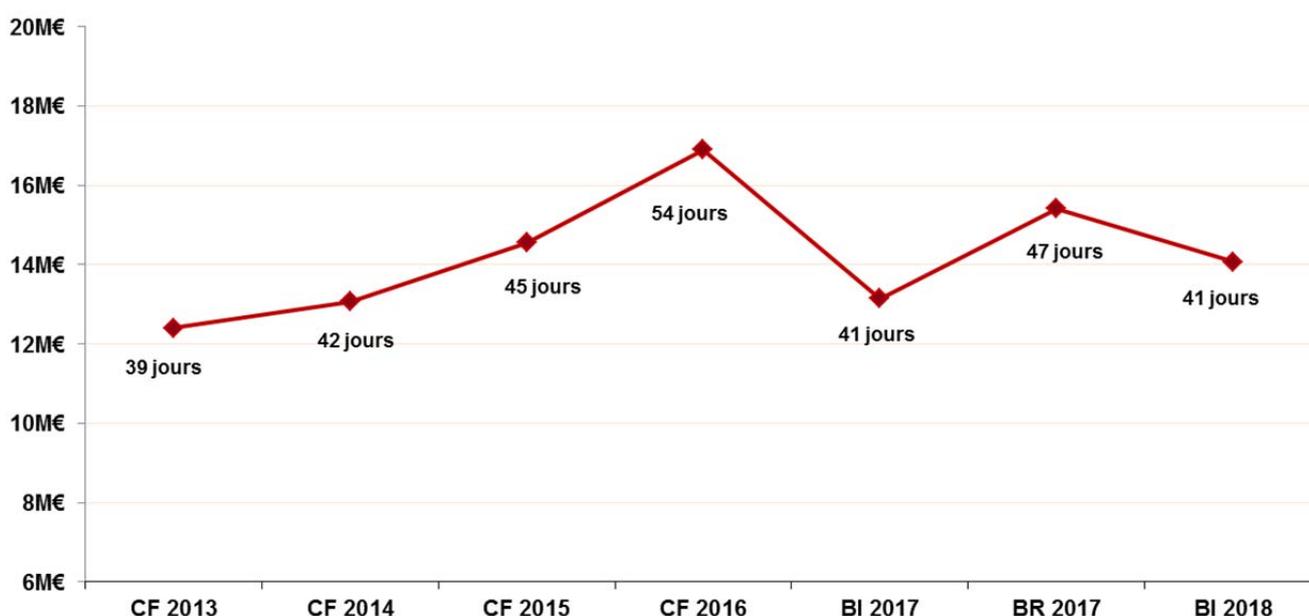


Figure 3 : évolution du fonds de roulement de l'ENS de Lyon depuis 2013

Avec un prélèvement de 1,34M€ prévu au BI 2018, le niveau de fonds de roulement à fin 2018 s'élève à 14,07M€, soit 41 jours de fonctionnement. Ce calcul est réalisé sur la base du niveau de fonds roulement prévisionnel à fin 2017 calculé lors du BR2 2017. Ce niveau sera à réévaluer au BR 2018 en fonction de la réalisation de l'exercice 2017 (6 jours de moins par rapport au BR 2017). Ce fonds de roulement pourrait être fortement mobilisé dans les années à venir avec les projets immobiliers tels que les restructurations du restaurant Monod et de la résidence étudiante Debourg.

L'établissement a analysé le fonds de roulement disponible au 31/12/2016. Selon la méthode communiquée par la DGESIP, le fonds de roulement est totalement mobilisé par les opérations pluriannuelles et le fonds de roulement disponible est négatif, à hauteur de 4,88M€.

### 3.1.4 Synthèse des ratios ENS de Lyon

ENS de Lyon	BI 2018	BR2 2017	BR 2017	BI 2017	CF 2016
Taux de couverture des dépenses de fonctionnement	100,86%	100,97%	100,98%	101,42%	102,97%
Taux de couverture des dépenses d'investissement	26,92%	45,68%	45,68%	47,37%	39,68%
Part de l'autofinancement dans la couverture de l'investissement	55,83%	41,15%	41,15%	50,85%	86,33%
Capacité d'autofinancement/produits de fonctionnement	3,30%	3,64%	3,68%	3,76%	5,42%
Taux de saturation	76,19%	77,52%	78,24%	79,55%	78,04%

Tableau 1 : évolution des ratios ENS de Lyon

### 3.1.4.1 Taux de couverture des dépenses de fonctionnement

#### De quoi parle-t-on ?

Ratio indiquant le % de dépenses de fonctionnement couvertes par des recettes du même type.

Le taux de couverture des dépenses de fonctionnement est de 100,86 % en raison du résultat positif. La tendance est identique aux deux BR de 2017, en raison de la relative stabilité du résultat.

### 3.1.4.2 Taux de couverture des dépenses d'investissement

#### De quoi parle-t-on ?

Ratio indiquant le % de dépenses d'investissement couvertes par des recettes du même type.

Le taux de couverture des dépenses d'investissement s'élève à 26,92%, soit 19 points de moins qu'aux deux BR de 2017 et environ 20 points de moins qu'au BI 3017. En effet, d'un acte budgétaire à l'autre, les recettes d'investissement ne sont pas linéaires. De plus, ces dernières années, il y a eu beaucoup de recettes d'investissement pour les travaux du plan campus, les montants sont donc en nette diminution en 2018.

### 3.1.4.3 Part de l'autofinancement dans la couverture de l'investissement

#### De quoi parle-t-on ?

Ratio indiquant le % de dépenses d'investissement couvertes par la capacité d'autofinancement

Au BI 2018, l'autofinancement couvre 55,83% des dépenses d'investissement. Cette proportion augmente d'environ 14 points par rapport aux deux BR de 2017, étant donné que les recettes d'investissement sont en baisse comme indiqué ci-dessus alors que la CAF est relativement stable.

L'autofinancement et les recettes d'investissement ne couvrent pas l'intégralité des dépenses d'investissement, c'est pourquoi le BI 2018 présente un prélèvement sur fonds de roulement d'1,34M€.

### 3.1.4.4 Taux de saturation

#### De quoi parle-t-on ?

Ce ratio mesure le poids des charges les plus rigides difficilement compressibles (dépenses de personnel) par rapport aux produits de fonctionnement.

Dans le cadre des responsabilités et compétences élargies, ce ratio de rigidité a une dimension essentielle puisqu'il évalue les limites des marges de manœuvre.

Un rapport élevé traduit la disproportion du poids des charges par rapport aux produits et mesure la difficulté de rééquilibrage pour les réduire.

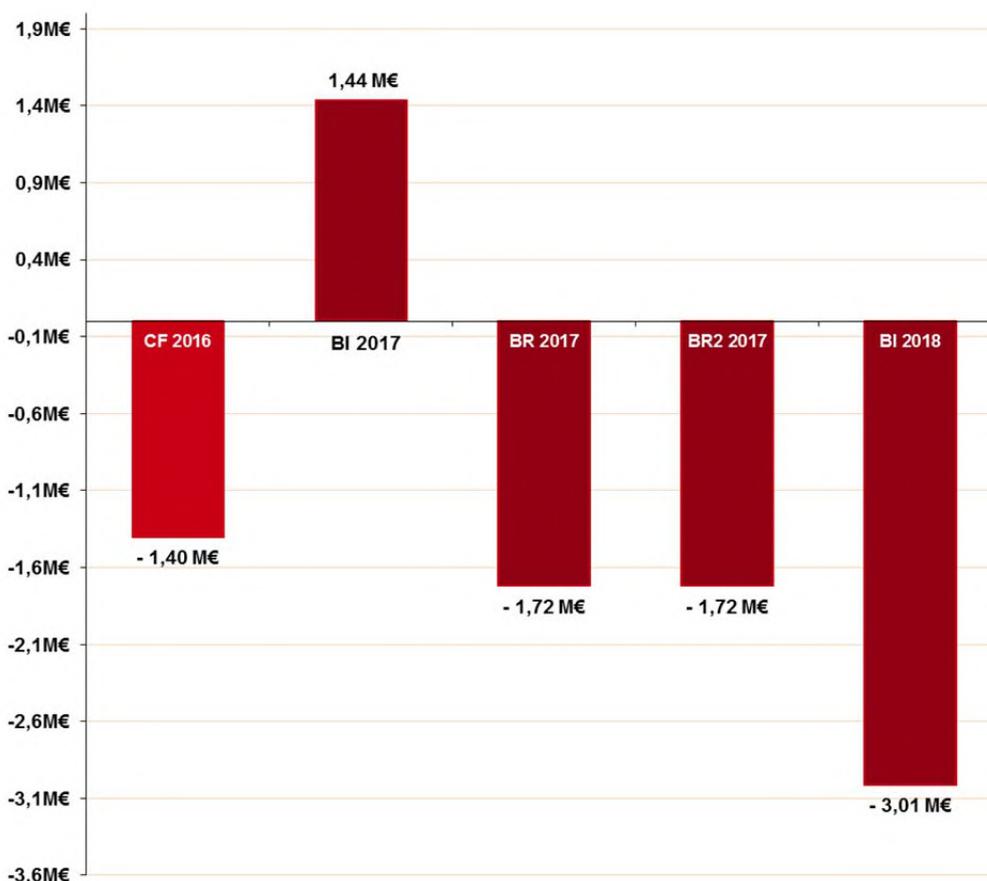
**Calcul** : Charges de personnel / Produits de fonctionnement (hors produits calculés)

Le taux de saturation s'élève à 76,19% et enregistre donc une baisse d'environ 1,5 points à 2,5 points par rapport aux actes budgétaires 2017. C'est le taux le plus faible depuis le compte financier 2016.

Les recettes de fonctionnement encaissables augmentent de 2,95M€ tandis que les dépenses de personnel augmentent seulement de 0,6M€. Une des raisons de l'augmentation des recettes de fonctionnement réside dans l'inscription des recettes venant de l'Etat que l'ENS reverse (en dépenses de fonctionnement) aux établissements accueillant en contrats doctoraux ses élèves fonctionnaires stagiaires.

Il convient de préciser que le taux de saturation a été calculé en prenant en compte les dépenses inscrites au titre de l'enveloppe de personnel du tableau 2 des autorisations budgétaires, et non pas les charges de personnel inscrites dans le tableau 6 de situation patrimoniale pour une meilleure lisibilité de l'évolution du taux par rapport aux exercices antérieurs. La différence entre ces deux montants est liée à l'inscription, lors de cet acte budgétaire, en charges de fonctionnement, des dépenses liées aux comptes comptables 633 impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations.

### 3.1.5 Evolution du solde budgétaire



**Figure 4 : évolution du solde budgétaire prévisionnel depuis le CF 2016 (solde budgétaire prévisionnel pour 2017 et 2018)**

Le solde budgétaire est négatif et s'élève à 3,01M€. Cela s'explique par le prélèvement sur fonds de roulement d'1,34M€ et aux décalages de flux de trésorerie des opérations pluriannuelles pour 1,67M€. Ce décalage de flux de trésorerie était moins élevé aux BR 2017, ce qui explique le prélèvement plus important sur la trésorerie.

D'après ce schéma, nous constatons que le solde budgétaire est très variable. Les opérations pluriannuelles et fléchées ont un fort impact sur la trésorerie, d'un acte budgétaire à l'autre, comme le montre le tableau 8 des opérations fléchées construit à partir des données connues à ce jour.

### 3.1.6 Evolution de la trésorerie

#### De quoi parle-t-on ?

Il s'agit des liquidités dont l'École dispose quoiqu'il arrive et quasi immédiatement.

En terme comptable, la trésorerie est la différence entre le fonds de roulement de l'entreprise et son besoin en fonds de roulement.

Le BI 2018 affiche un prélèvement sur la trésorerie de 3,41M€, ce qui porte le niveau de la trésorerie à fin 2018 à 12,39M€. Ce montant est calculé au vu du niveau prévisionnel de trésorerie à fin 2017 affiché lors du BR2 2107. Ce montant devra être ajusté lors du BR 2018 au vu des éléments du compte financier 2017.

Au vu du tableau 4 d'équilibre financier, ce prélèvement s'explique :

- Pour 3,01M€ par le solde budgétaire
- Pour 0,4M€ par le décalage entre les encaissements et les décaissements liés aux opérations pour comptes de tiers (voir tableau 5 des opérations pour comptes de tiers).

Parmi ces opérations de comptes de tiers, c'est la TVA qui a le plus fort impact sur la trésorerie avec des décaissements prévisionnels supérieurs de 400k€ aux encaissements. Nous observons donc une tendance identique à celle prévue aux deux BR de 2017 et au compte financier de 2016.

Au vu des niveaux prévisionnels de la trésorerie et du fonds de roulement, le niveau du besoin en fonds de roulement (BFR) (différence entre le niveau de la trésorerie et le niveau de fonds de roulement) s'élève à 1,68M€. Par ailleurs, la variation du BFR (différence entre la variation du fonds de roulement et la variation de la trésorerie) s'élève à 2,07M€. Ces indicateurs ont augmenté de manière significative depuis le BR2 2017. Cette évolution est exceptionnelle et est liée au décalage entre les encaissements et les décaissements sur les opérations pluriannuelles. Cette activité importante de l'École est suivie au niveau le plus fin pour garantir la sécurité financière de l'établissement.

La situation financière de l'établissement demeure saine dans la mesure où la trésorerie et le fonds de roulement demeurent à des niveaux confortables. Cela permet à la gouvernance de poursuivre notamment les projets de rénovation et remise à niveau de ses infrastructures, notamment la restructuration du restaurant universitaire et le projet de rénovation de la résidence étudiante Debourg, ce qui va générer dans les prochaines années un prélèvement sur le fonds de roulement et sur la trésorerie de 7M€ comme indiqué dans le tableau 9bis des opérations immobilières.

## 3.2 Budget en encaissements et décaissements (GBCP)

### 3.2.1 Principaux chiffres du budget initial

ENS de Lyon	BI 2018	Ecart BI 2018/BR2 2017	BR2 2017	Ecart BI 2018/BI 2017	BI 2017	Ecart BI 2018/CF 2016	CF 2016
Autorisations d'engagement (AE)	138 254 697 €	269 845 €	137 984 852 €	15 629 155 €	122 625 542 €	-7 983 329 €	146 238 026 €
Crédits de paiement (CP)	130 658 946 €	-220 282 €	130 879 228 €	7 317 697 €	123 341 249 €	10 465 581 €	120 193 365 €
Différence AE-CP	7 595 751 €	490 127 €	7 105 624 €	8 311 458 €	-715 707 €	-18 448 910 €	26 044 661 €
Encaissements	127 646 310 €	-1 514 059 €	129 160 369 €	2 867 827 €	124 778 483 €	8 855 281 €	118 791 029 €
Solde budgétaire encaissements - CP	-3 012 636 €	-1 293 777 €	-1 718 859 €	-4 449 870 €	1 437 234 €	-1 610 300 €	-1 402 336 €

Tableau 2 : principaux chiffres du BI 2018 en format GBCP – ENS de Lyon

#### De quoi parle-t-on ?

- **Autorisation d'engagement (AE)** : constitue le plafond voté par l'organe délibérant et qui détermine la capacité pour l'ordonnateur à engager juridiquement l'organisme sur l'exercice. Elle constitue le point d'entrée de la dépense et permet le pilotage des crédits de paiement.
- **Crédit de paiement (CP)** : constitue la limite supérieure des dépenses pouvant être décaissées sur l'exercice.

Le montant prévisionnel des autorisations d'engagement (AE) 2018 s'élève à 138,25 M€, donc en faible augmentation par rapport au BR2 2017.

En revanche, les AE 2018 ont augmenté de plus de 15M€ par rapport au BI 2017, dont 12,36M€ en fonctionnement. Cela correspond pour environ 10 M€ à l'engagement sur 3 ans relatif aux contrats doctoraux dont la gestion a été confiée par l'Etat à l'ENS. L'établissement a prévu de consommer 10,39 M€ en 2017 pour les doctorants partis dans leurs établissements d'accueil en septembre 2017. Il a à nouveau inscrit 10,39 M€ d'AE pour les engagements qui seront pris à la rentrée universitaire 2018 pour la seconde vague de contrats doctoraux rentrant dans ce dispositif. Par ailleurs, les moyens établissement ont été augmentés de 1,1M€ et les dépenses de fonctionnement liées aux recettes propres ont également augmenté de 1M€.

La masse salariale a augmenté de 2,36M€ par rapport au BI 217, dont 1,76 M€ ont déjà été enregistrés au BR voté en juillet 2017. Les nouvelles évolutions seront détaillées dans le paragraphe consacré à ce sujet.

Sur l'enveloppe d'investissement, la variation positive de presque 1M€ s'explique pour environ 660k€ par une augmentation des investissements financés par l'établissement, pour environ 240k€ sur des recettes propres.

Nous observons un écart entre les AE et les CP s'élevant à 7,6M€, principalement pour trois raisons :

- 5,77M€ concernent les contrats doctoraux : en effet, 10,39M€ sont inscrits en AE ;

cela correspond aux engagements juridiques qui seront signés par l'établissement à la rentrée 2018 avec les établissements qui accueilleront les doctorants commençant leur cursus à partir de cette date. La consommation prévisionnelle de CP s'élève à 4,62M€ pour les paiements liés à la première année complète des doctorants accueillis à compter de septembre 2017 et les 4 premiers mois des doctorants accueillis à compter de septembre 2018.

- Par ailleurs, il y a 2,4M€ de différence entre les AE et les CP pour les PPI : il est prévu que des marchés soient notifiés courant 2018 et ils impacteront les CP de 2018 à 2021.
- Et dans une moindre mesure, les CP prévus pour le PPP (0,92M€) sont supérieurs de 0,47M€ aux AE. Ces AE seront consommées à hauteur de 0,45M€ (engagement pour les 27 années restantes du PPP) pour prendre en considération l'augmentation du loyer induite par les travaux supplémentaires essentiellement dans les locaux de la recherche.

Les CP s'élèvent à 130,66M€, en légère baisse par rapport au BR2 mais en augmentation de 7,32M€ par rapport au BI 2017. La raison majeure est la gestion du dispositif des contrats doctoraux : 4,62M€ sont inscrits à ce BI. Le détail des évolutions sera présenté pour chaque enveloppe dans les paragraphes à venir.

Dans le cadre des opérations pluriannuelles, nous pouvons noter que 4,87M€ de CP sont consommés au titre des AE consommées en 2017, pour les CDSN, le plan Campus pour le site Descartes et le PPP.

Par ailleurs, d'après le tableau 9 des opérations pluriannuelles, le montant des restes à payer sur les AE consommées fin 2018 s'élève à 41,87M€. 23,97M€ concernent le contrat PPP pour les 26 années restantes du contrat à compter de 2019, 2,9M€ concernent les PPI jusqu'en 2020. Enfin la gestion des contrats doctoraux génère également un reste à payer de 15M€ jusqu'en 2021.

### 3.2.2 Recettes

ENS de Lyon	BI 2018	Ecart BI2018/BR2 2017	BR2 2017	Ecart BR2017/BI2017	BI 2017	Ecart BR2017/CF2016	CF 2016
Recettes globalisées	119 289 093 €	2 648 157 €	116 640 936 €	6 482 531 €	112 806 562 €	7 497 367 €	111 791 726 €
Recettes fléchées	8 357 217 €	-4 162 216 €	12 519 433 €	-3 614 704 €	11 971 921 €	1 357 914 €	6 999 303 €
Total	127 646 310 €	-1 514 059 €	129 160 369 €	2 867 827 €	124 778 483 €	8 855 281 €	118 791 029 €

Tableau 3 : Tableau des recettes à l'encaissement – ENS de Lyon

Les recettes à l'encaissement s'élèvent au BI 2018 à 127,65M€ et sont en baisse de 1,51M€ par rapport au BR2 2017.

Les recettes globalisées augmentent de 2,65M€ par rapport au dernier acte budgétaire.

Plusieurs facteurs d'évolution sont constatés :

- la recette liée aux contrats doctoraux augmente de 3,46M€,
- la dotation de masse salariale augmente d'environ 0,57M€ dont 0,45M€ dû au transfert de la masse salariale des personnels contractuels de l'UMS Persée
- les autres recettes ont baissé par ailleurs de 1,4M€, dont 1,1M€ sur les autres financements de l'Etat. Certaines subventions étaient propres à 2017, dont le projet lié l'Institut Carnot, porté par l'IFE. De plus, l'analyse de recettes globalisées a conduit à inscrire au BI 2018 certains de ces projets en recettes fléchées.

S'agissant des recettes fléchées, les encaissements prévisionnels baissent de 4,16M€ : cela concerne principalement le plan campus ; aucun versement n'est prévu en 2018, la plupart des recettes sera réalisée d'ici la fin de l'exercice 2017 et un dernier encaissement est prévu en 2020.

Hormis les opérations immobilières, les recettes fléchées baissent de 0,9M€ par rapport au BR2 2017, étant donné que le rythme d'encaissement n'est pas linéaire. De plus, des projets sont arrivés à leur fin en 2017 comme les projets PALSE ou le CEDES alors que les nouveaux financements débutent seulement (IDEX par exemple). En outre, le règlement financier de certains nouveaux mécanismes de financement de la région ne prévoit pas de versement d'acomptes.

### 3.2.3 Recettes à l'encaissement par origine

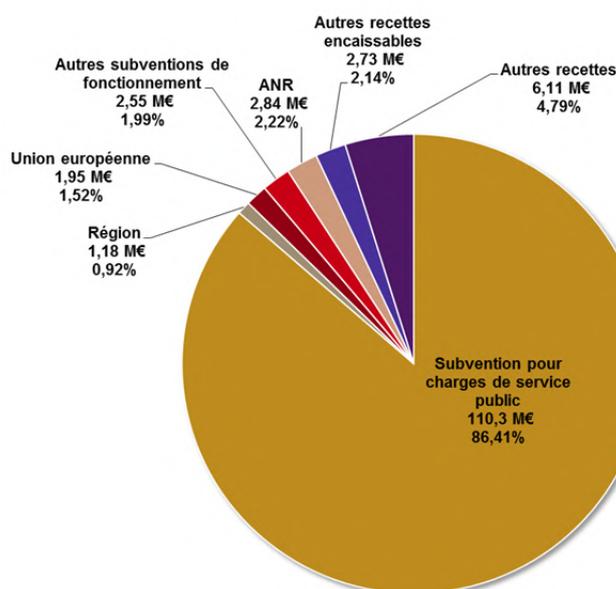
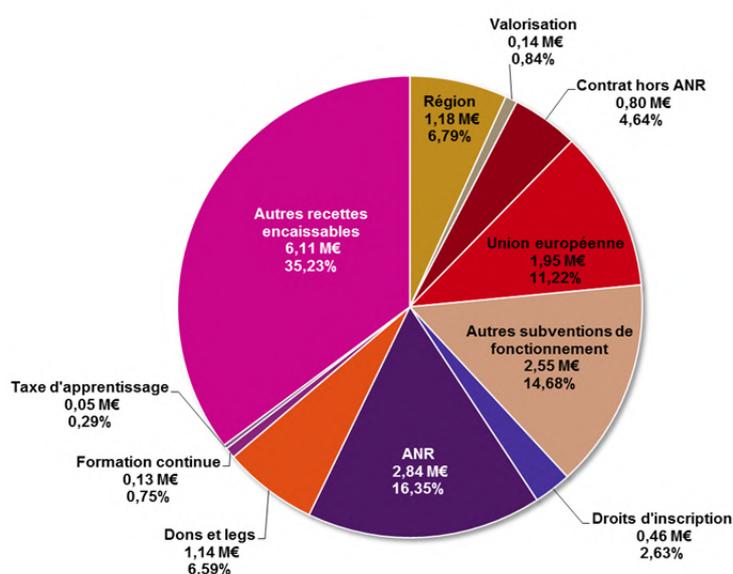


Figure 5 : recettes à l'encaissement par origine

La rubrique autres subventions de fonctionnement baisse de 4,92M€ par rapport au BR2 2017, principalement en raison de l'absence d'encaissement lié au plan campus en 2018. Dans cette rubrique, sont inscrites notamment les recettes liées aux prélèvements des EPST pour le fonds recherche (0,67M€) et diverses subventions venant d'organismes publics : 100 k€ pour la VPE, 100k€ pour DUNES, 380k€ pour l'IFE, environ 1,3M€ pour la VPR. Quelques projets IDEX, notamment pour le master sciences de la matière en enseignement, et pour les laboratoires du GATE, du LGL et de l'UMPA, ont pu être inscrits à ce BI 2018, pour un montant prévisionnel d'encaissement de 200k€.

Les autres recettes encaissables s'élèvent à 2,73M€ et sont relativement stables par rapport au dernier acte budgétaire. Elles englobent notamment les droits d'inscription (456k€), la formation continue (130k€), les recettes de valorisation (145k€), la taxe d'apprentissage (50k€), les contrats de prestations et prestations de recherche hors ANR (805k€) et les recettes en provenance des fondations et des dons (1,14M€).

Dans les autres recettes sont comptabilisées notamment les recettes de mise à disposition de personnels (718k€), les refacturations diverses de frais d'infrastructure aux organismes hébergés (400 k€) les hébergements des résidences étudiantes (1,75M€) et les prestations récurrentes des structures de la recherche (1,15M€).



**Figure 6 : répartition des recettes à l'encaissement hors SCSP**

Outre la baisse significative des autres subventions de fonctionnement évoquée précédemment, les dons et legs augmentent de 374k€, suite à une correction de l'imputation des recettes provenant des fondations (ligue contre le cancer, FRM, AFM...). Les encaissements en provenance de l'Europe diminuent de 500k€ : les financements européens sont généralement élevés, ce qui génère des variations importantes d'un exercice

à l'autre.

Les encaissements provenant des autres origines de recettes sont relativement stables depuis le BR2 2017.

	ENS de Lyon	BDL	Total
<b>Dotations de masse salariale</b>	<b>92 430 569 €</b>		<b>92 430 569 €</b>
Masse salariale - notification du 26 juin 2017	91 332 172 €		91 332 172 €
Valorisation point d'indice et PPCR 2017 - notification du 26 juin 2017	1 088 333 €		1 088 333 €
Autres ajustements 2017 - notification du 26 juin 2017	10 064 €		10 064 €
<b>Dotations de fonctionnement</b>	<b>11 088 201 €</b>	<b>1 044 145 €</b>	<b>12 132 346 €</b>
Dotations globalisées de fonctionnement - notification du 26 juin 2017	11 249 662 €	536 498 €	11 786 160 €
Dotations globalisées de fonctionnement BDL - notification du 26 juin 2017		507 647 €	507 647 €
Transfert des crédits vers l'ABES - participation à la licence Elsevier 2016	-80 470 €		-80 470 €
Réserve de précaution	-80 991 €		-80 991 €
<b>Total</b>	<b>103 518 770 €</b>	<b>1 044 145 €</b>	<b>104 562 915 €</b>
<b>Recettes prévisionnelles</b>	<b>6 779 010 €</b>	<b>0 €</b>	<b>6 779 010 €</b>
Masse salariale : transfert personnels PERSEE	450 000 €		450 000 €
Masse salariale : complément prévisionnel contrats doctoraux fléchés pour les élèves fonctionnaires stagiaires	390 956 €		390 956 €
Masse salariale : indemnité compensatrice hausse de la CSG	259 851 €		259 851 €
Masse salariale : impact PPCR 2017 sur 2018	153 800 €		153 800 €
Masse salariale : valorisation point d'indice 2018	41 110 €		41 110 €
Masse salariale : contrats doctoraux handicap	27 272 €		27 272 €
Masse salariale : compensation hausse CTE contrats doctoraux fléchés	24 892 €		24 892 €
Masse salariale - actions spécifiques : compensation IUF pour décharges 2/3 d'enseignement et financement PEDR	65 600 €		65 600 €
Fonctionnement : financement pour reversements CDSN 2018	4 618 101 €		4 618 101 €
Fonctionnement : dotation concours d'entrée 2018	498 983 €		498 983 €
Fonctionnement : dotation PERSÉE	50 000 €		50 000 €
Fonctionnement : dotation concours ITRF 2018	4 695 €		4 695 €
Fonctionnement - Actions spécifiques IUF (crédits de recherche)	108 750 €		108 750 €
Fonctionnement - Actions spécifiques DGSIP	55 000 €		55 000 €
Fonctionnement - actions spécifiques : indemnités et frais de déplacement des membres du CNU	30 000 €		30 000 €
<b>Total dotation Etat</b>	<b>110 297 780 €</b>	<b>1 044 145 €</b>	<b>111 341 925 €</b>

**Tableau 4 : Recettes du MENESR inscrites au projet du BI 2018**

La subvention pour charges de service public (SCSP) représente 86,41% des recettes de l'établissement. Cette proportion est en hausse principalement en raison de :

- l'inscription d'une recette de 4,62M€ pour le reversement des contrats doctoraux (1,15M€ au BR2)
- la compensation de la hausse de la CSG à hauteur de 260k€

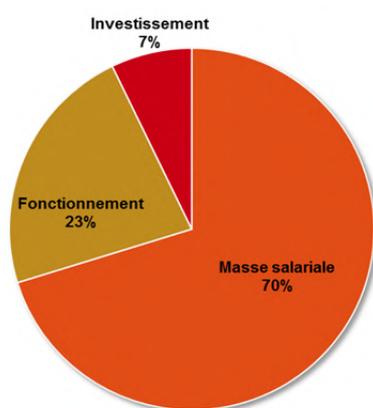
- le transfert de la masse salariale des personnels contractuels de l'UMS Persée pour un montant de 450k€
- l'impact sur 2018 de l'extension en année pleine du PPCR 2017 (154k€)

En revanche, une recette de 312k€ au titre de la démographie étudiante était inscrite en 2017 mais il n'a pas été prévu a priori de la reconduire en 2018.

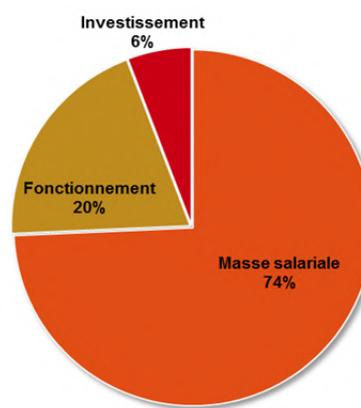
### 3.2.4 Dépenses en GBCP

ENS de Lyon	BI 2018	Ecart BI2018/BR2 2017	BR2 2017	Ecart BI2018/BI2017	BI 2017	Ecart BI2018/CF2016	CF 2016
Masse salariale	97 084 505 €	599 682 €	96 484 823 €	2 359 144 €	94 725 361 €	4 230 334 €	92 854 171 €
Fonctionnement	26 018 277 €	2 780 409 €	23 237 868 €	6 292 130 €	19 726 147 €	6 428 897 €	19 589 380 €
Investissement	7 556 164 €	-3 600 373 €	11 156 537 €	-1 333 577 €	8 889 741 €	-193 650 €	7 749 814 €
<b>TOTAL</b>	<b>130 658 946 €</b>	<b>-220 282 €</b>	<b>130 879 228 €</b>	<b>7 317 697 €</b>	<b>123 341 249 €</b>	<b>10 465 581 €</b>	<b>120 193 365 €</b>

Tableau 5 : évolution des crédits de paiement par enveloppe limitative pour l'ENS de Lyon



Répartition des AE



Répartition des CP

Figures 7 et 8 : répartition des autorisations d'engagement (AE) et des crédits de paiement (CP) par enveloppe limitative

Les dépenses de fonctionnement représentent 23% du montant total des AE alors qu'elles ne représentent plus que 20% des CP ; cela est lié au montant important prévu en AE pour les contrats doctoraux (voir paragraphe 3.2.1). Cette situation produit l'effet inverse sur la part de la masse salariale sur les AE (70%) et sur les CP (74%).

Les dépenses de masse salariale augmentent de 0,6M€. Cette tendance sera détaillée ultérieurement.

Les dépenses de fonctionnement augmentent de 2,78M€ par rapport au BR2, essentiellement pour les contrats doctoraux (3,46M€), et les moyens établissements (0,38M€). En parallèle, nous pouvons constater une baisse sur les dépenses liées aux recettes tant infraannuelles que pluriannuelles.

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 7,56M€, soit 3,6M€ en moins par rapport au BR2 2017. Comme déjà évoqué, les dépenses liées au plan campus sont en baisse de 2,97M€. Les autres opérations immobilières liées à la restructuration de la résidence étudiante Debourg et du restaurant Monod voient leurs dépenses augmenter de 0,18M€.

Par ailleurs, les dépenses d'investissement sur les recettes propres (fonds recherche, prestations annuelles et subventions pluriannuelles) diminuent d'un peu plus de 0,87M€. En effet, nous constatons très souvent que certains projets ne peuvent pas encore être inscrits au BI car ils ne sont pas suffisamment aboutis au moment de la construction du budget initial. Parfois, la décision d'investir sur les ressources propres peut être prise un peu plus tard dans l'année.

La gouvernance souhaite poursuivre les investissements financés sur ses moyens établissement au même niveau qu'au BR 2017, soit 4,57M€. Ces investissements sont destinés aux travaux complémentaires pour les locaux de la recherche mais également de l'enseignement dans le cadre du partenariat public-privé. Des crédits sont également prévus pour soutenir les équipements scientifiques, d'enseignement ainsi que les infrastructures informatiques et audiovisuelles.

### 3.3 Budget en droits constatés

#### 3.3.1 Principaux chiffres du budget initial

ENS de Lyon	BI 2018	Ecart BI 2018/BR2 2017	BR2 2017	Ecart BI 2018/BI 2017	BI 2017	Ecart BI 2018/CF 2016	CF 2016
Dépenses	137 759 697 €	-538 246 €	138 297 943 €	7 434 083 €	130 325 614 €	10 188 499 €	127 571 198 €
Recettes	133 215 268 €	-144 511 €	133 359 779 €	5 954 840 €	127 260 428 €	7 032 519 €	126 182 749 €
Résultat	1 120 277 €	-107 642 €	1 227 919 €	-595 383 €	1 715 660 €	-2 436 250 €	3 556 527 €
CAF	4 327 153 €	-343 521 €	4 670 674 €	-292 368 €	4 619 521 €	-2 363 440 €	6 690 593 €
FDR (jours)	41	-6	47	0	41	-13	54

Tableau 6 : principaux chiffres du BI 2018 en droits constatés - ENS de Lyon

Le budget en droits constatés est présenté dans l'annexe 6 de situation patrimoniale. Les dépenses prévisionnelles s'élèvent à 137,76M€ soit une augmentation de 0,54M€ par rapport au BR2. Cela s'explique par une augmentation des dépenses de fonctionnement de 3,62M€ dont 0,24M€ concernent les dépenses décaissables.

Les dépenses de personnel diminuent de 0,56M€. Cette variation est différente de celle observée sur les crédits de paiement sur l'enveloppe de personnel. Au BI 2018, les dépenses imputées sur le compte 633 impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations, sont comptabilisées en charges de fonctionnement, conformément à la nomenclature comptable M9.

La variation des dépenses d'investissement est identique à celle des crédits de paiement, soit -3,6M€.

Les recettes diminuent légèrement, de 0,14M€. Les recettes de fonctionnement augmentent de 2,95M€. Cette évolution concerne essentiellement les recettes encaissables ; les recettes non encaissables demeurant stables par rapport au dernier acte budgétaire. Quant aux recettes d'investissement, elles diminuent fortement, de 3,09M€.

#### 3.3.2 Recettes

ENS de Lyon	BI 2018	Ecart BI2018/BR2 2017	BR2 2017	Ecart BI2018/BI2017	BI 2017	Ecart BI2018/CF2016	CF 2016
Recettes de fonctionnement	131 128 810 €	2 954 485 €	128 174 325 €	8 172 277 €	122 956 533 €	7 750 898 €	123 377 912 €
Recettes d'investissement	2 086 458 €	-3 098 996 €	5 185 454 €	-2 217 437 €	4 303 895 €	-718 379 €	2 804 837 €
Total	133 215 268 €	-144 511 €	133 359 779 €	5 954 840 €	127 260 428 €	7 032 519 €	126 182 749 €

Tableau 7 : Tableau des recettes en droits constatés - ENS de Lyon

#### De quoi parle-t-on ?

- Les **produits encaissables** génèrent des rentrées directes de trésorerie et les produits non encaissables n'en génèrent pas (par exemple l'amortissement neutralisé ou la reprise de la quote-part de subventions d'équipement au compte de résultat).

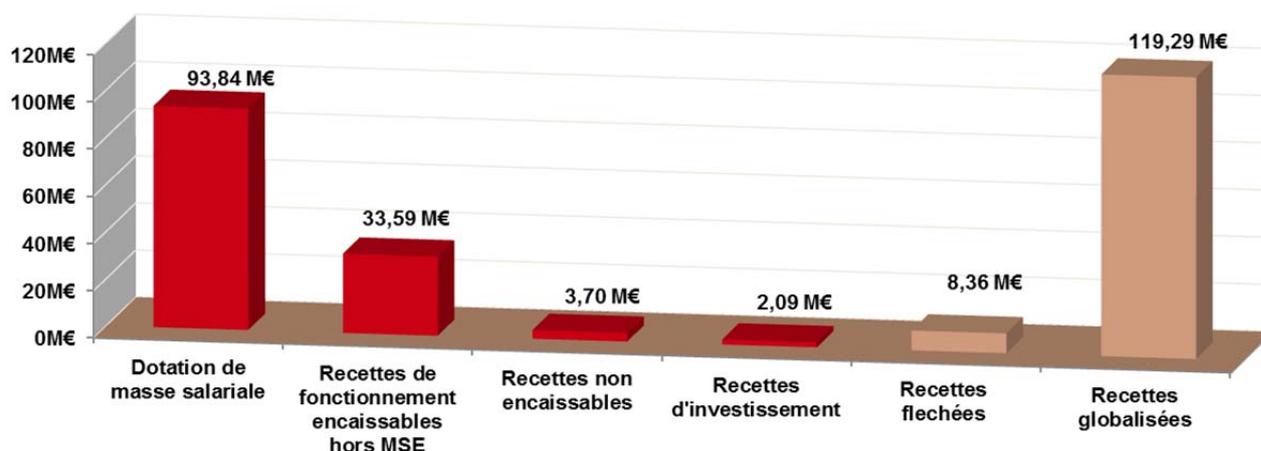


Figure 9 : recettes en droits constatés par catégorie et recettes à l'encaissement par catégorie

Les recettes prévisionnelles 2018 en droits constatés s'élèvent à 133,22M€ et diminuent globalement peu (-0,14M€). Néanmoins, nous constatons deux tendances inverses.

Les recettes de fonctionnement augmentent de 2,95M€, essentiellement en raison de l'inscription d'une recette de l'Etat de 4,62M€ pour les contrats doctoraux, soit 3,46M€ de plus qu'au BR2. Par ailleurs, les recettes propres infra-annuelles ont baissé de 334k€ et les recettes pluriannuelles ont baissé de 171k€.

Les recettes non encaissables demeurent stables et s'élèvent à 3,7M€.

Quant aux recettes d'investissement, elles sont en diminution de 58% par rapport au BR de 2017, majoritairement liée au plan campus.

La différence entre les recettes en droits constatés et les encaissements s'élève à 5,57M€. Cela correspond à la quote-part des subventions d'investissement et à la neutralisation de l'amortissement du patrimoine pour 3,7M€, ainsi qu'aux cautions des résidences étudiantes (0,19M€) qui ne sont pas des opérations budgétaires. Par conséquent, elles ne sont pas retracées dans les encaissements. L'autre variable réside, pour 1,68M€ dans le décalage entre les encaissements et les recettes en droits constatés des opérations pluriannuelles.

### 3.3.3 Dépenses en droits constatés

ENS de Lyon	BI 2018	Ecart BI2018/BR2 2017	BR2 2017	Ecart BI2018/BI2017	BI 2017	Ecart BI2018/CF2016	CF 2016
Masse salariale	95 928 059 €	-556 764 €	96 484 823 €	1 202 698 €	94 725 361 €	3 124 938 €	92 803 121 €
Fonctionnement	34 080 474 €	3 618 891 €	30 461 583 €	7 564 962 €	26 515 512 €	7 062 209 €	27 018 265 €
Investissement	7 751 164 €	-3 600 373 €	11 351 537 €	-1 333 577 €	9 084 741 €	1 352 €	7 749 812 €
<b>TOTAL</b>	<b>137 759 697 €</b>	<b>-538 246 €</b>	<b>138 297 943 €</b>	<b>7 434 083 €</b>	<b>130 325 614 €</b>	<b>10 188 499 €</b>	<b>127 571 198 €</b>

Tableau 8 : évolution des dépenses en droits constatés par enveloppe limitative pour l'ENS de Lyon

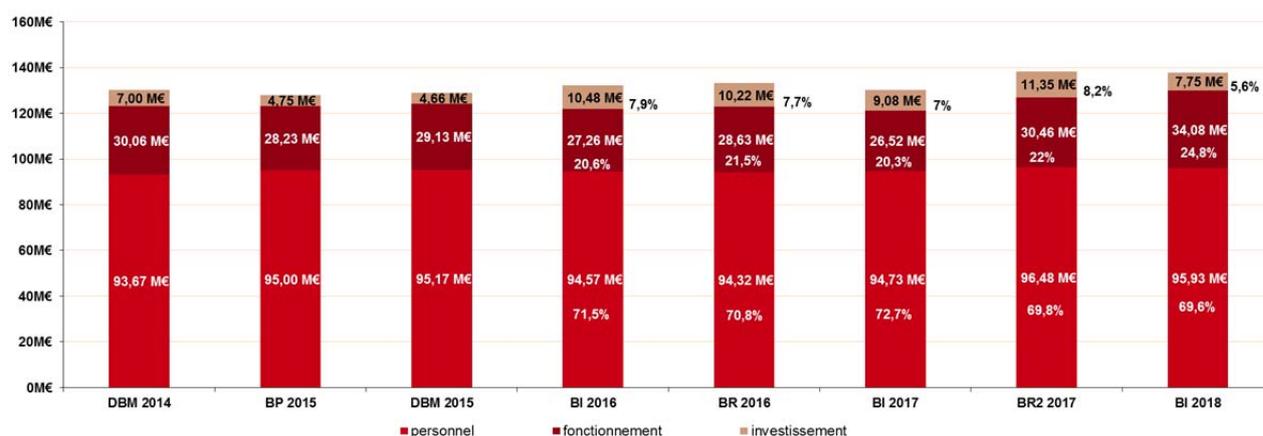


Figure 10 : comparaison des budgets par masse depuis le budget rectificatif (ex-DBM) 2014

Nous constatons que la part des charges de personnel baisse en % dans le budget global, même si la diminution en montant est peu importante : les dépenses relevant du compte 633 sont imputées en charges de fonctionnement au BI 2018. De plus, la masse de fonctionnement a beaucoup augmenté avec les reversements liés aux contrats doctoraux. La part de l'investissement a baissé d'un peu plus de 2,5 points par rapport au BR2 en raison de la part des crédits consacrés au plan campus (-2.97M€).

#### De quoi parle-t-on ?

Les **dépenses décaissables** sont celles qui entraînent des sorties de caisse directes, tandis que les charges non décaissables sont celles qui n'entraînent pas de mouvements financiers directs (par exemple les dotations aux amortissements).

### 3.3.4 Dépenses de fonctionnement

ENS de Lyon	BI 2018	Ecart BI2018/BR2 2017	BR2 2017	Ecart BI2018/BI2017	BI 2017	Ecart BI2018/CF2016	CF 2016
Fonctionnement	34 080 474 €	3 618 891 €	30 461 583 €	7 564 962 €	26 515 512 €	7 062 209 €	27 018 265 €

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 34,08M€ et sont en augmentation de 11% par rapport au BR2 2017.

Les dépenses décaissables augmentent de 3,86M€. Plusieurs facteurs viennent expliquer cette situation :

- Les reversements qui devront être effectués auprès des établissements accueillant les élèves en contrats doctoraux ont entraîné une hausse des charges de fonctionnement de 3,46M€
- Les dépenses liées au compte 633 génèrent une augmentation de 1,16M€ sur les dépenses de fonctionnement
- Les moyens établissements ont été abondés de 0,38M€ en fonctionnement : ces moyens ont été répartis un peu différemment par rapport au BR 2 : des moyens alloués à la présidence en 2017 pour les 30 ans de l'école ont pu être redéployés sur les vice-présidences pour 2018. Des crédits supplémentaires ont été alloués à la DGS pour tenir compte de la centralisation des dépenses d'affranchissement auparavant réparties sur tous les services tout en maintenant le niveau des moyens dans les structures, plus particulièrement à la vice-présidence recherche et à la BDL. Les dépenses de gardiennage et de ménage ont été ajustées pour toute l'année 2018 pour tenir compte de la conclusion de nouveaux marchés courant 2017, mais également des changements de périmètre (ouverture du bâtiment M7, par exemple). Les prestations audiovisuelles de l'amphi Mérieux ont été augmentées dans le budget d'ENS Medias pour prendre en compte le départ à la retraite du régisseur de l'amphi. Des crédits sont également prévus pour des prestations informatiques relatives aux outils de scolarité, la rénovation de la salle des thèses, la salle de convivialité sur le site Descartes.
- En revanche, il y a une baisse des dépenses liées tant aux recettes infra-annuelles que pluriannuelles pour 1,14M€ : des projets se sont terminés en 2017 ou arrivent à leur fin en 2018, notamment à l'IFE, à la vice-présidence études et à la vice-présidence recherche, en provenance de l'Etat, de la région et des PALSE. Les nouveaux projets financés par la région ou par l>IDEX commencent seulement, d'autres projets seront très certainement inscrits au budget rectificatif prévu en septembre 2018.

Les dépenses non décaissables de fonctionnement concernent les amortissements et provisions et sont en légère diminution, de 0,24M€. Malgré une augmentation des investissements 2017, les amortissements sont à ce jour maîtrisés dans la mesure où des biens anciens sont complètement amortis depuis 2017. Il convient cependant que l'établissement poursuive l'analyse des amortissements, notamment, des amortissements non neutralisés, au vu des investissements prévus dans les années à venir.

### 3.3.5 Dépenses d'investissement

ENS de Lyon	BI 2018	Ecart BI2018/BR2 2017	BR2 2017	Ecart BI2018/BI2017	BI 2017	Ecart BI2018/CF2016	CF 2016
Investissement	7 751 164 €	-3 600 373 €	11 351 537 €	-1 333 577 €	9 084 741 €	1 352 €	7 749 812 €

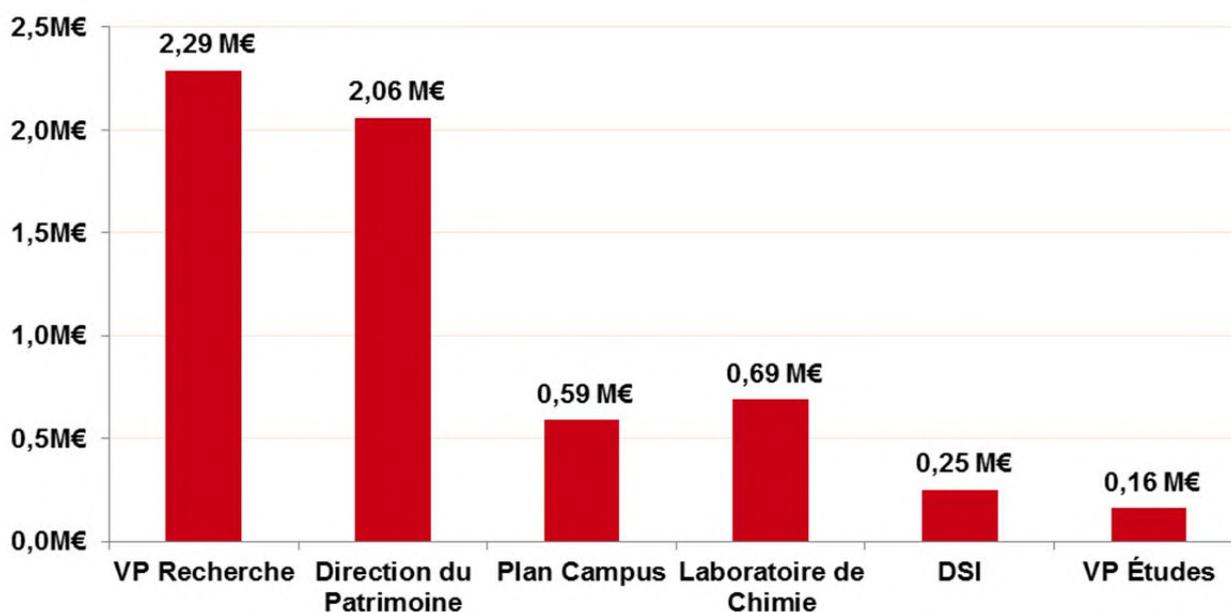


Figure 11 : les six principaux investisseurs au BI 2018

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 7,75M€ soit une diminution de 3,6M€ par rapport au BR2 2017.

Les dépenses 2018 au titre du plan campus sont prévues à hauteur de 0,59M€ alors que la BR2 prévoyait 3,56M€. Les dépenses relatives à la MOP Monod seront terminées d'ici la fin de l'exercice 2017. Pour la MOP concernant les postes électriques, les crédits prévus permettront de payer la TVA non déductible puisqu'il avait été décidé courant 2016 de gérer les MOP en livraison à soi-même. Pour mémoire, ce mécanisme permet de récupérer la TVA pendant la durée de l'opération et de décaler le paiement de la TVA non déductible à la date de mise en service. Quant à la MOP Descartes, les travaux se poursuivent cette année et il est prévu un achèvement en 2019.

D'autres opérations immobilières sont prévues et avaient déjà été affichées au BR 2017 comme le traitement climatique de la BDL, les restructurations de la résidence étudiante Debourg et du restaurant Monod pour un montant total de 300 k€. Les dépenses seront nettement plus importantes en 2019 et même 2020 et 2021 pour la résidence étudiante Debourg. S'agissant de la résidence étudiante, la projection financière, tant en recettes qu'en dépenses, est encore en cours de réalisation et est susceptible d'évoluer au

cours de l'exercice 2018. Un prélèvement sur fonds de roulement est prévu à hauteur de 7M€ et des financements complémentaires sont recherchés.

Le budget investissement de la VP recherche est en augmentation car il a été décidé de centraliser à son niveau les crédits afférents aux travaux complémentaires entrepris dans le cadre du PPP pour les structures de la recherche. En effet, cela permet de suivre précisément le budget de ces projets en lien avec les besoins exprimés par les unités, en collaboration avec la direction du patrimoine. Ces travaux complémentaires s'élèvent en 2018 à 1,49M€. Des crédits sont également prévus pour du renouvellement d'équipements scientifiques ou l'acquisition de nouveaux appareils (0,6M€).

Les moyens établissement sont également consacrés à des projets informatiques, des équipements informatiques pour DUNES, l'IFE, les services de la présidence, du renouvellement pour ENS Medias, le remplacement de deux véhicules pour les équipes du service MMO ainsi que des équipements pour l'enseignement.

### 3.3.6 Dépenses de personnel, masse salariale et plafond d'emplois

#### De quoi parle-t-on ?

**Les dépenses de personnel** : il s'agit des rémunérations principales versées aux agents de l'établissement, des cotisations patronales qui leur sont liées, des rémunérations accessoires ainsi que des prestations sociales obligatoires.

**Masse salariale État** : il s'agit des crédits transférés à partir du titre 2 du budget de l'État lors du passage aux compétences et responsabilités élargies en 2010.

**Ressources Propres** : il s'agit de toutes les autres charges de personnels hors crédits transférés : contrats de recherche, vacations, jury de concours. Ces crédits sont gérés par la Direction des Affaires financières

#### 3.3.6.1 Masse salariale globale

L'enveloppe de masse salariale de l'ENS de Lyon proposée au vote du conseil d'administration pour le budget initial 2018 s'élève à **97 097 305€** (dont 97 084 505 € pour l'ENS de Lyon et 12 800€ pour le SACD de la BDL).

- **91 796 124 €** de dépenses prévisionnelles **sur masse salariale État**
- **5 301 181 €** de dépenses prévisionnelles **sur ressources propres**, dont 12 800€ de la BDL

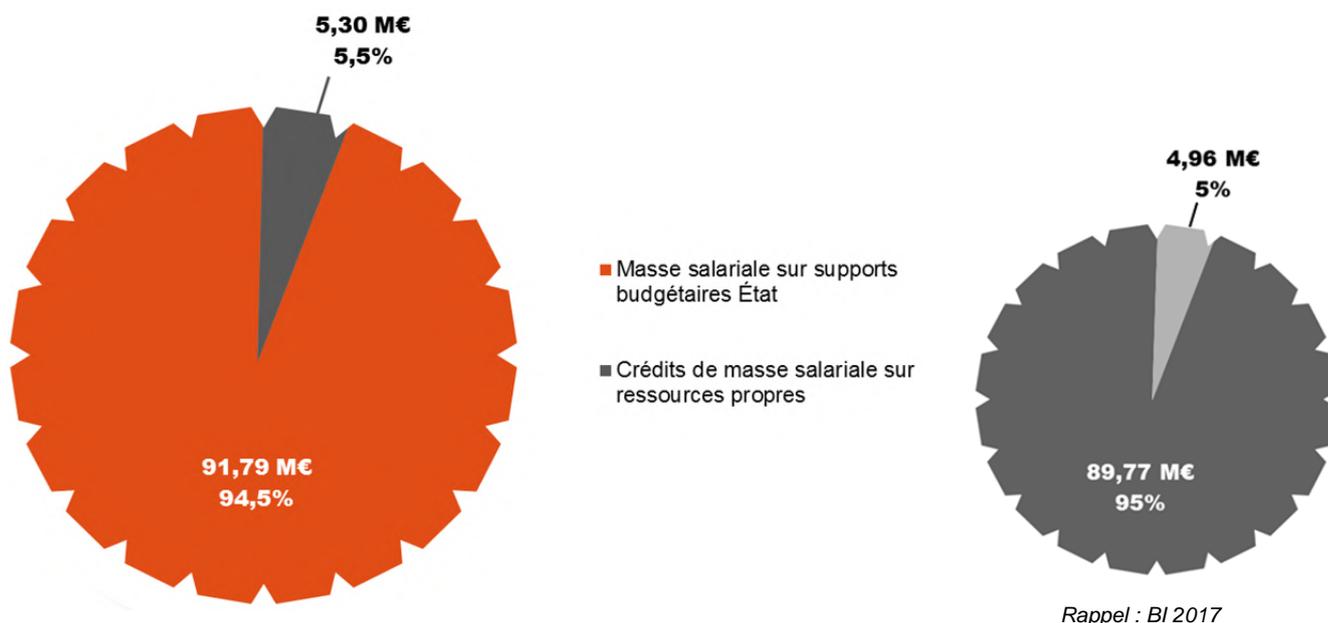


Figure 12 : Part relative de la masse salariale État et de la masse salariale sur ressources propres dans les dépenses de personnel au BI 2018

La répartition entre les dépenses de masse salariale État et celles sur ressources propres demeure relativement stable par rapport au budget présenté l'an dernier.

A l'inverse, le montant total de dépenses salariales augmente de 2,5% en comparaison des éléments estimés pour le budget initial 2017.

Dans le cadre de nos projections financières, la charge de masse salariale sur support budgétaire État varie de : + 2,2 % (soit + 2,02 M€). Cette hausse résulte notamment :

- des effets de mesures de portée nationale et ministérielle (+ 260k€ au titre de la compensation de l'augmentation de la CSG), des entrées et sorties prévisionnelles (+ 396k€), de l'évolution d'éléments de rémunération (+ 417k€), des effets mécaniques de la masse salariale de l'École liée au GVT positif (+ 560k€), de l'intégration des personnels de l'UMS Persée (+ 450k€).

La prévision de la charge de masse salariale financée sur ressources propres augmente de 337k€ (+ 6,8%), en prévision de recrutements sur de nouveaux contrats de recherche.

L'exercice 2018 est marqué par la mise en œuvre de nouvelles mesures salariales :

*(Les prévisions ont été établies sur la base des éléments d'information en notre possession lors de la construction budgétaire)*

- Une prime compensatoire couvrant la hausse de la CSG pour l'ensemble des agents titulaires de l'établissement va être mise en place (+ 260k€) ;
- l'annonce du ministère de l'Action et des Comptes Publics, concernant le report de certaines mesures d'application du protocole "Parcours professionnels, carrières et rémunération" (PPCR), sur l'exercice 2019 (cf. « rendez-vous salarial du 16 octobre 2017 ») ;
- Par ailleurs, le protocole RIFSEEP (régime indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'engagement professionnel) initié en 2017 au sein de l'établissement, sera déployé pour le personnel de bibliothèque. En 2018, à ce titre, l'établissement prévoit une enveloppe de 250 k€ pour l'ensemble des personnel BIATSS de l'École

### 3.3.6.2 Masse salariale sur supports budgétaires de l'État

#### A- Principaux éléments de variation de la masse salariale État entre les prévisions initiale et rectificative

##### De quoi parle-t-on ?

Le **GVT** est la part de l'évolution des salaires qui résulte des évolutions de carrière propres à chaque agent. Il se décline en trois composantes :

- **l'effet glissement** : c'est l'impact des flux entrants et sortants, c'est-à-dire du renouvellement du personnel sur l'évolution de la masse salariale. Les entrants sont en moyenne plus jeunes et moins « primés » et par, conséquent, rémunérés à un niveau moins élevé que l'ensemble des personnels d'un établissement. L'effet des entrants est donc en général négatif sur l'évolution générale de la masse salariale. Le signe de l'effet des sortants est moins évident car les sortants ne sont pas forcément des personnes plus qualifiées et/ou plus âgées et donc mieux rémunérées.
- **l'effet vieillesse** : c'est l'impact sur l'évolution générale de la masse salariale des changements de salaire, sans changement de fonction, dus au déroulement normal de carrière dans le métier suite à l'ancienneté : avancement sur grille indiciaire
- **l'effet technicité** : c'est l'impact sur l'évolution générale de la masse salariale des changements de grade ou de corps, et/ou de l'acquisition de compétences nouvelles. Ces changements sont en général validés suite à un concours ou un examen professionnel.

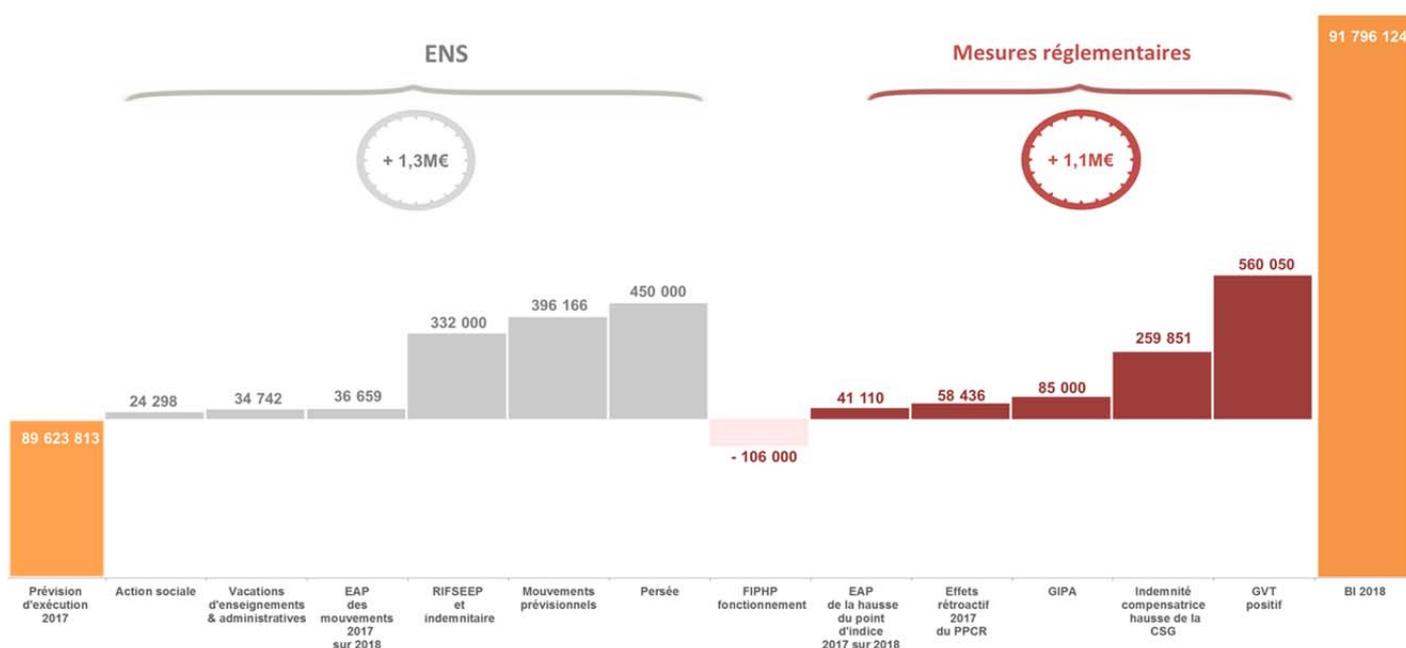


Figure 13 : Évolution structurelle des prévisions de masse salariale État entre la prévision d'exécution 2017 et la projection 2018

La décomposition des facteurs d'évolution de la masse salariale présente l'impact budgétaire des principales mesures salariales sur l'exercice 2018.

Ces dépenses sont ventilées selon leur nature. Il s'agit d'une part, de mesures réglementaires obligatoires et d'autre part, de décisions de l'établissement.

Aussi, l'exécution prévisionnelle 2017 de la masse salariale État est estimée à 89 623 813€, ce qui correspondrait à un taux d'exécution de 98,40% de l'enveloppe votée au BR (91 087 180 €).

Entre notre prévision d'exécution 2017 et notre projection 2018, les dépenses de rémunérations de l'établissement progressent de 2 172 311€ (+ 2,4 %).

Les principaux éléments venant impacter cette hausse de dépenses prévisionnelles sur le support budgétaire État sont d'ordres :

### -Réglementaires

- L'impact sur 2018 de la revalorisation en 2017 de la valeur du point d'indice s'élève à 41 k€ ;
- L'incidence des effets rétroactifs du protocole PPCR estimée à 58k€.
- Le report de la date d'entrée en vigueur de certaines mesures d'application du protocole a été annoncé par le ministre de l'action et des comptes publics, lors du rendez-vous salarial du 16 octobre 2017. Néanmoins, les agents qui devaient bénéficier du PPCR en 2017, en percevront les effets de manière rétroactive sur l'année 2018 ;
- La Garantie Individuelle du Pouvoir d'Achat (GIPA), mesure salariale compensant la perte de pouvoir d'achat liée à une augmentation de l'inflation plus rapide que celle du traitement indiciaire de l'agent, est estimée à 85k€ sur l'exercice 2018.
- la mise en place d'une indemnité compensatrice de CSG (contribution sociale généralisée) :
- Ce dispositif vient augmenter la masse salariale de près de 260k€ sur l'exercice 2018 ;
- L'effet est neutre dans la mesure où elle va être intégralement compensée en recettes par l'État.
- L'évolution mécanique de la masse salariale de l'École liée au GVT. Positif pour plus de 560k€, il est généré par la structuration des emplois de l'École et sa pyramide des âges. Pour rappel, en 2016, une compensation de 303k€ a été attribuée à l'établissement ;
- La contribution au FIPHFP ne relève plus des charges de personnel, cette taxe est désormais considérée comme une dépense de fonctionnement. Ce transfert de charge entraîne mécaniquement une diminution des dépenses de salariales de 106k€

**-A l'initiative de l'établissement :**

- Les dépenses de personnel liées aux mouvements prévisionnels 2018 sont évaluées à 396k€.

L'incidence financière des entrées/sorties des élèves à la rentrée 2018 (moins de départs que d'entrées), et l'arrivée de nouveaux titulaires en cours d'année (recrutement, retour de disponibilité, retour de détachement...) viennent augmenter la masse des salaires budgétée.

- La politique indemnitaire (+ 332k€), dont :
  - La mise en œuvre du protocole concernant le «régime indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'engagement professionnel» (RIFSEEP) déployé pour les personnels ITRF de l'École (+ 250k€) ;
  - La prévision de masse salariale consacrée aux primes est en augmentation (prime de recherche et d'enseignement supérieure, prime de responsabilité pédagogique, prime de charge administrative...) de 82k€ ;

Par ailleurs, le coût de l'intégration des personnels de l'UMS Persée a fait l'objet d'une budgétisation de masse salariale de 450k€ (hypothèse d'une arrivée au 1<sup>er</sup> janvier 2018).

L'impact financier de cette opération n'est pas totalement neutre pour l'établissement. Bien qu'un transfert de recette soit programmé, reste en suspens le surcoût de cette intégration lié à des politiques indemnitaires différentes entre l'UDL et l'ENS de Lyon.

Néanmoins, il est probable qu'en raison de l'alignement des rémunérations de ces agents sur les grilles salariales de l'École, un réajustement de notre subvention DGSIP soit opéré.

## B- Répartition de la masse salariale État par population

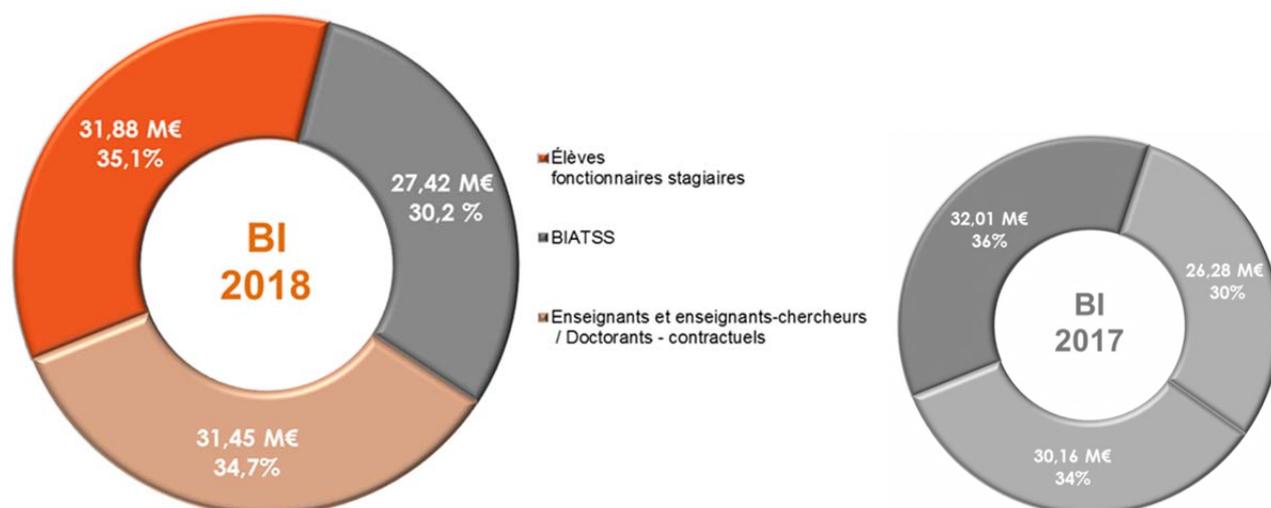


Figure 14 : Répartition de la masse salariale sur emplois budgétaires de l'État par population en 2018

La répartition prévisionnelle des dépenses de personnel entre les différentes populations se décompose ainsi :

### ➤ Élèves fonctionnaires stagiaires :

Les dépenses de salaires des élèves fonctionnaires stagiaires représentent 35,1% des dépenses de rémunérations globales.

Population	BI 2018	Prévision d'exécution 2017	Écarts
Élèves fonctionnaires stagiaires	31 887 863 €	31 477 732 €	410 132 €

Cette prévision de dépenses est en hausse de 410k€ par rapport à l'exécution prévue en 2017.

Ce résultat s'explique par :

- les mouvements prévisionnels 2018. Les entrées et sorties planifiées lors du prochain exercice se basent sur un nombre plus important d'entrées que de départs pour la prochaine rentrée universitaire, et un solde neutre, entre les départs pour césures et les réintégrations d'élèves ;
- Un GVT positif dû au changement d'échelon des élèves passant de la première à la deuxième année.

➤ Enseignants et enseignants-chercheurs – Doctorants contractuels

 Population	BI 2018	Prévision d'exécution 2017	Écarts
<b>Enseignants et enseignants-chercheurs</b>	31 452 969 €	30 437 023 €	<b>1 015 946 €</b>

La prévision de masse salariale concernant les enseignants-chercheurs est augmentée de 1,01 M€ comparée à la prévision d'exécution 2017.

Cette augmentation résulte entres autres :

- du GVT positif (+ 230k€) ;
- de la prime venant compenser les effets de la CSG (+ 153k€) ;
- dépenses de gratifications et du régime indemnitaire (+ 167k€, dont 70 k€ au titre de la GIPA) ;
- impact financier des entrées et sorties prévues en 2018 (+ 60k€) ;
- effets des mouvements de personnels enregistrés en 2017 sur 2018 (+ 345k€).

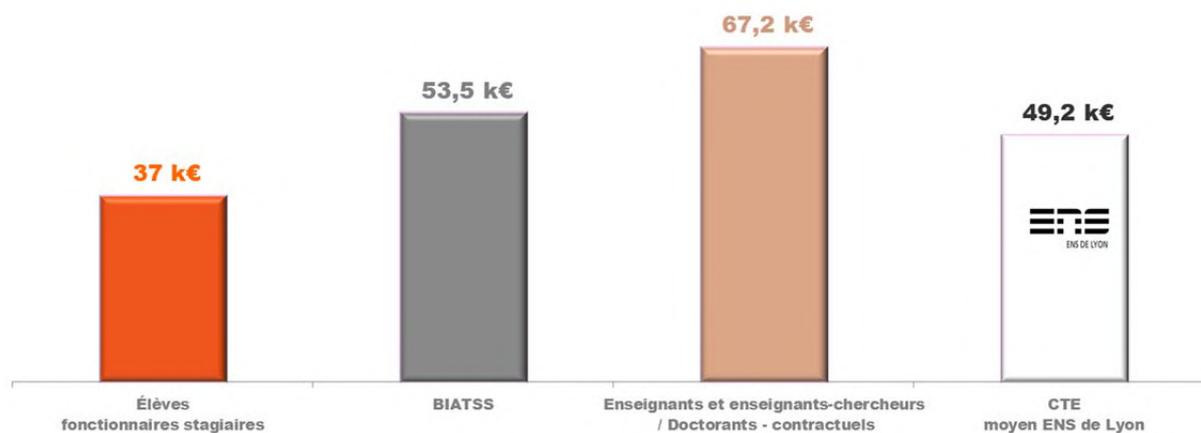
➤ BIATSS :

 Population	BI 2018	Prévision d'exécution 2017	Écarts
<b>BIATSS</b>	27 421 758 €	26 635 266 €	<b>786 492 €</b>

Les dépenses liées aux personnels BIATSS sont également en hausse.

Cette réévaluation de 786k€ se justifie en partie par :

- l'intégration des personnels de l'UMS Persée (+450k€)
- du GVT positif (+ 221k€) ;
- la prime venant compenser les effets de la CSG (+ 99k€) ;
- l'entrée en vigueur de certaines mesures d'application du protocole RIFSEEP (cotation des postes : + 250k€) ;
- le solde des entrées/sorties prévisionnelles 2018 (- 227k€), cette diminution d'ordre structurelle traduit les effets négatifs du remplacement temporaire de personnels titulaires par des agents contractuels sur la masse salariale, ou le décalage existant entre la date de départ en retraite d'un agent et la date de son remplacement.



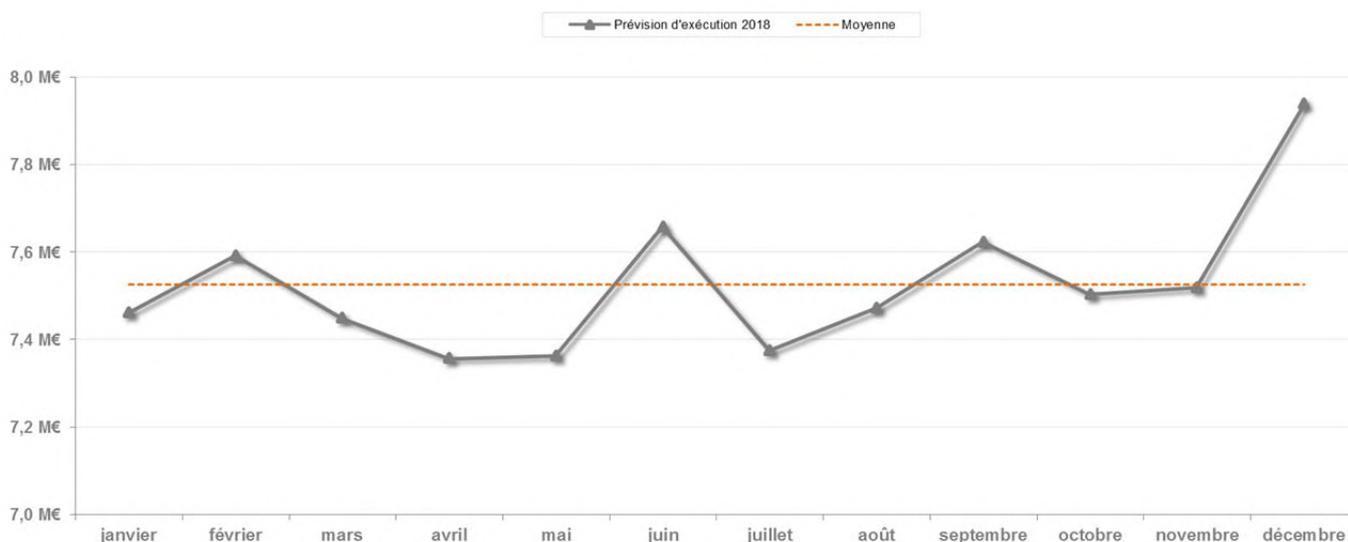
**Figure 15 : Coût total employeur prévisionnel moyen global et par population sur masse salariale État, en 2018**

Le coût total employeur moyen de l'École est estimé à 49 269 €, soit plus de 749 € par rapport au BI 2017.

 CTE annuel moyen	BI 2018	BI 2017	2016	2015
		49 269 €	48 520 €	48 252 €

Cette progression est liée à l'augmentation systématique de la masse salariale due au "glissement, vieillesse, technicité" (GVT) positif, de la mise œuvre de dispositifs de portée nationale (effets rétroactifs du PPCR, compensation de la CSG), et des modalités d'application du protocole RIFSEEP au sein de l'École.

### C- Périodicité : évolution mensuelle des dépenses de rémunérations sur support budgétaire État



**Figure 16 : Evolution mensuelle des dépenses prévisionnelles de masse salariale État**

La masse salariale sur emplois budgétaires de l'État est évaluée à 90 762 591€ pour l'exercice 2018. Les emplois budgétaires étant liés aux ETPT, ces dépenses salariales consomment le plafond d'emplois.

L'enveloppe globale de masse salariale État inscrite au budget, intègre également les prévisions de dépenses de personnel ne décomptant pas le plafond d'emplois (vacations administratives et d'enseignements), et celles hors paie sans ordonnancement préalable (hors PSOP), telles que la masse salariale consacrée à l'action sociale ou la restauration.

La dépense moyenne mensuelle de la masse salariale État s'élève à environ 7,6M€.

L'aspect discontinu des dépenses mensuelles de personnel se justifie essentiellement par des éléments de rémunération dont la mise en paiement n'est pas systématique (par exemple : primes non mensualisées des enseignants-chercheurs), et par les flux d'entrées et de sorties de personnels.

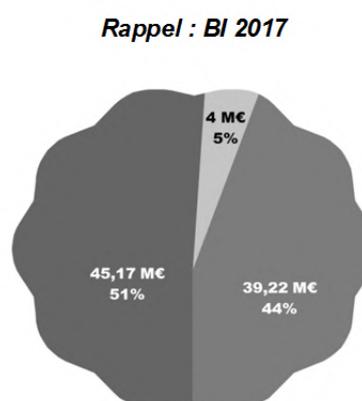
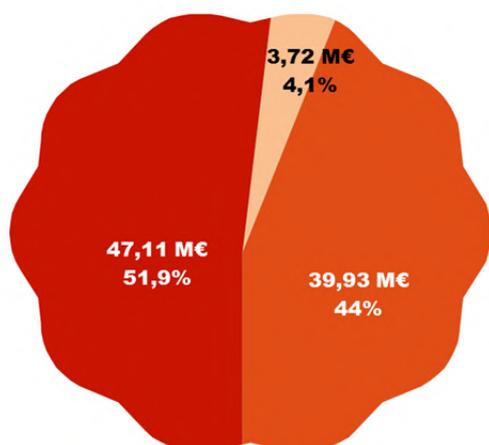
La spécificité du mois de décembre est à noter. Celle-ci est la résultante du versement de l'ensemble des primes non mensualisées (dont les primes de fin d'année des personnels BIATSS), ainsi que de dépenses dont le mois d'impact est encore inconnu lors de la construction budgétaire.

## D- Dépenses de personnel par catégorie de rémunération

La répartition au budget initial 2018 des dépenses de personnel sur masse salariale État par catégorie de rémunération est la suivante :

- 51,9% correspondent aux rémunérations principales des personnels titulaires et contractuels, soit 47,11M€.
- 44% relèvent des cotisations, contributions et prestations sociales avec 39,93M€, dont 29,33M€ de cotisation employeur au CAS Pensions.
- 4,1% correspondent aux différents régimes indemnitaires (3,72M€).

■ Rémunérations principales ■ Primes et indemnités ■ Cotisations et contributions sociales



**Figure 17 : Ventilation des dépenses de personnel 2018 sur emplois budgétaires de l'État, par catégorie de rémunération (en %)**

Alors que ce budget enregistre une hausse des dépenses de masse salariale par rapport à la prévision initiale 2017, la répartition par catégorie de rémunération demeure globalement stable.

Cet équilibre s'explique par la stagnation des taux des diverses charges patronales, dont le CAS Pensions pour le traitement des titulaires.

On note toutefois de légères variations telles une augmentation de la part des rémunérations principales (près de 1%) et, à l'inverse, une diminution des primes et indemnités (- 0,9 %)

Ces évolutions résultent de l'impact du PPCR. De manière mécanique, la transformation en points d'indice majorés d'une partie du montant indemnitaire perçu par un agent titulaire va engendrer dans le même temps une diminution du montant de ses primes et une augmentation de sa rémunération principale.

## E- Autres crédits de personnel sur masse salariale État

Ces autres crédits comprennent les dépenses HPSOP (hors paie sans ordonnancement préalable) telles que les budgets RH consacrés à la restauration, l'action sociale, mais aussi, les dépenses de personnels ne décomptant pas au plafond d'emplois (vacations, indemnités de jurys).

Le graphique suivant présente leur répartition selon la typologie de dépense :

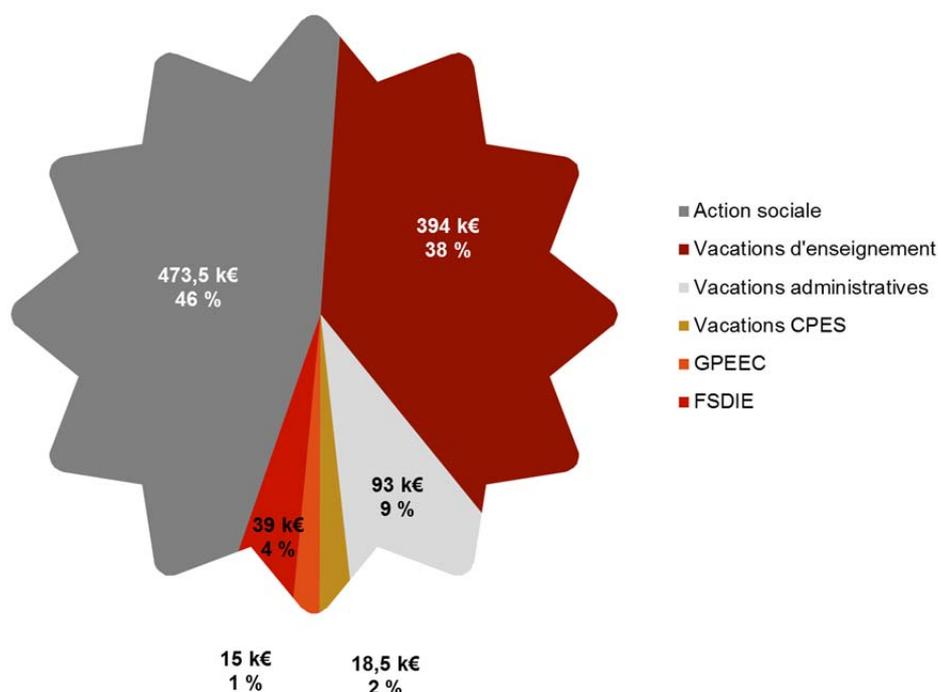


Figure 18 : Ventilation des autres crédits de masse salariale État au BI 2018 par type de rémunération, en montants et pourcentages

Autres dépenses MSE	BI 2018	BI2017	Écarts
	1 033 533 €	1 217 926 €	- 184 393 €

Ces autres crédits de personnel comprennent :

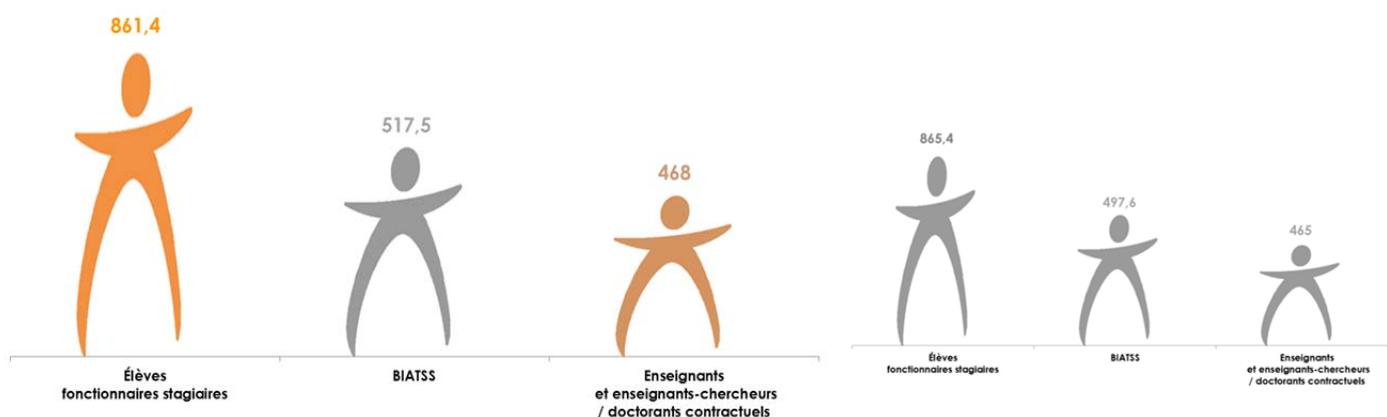
- Les vacances liées à la CPES pour 19k€ ;
- Les crédits de personnel inscrits pour la gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et des compétences (GPEEC) à hauteur de 15k€ (exemples : jury

de concours ITRF, formateurs...)

- Le fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes (FSDIE) pour 39k€ ;
- La prévision concernant les vacances administratives et techniques est de 93 k€. Certaines dépenses de personnel jusqu'à présent imputées à ces vacances basculent désormais sur le poste de rémunérations des personnels BIATSS (près de 80k€) ;
- Une diminution des prévisions des vacances d'enseignement de 142k€ par rapport au budget initial est constatée :  
Les dépenses du dispositif ACE (activité complémentaire d'enseignement) rattachées initialement à ces vacances, sont maintenant imputées aux rémunérations principales et entraînent une baisse de 105k€. Il s'agit d'un repositionnement de crédits en cohérence avec la nature de la dépense. Le budget de ces vacances est donc en diminution de 37k€ ;
- L'action sociale est en baisse de 89 k€, s'établissant ainsi à 473k€ pour 2018. Cette évolution s'explique par le transfert en charge de fonctionnement de la contribution au FIPHFP, initialement rattachée aux charges de personnel.

## F- Plafond d'emplois

Pour information, le plafond d'emplois sur supports budgétaires de l'État est fixé à 1 975 ETPT (cf. annexe "Tableau des emplois").

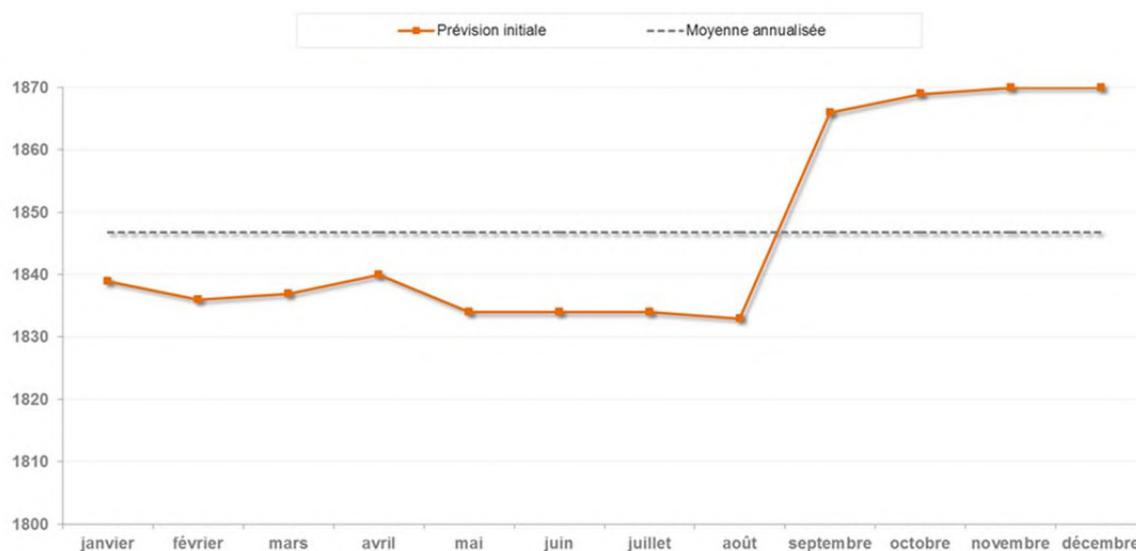


**Figure 19 : Répartition des ETPT par population sur emplois budgétaires de l'Etat en 2018**

La prévision de consommation des ETPT sur emplois budgétaires s'établit à 1 846,8 ETPT. Cette moyenne annualisée prend en considération les arrivées et départs prévus sur l'exercice budgétaire.

La prévision en hausse de 123,8 ETPT par rapport au BI est le fait :

- d'un nombre d'agents BIATSS contractuels plus important ;
- des arrivées de personnels Enseignants Chercheurs en septembre 2017, dans le cadre de la campagne d'emplois 2017
- de l'intégration des personnels de l'UMS Persée

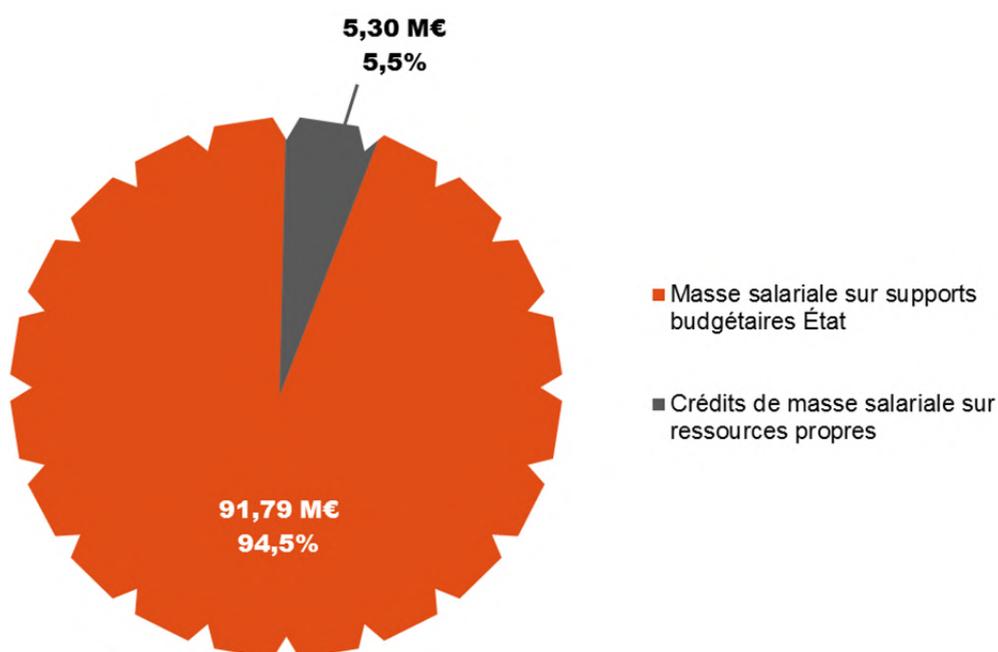


**Figure 20 : Courbe de consommation prévisionnelle mensuelle des ETPT en 2018 sur supports budgétaires État**

Un accroissement significatif des ETPT est observé en septembre et octobre.

Ces augmentations coïncident avec le calendrier des campagnes d'emplois, les retours prévisionnels de congés sans traitement des élèves fonctionnaires stagiaires à la rentrée universitaire 2018 ainsi que les arrivées des nouveaux doctorants.

### 3.3.6.1 Masse salariale sur ressources propres

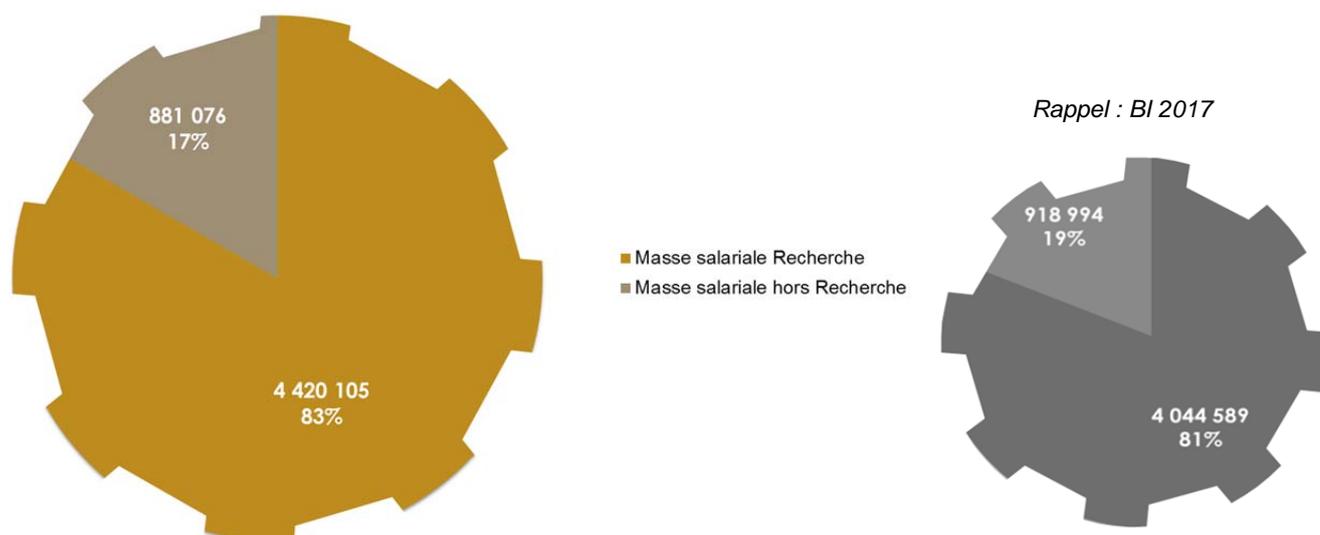


**Figure 21 : Rappel : Part relative de la masse salariale État et de la masse salariale sur ressources propres dans les dépenses de personnel au BI 2018**

Les crédits de personnels financés sur ressources propres s'élèvent à 5 301 181€, soit 5,5% de l'ensemble des dépenses de masse salariale prévues pour ce budget initial 2018. Ces charges augmentent de 337k€ (+6,8%), en raison de recrutements sur de nouveaux contrats de recherche.

Pour précision, les dépenses via des contrats de recherche revêtent un caractère très approximatif car l'obtention de certains d'entre eux auprès des bailleurs de fonds n'est pas encore connue lors de la construction de ce budget.

L'exécution pourra ainsi être différente, mais sans effet sur le résultat dans la mesure où le principe général des contrats qui prévaut est : dépenses = recettes.



**Figure 22 : Répartition globale des crédits de masse salariale sur ressources propres par destination de la dépense au BI 2018**

La part de la masse salariale dédiée à la recherche est importante : elle réunit ainsi 83% des crédits de ressources propres.

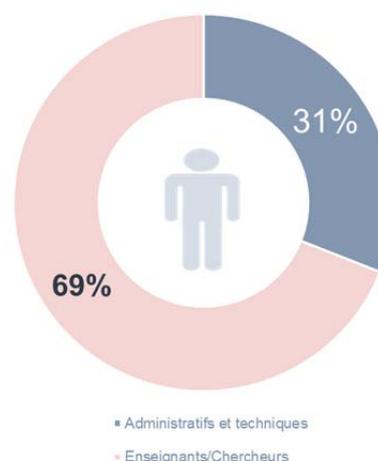
Cela représente une prévision de 4,42M€.

Les crédits "hors recherche" s'établissent à 881k€ et concernent principalement les vacances prévues pour le jury du concours d'entrée de l'ENS, dont la charge pour 2018 est estimée à 550k€.

Les autres crédits concernent des CDD et/ou vacances dans des services comme la BDL par exemple, là encore toujours financés par des ressources externes.

Le plafond d'emplois annuel associés aux ressources propres est estimé à 110,9 ETPT en 2018

- 76,6 ETPT enseignants chercheurs
- 34,3 ETPT administratifs et techniques



■ Administratifs et techniques  
■ Enseignants/Chercheurs

### 3.3.6.2 Masse salariale globale et ETPT proposés au vote du conseil d'administration

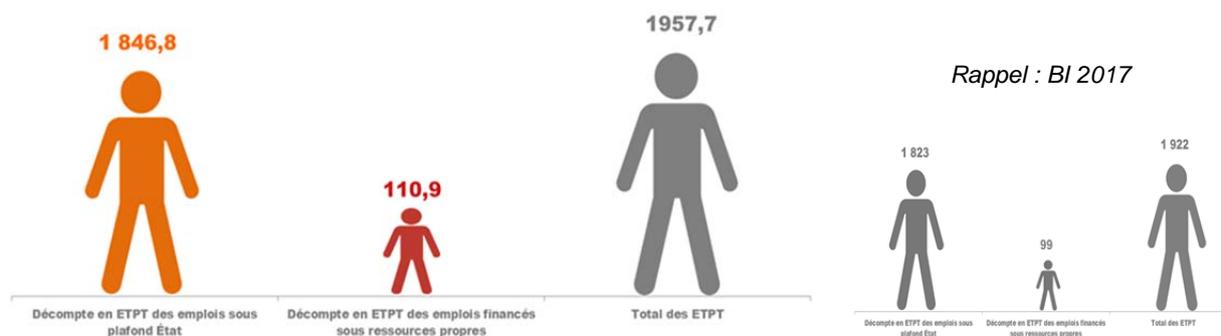


Figure 23 : Décomposition du plafond d'emplois prévisionnel 2018 (en ETPT)

Le respect du plafond d'emplois se mesure en moyenne annualisée.

Les emplois État (1 846,8 ETPT) sont augmentés des emplois sur ressources propres (110,9 ETPT) pour former le plafond d'emplois de l'établissement.

Pour rappel, un plafond global de 1 922 ETPT était prévu au budget initial 2017.

Sur le plafond État, la prévision rectificative en augmentation de 23,8 ETPT se justifie par l'augmentation des effectifs des agents non titulaires et enseignants-chercheurs et l'intégration des personnels de l'UMS Persée.

Sur le plafond ressources propres, les ETPT sont revus à la hausse (+ 11,9 ETPT) dans la mesure où les prévisions de dépenses de masse salariale consacrée à la recherche envisagent des recrutements supplémentaires, en lien avec de nouveaux financements.

**Le plafond global des emplois ainsi proposé au vote du conseil d'administration est de 1 957,7 ETPT.**

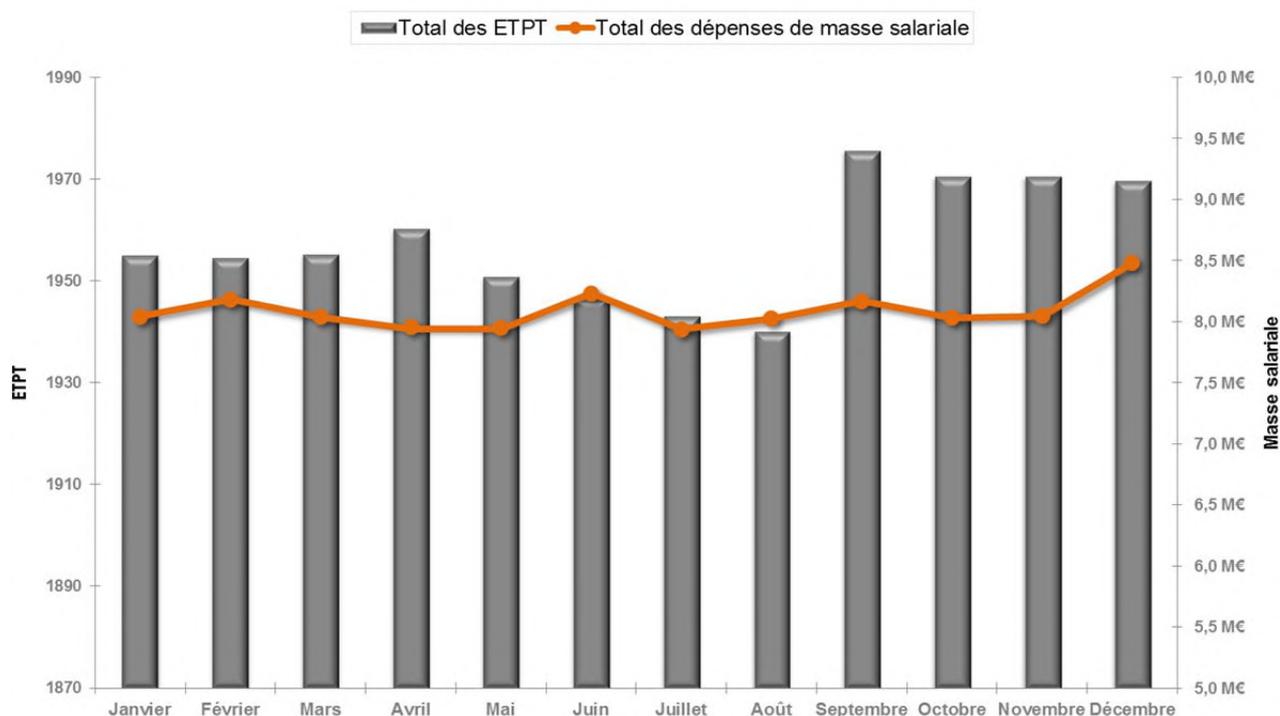


Figure 24 : Consommation mensuelle totale en ETPT et masse salariale globale au BI 2018

L'enveloppe de masse salariale globale de l'ENS de Lyon proposée au vote du conseil d'administration pour le budget INITIAL 2018 s'élève à 97 097 305 € pour 1 957,7 ETPT, dont :

Support - BI 2018	Dépenses prévisionnelles	ETPT
MS Recherche	91 796 124 €	1 846,8
MS hors Recherche	5 301 181 €	110,9
<b>Total</b>	<b>97 097 305 €</b>	<b>1 957,7</b>

La dépense mensuelle moyenne de masse salariale globale sur l'exercice 2018 est estimée à **8,09M€**.

Code LOLF	Libellé LOLF	Budget total par action	Part relative de la masse salariale
D101	Formation initiale et continue de niveau licence	1 245 777 €	71,6%
D102	Formation initiale et continue de niveau master	15 593 358 €	93,6%
D103	Formation initiale et continue de niveau doctorat	11 161 905 €	58,2%
D105	Bibliothèques et documentation	5 838 137 €	80,8%
D106	Recherche universitaire – sciences de la vie, biotechnologie et santé	5 270 176 €	59,3%
D107	Recherche universitaire – mathématiques, sciences et techniques de l'information, micro et nano technologies	2 942 880 €	82,2%
D108	Recherche universitaire – physique, chimie, sciences de l'ingénieur	5 389 871 €	60,6%
D110	Recherche universitaire – sciences de la Terre, de l'Univers et de l'environnement	1 615 971 €	66,9%
D111	Recherche universitaire – Sciences des Hommes et de la société	8 645 592 €	85,2%
D112	Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale	6 872 813 €	37,3%
D113	Diffusion des savoirs	3 435 100 €	87,1%
D114	Politique immobilière	10 864 856 €	29,8%
D115	Pilotage de l'établissement	51 356 670 €	85,1%
D201	Aides directes aux étudiants	825 308 €	9,0%
D203	Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives	731 950 €	75,8%
<b>Total LOLF</b>		<b>131 790 364 €</b>	<b>73,7%</b>

**Tableau 9 : Part de la masse salariale rapportée au total des actions LOLF décaissables du compte de résultat. BI 2018**

La part de la masse salariale rapportée aux crédits de paiement (=dépenses décaissables) atteint 73,7%.

### 3.3.7 Dépenses par destination

#### De quoi parle-t-on ?

Les actions de la loi organique relative aux lois de finances (LOLF) précisent la destination des crédits consommés.

Découpage indicatif du programme relatif aux formations supérieures et recherche universitaire, elles permettent de mettre en lumière les moyens affectés par l'établissement sur ses missions principales.

Code Action	Libellé
D101	Formation initiale et continue de niveau licence
D102	Formation initiale et continue de niveau master
D103	Formation initiale et continue de niveau doctorat
D105	Bibliothèques et documentation
D106	Recherche universitaire – sciences de la vie, biotechnologie et santé
D107	Recherche universitaire – mathématiques, sciences et techniques de l'information, micro et nano technologies
D108	Recherche universitaire – physique, chimie et sciences de l'ingénieur
D110	Recherche universitaire – sciences de la Terre, de l'Univers et de l'environnement
D111	Recherche universitaire – sciences de l'Homme et de la société
D112	Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale
D113	Diffusion des savoirs
D114	Immobilier - sécurité
D201	Aides directes aux étudiants
D202	Aides indirectes aux étudiants
D203	Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives
D115	Pilotage de l'établissement

Tableau 10 : actions LOLF

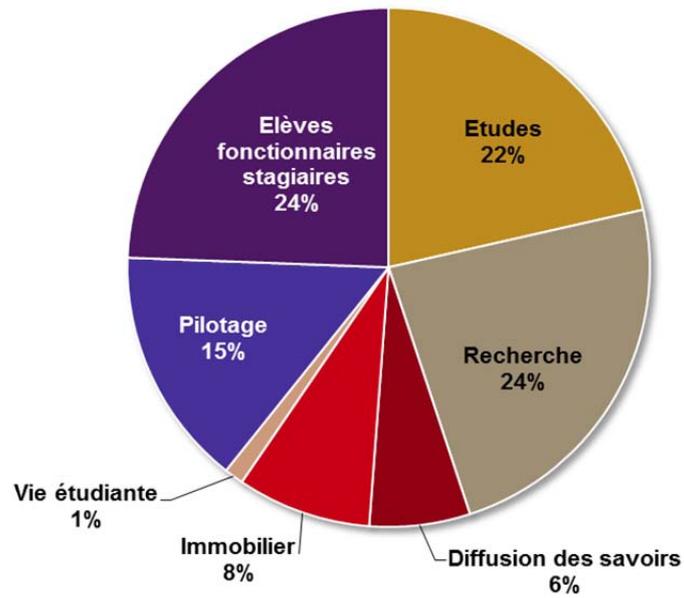


Figure 25 : répartition des crédits de paiement par domaine toutes masses confondues

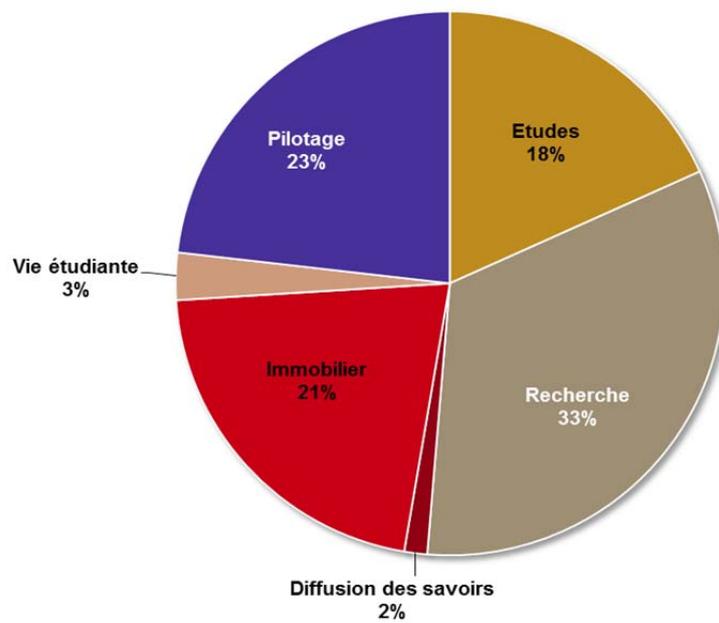


Figure 26 : répartition des crédits de paiement par domaine hors masse salariale et hors plan campus

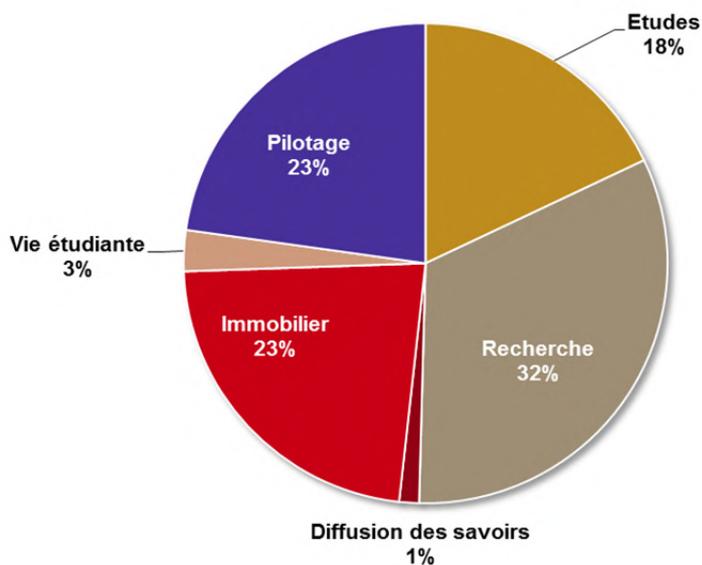


Figure 27 : répartition des crédits de paiement par domaine hors masse salariale

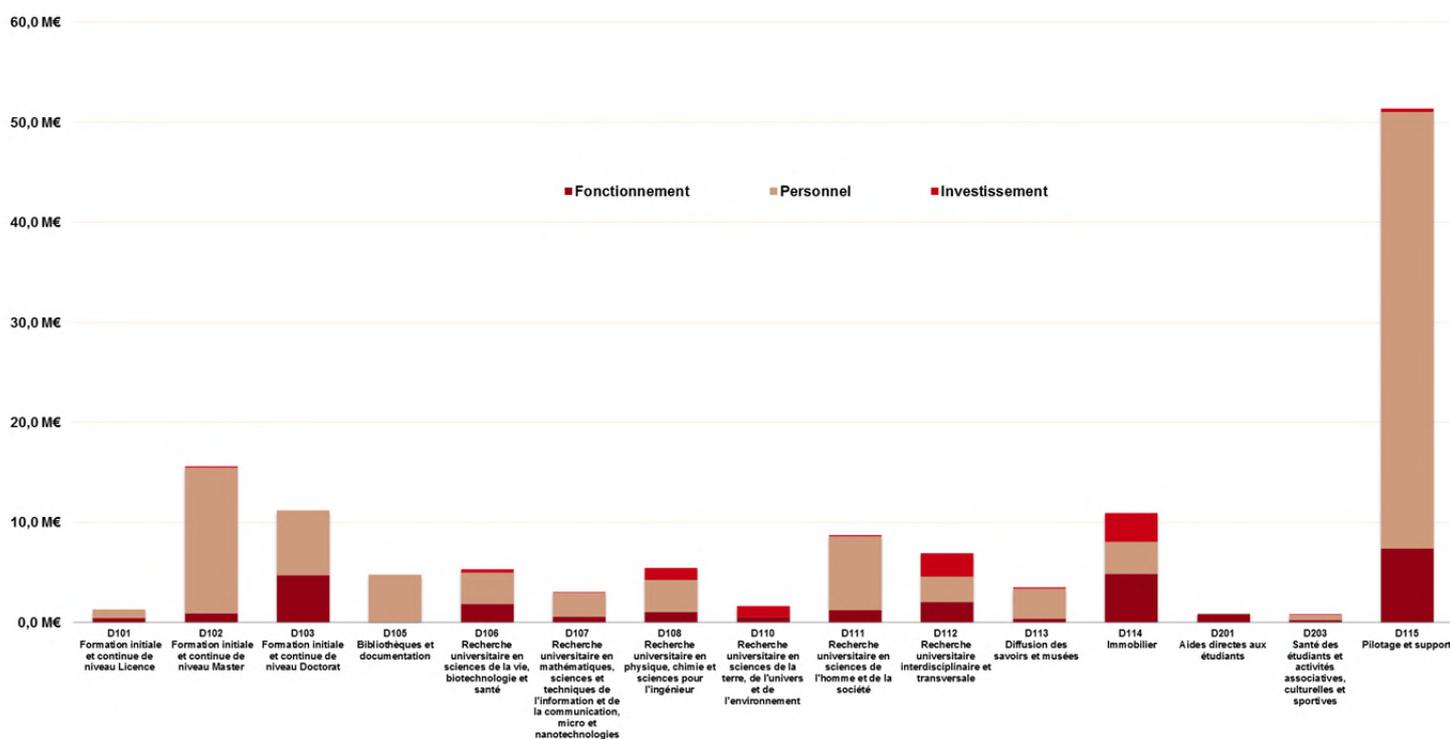


Figure 28 : crédits de paiement par masse et par destination – hors rémunération des élèves fonctionnaires stagiaires

Les variations les plus fortes concernent :

- L'immobilier : en raison de la baisse des dépenses du plan campus, cette destination prend une part moins importante dans le budget de l'école par rapport aux actes budgétaires précédents.
- Les études et notamment la destination D103 formation initiale et continue de niveau doctorat : le nouveau dispositif de gestion des contrats doctoraux fait augmenter la part des études dans le budget global de l'établissement.
- En ce qui concerne la recherche, les destinations D108 physique, chimie, D110 sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement et D112 recherche interdisciplinaire et transversale connaissent les plus fortes baisses. Les variations de dépenses sur la recherche sont étroitement liées aux prévisions sur les projets qui peuvent varier fortement d'un exercice à l'autre.

## 3.4 Annexes ENS de Lyon

### 3.4.1 Annexes pour vote

#### 3.4.1.1 Tableau 2 : Tableau des autorisations budgétaires ENS de Lyon

POUR VOTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

	Dépenses				Recettes		
	BR 2017 n°2		BI 2018		BR 2017 n°2	BI 2018	
	AE	CP	AE	CP			
<b>TOTAL</b>	<b>137 984 852 €</b>	<b>130 879 228 €</b>	<b>138 254 697 €</b>	<b>130 658 946 €</b>	<b>116 640 336 €</b>	<b>119 289 093 €</b>	<b>Recettes globalisées</b>
Personnel	96 484 823 €	96 484 823 €	97 084 505 €	97 084 505 €	106 236 164 €	110 134 030 €	Subvention pour charges de service public
dont contributions employeur au CAS Pension	29 694 528 €	29 694 528 €	29 039 148 €	29 039 148 €	1 174 075 €	66 240 €	Autres financements de l'Etat
Infra-annuel	93 112 050 €	93 112 050 €	93 181 567 €	93 181 567 €			Fiscalité affectée
Pluri-annuel	3 372 773 €	3 372 773 €	3 902 938 €	3 902 938 €	1 426 015 €	1 559 096 €	Autres financements publics
					7 804 682 €	7 529 727 €	Ressources propres
<b>Fonctionnement</b>	<b>31 568 845 €</b>	<b>23 237 868 €</b>	<b>31 254 549 €</b>	<b>26 018 277 €</b>			
Infra-annuel	27 765 795 €	18 529 678 €	17 102 593 €	17 170 894 €			
Pluri-annuel	3 803 050 €	4 708 190 €	14 151 956 €	8 847 383 €	<b>12 519 433 €</b>	<b>8 357 217 €</b>	<b>Ressources fléchées</b>
					443 488 €	670 750 €	Financements de l'Etat fléchés
Intervention					8 309 621 €	6 044 162 €	Autres financements publics fléchés
					3 766 324 €	1 642 305 €	Autres recettes fléchées
Investissement	<b>9 931 184 €</b>	<b>11 156 537 €</b>	<b>9 915 643 €</b>	<b>7 556 164 €</b>			
Infra-annuel	5 738 011 €	5 738 011 €	5 284 477 €	5 324 998 €			
Pluri-annuel	4 193 173 €	5 418 526 €	4 631 166 €	2 231 166 €			
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>137 984 852 €</b>	<b>130 879 228 €</b>	<b>138 254 697 €</b>	<b>130 658 946 €</b>	<b>129 160 369 €</b>	<b>127 646 310 €</b>	<b>TOTAL DES RECETTES</b>
<b>Solde budgétaire (excédent)</b>					<b>-1 718 859 €</b>	<b>-3 012 636 €</b>	<b>Solde budgétaire (déficit)</b>

## 3.4.1.2 Tableau 4 : Tableau d'équilibre financier ENS de Lyon

Tableau 4 : Tableau d'équilibre financier ENS de Lyon

POUR VOTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Besoins (utilisation des financements)		BR 2017 n°2	BI 2018
Solde budgétaire (déficit) *		1 718 859 €	3 012 636 €
dont solde budgétaire budget principal			
dont solde budgétaire budget du SAIC			
dont solde budgétaire FU			
dont solde budgétaire BAI			
dont solde budgétaire SIE			
Remboursements d'emprunts			
Opérations au nom et pour le compte de tiers (décaissements de l'exercice)		3 502 039 €	3 128 575 €
Autres décaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)			
<b>Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (= D2+b1+c1)</b>		<b>5 220 898 €</b>	<b>6 141 211 €</b>
Variation de trésorerie			
dont Abondement de la trésorerie fléchée		596 508 €	
dont Prélèvement sur la trésorerie disponible (non fléchée)			
<b>TOTAL DES BESOINS</b>		<b>5 220 898 €</b>	<b>6 141 211 €</b>
Financements (couverture des besoins)		BR 2017 n°2	BI 2018
Solde budgétaire (excédent) *			
dont solde budgétaire budget principal			
dont solde budgétaire budget du SAIC			
dont solde budgétaire FU			
dont solde budgétaire BAI			
dont solde budgétaire SIE (BDL)			
Nouveaux emprunts			
Opérations au nom et pour le compte de tiers (encaissements de l'exercice)		2 730 575 €	
Autres encaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)			
<b>Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (=D1+b2+c2)</b>		<b>2 730 575 €</b>	
Variation de trésorerie		-3 410 636 €	
dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée		-958 169 €	
dont Prélèvement sur la trésorerie disponible (non fléchée)		-2 452 467 €	
<b>TOTAL DES FINANCEMENTS</b>		<b>6 141 211 €</b>	

## 3.4.1.3 Tableau 6 : Tableau de situation patrimoniale ENS de Lyon

## POUR VOTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

## Compte de résultat prévisionnel

	BR 2017 n°2	BI 2018	BR 2017 n°2	BI 2018
<b>CHARGES</b>			<b>PRODUITS</b>	
Personnel	96 484 823 €	95 928 059 €	Subventions de l'Etat	108 246 510 €
<i>dont charges de pensions civiles*</i>	29 694 528 €	29 039 148 €	Fiscalité affectée	
Fonctionnement autre que les charges de personnel et intervention	30 461 583 €	34 080 474 €	Autres subventions	4 804 735 €
			Autres produits	15 123 080 €
<b>TOTAL DES CHARGES (1)</b>	<b>126 946 406 €</b>	<b>130 008 533 €</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS (2)</b>	<b>128 174 325 €</b>
<i>Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)</i>	<b>1 227 919 €</b>	<b>1 120 277 €</b>	<i>Résultat prévisionnel : déficit (3) = (2) - (1)</i>	
<b>TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3)</b>	<b>128 174 325 €</b>	<b>131 128 810 €</b>	<b>TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3)</b>	<b>131 128 810 €</b>

\* Il s'agit des sous-catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions.

## Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)

	BR 2017 n°2	BI 2018
<b>Résultat prévisionnel de l'exercice bénéfice (3)</b>	<b>1 227 919 €</b>	<b>1 120 277 €</b>
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	7 146 259 €	6 905 751 €
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	3 703 504 €	3 698 875 €
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés		
- produits de cession d'éléments d'actifs		
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice		
<b>= CAF *</b>	<b>4 670 674 €</b>	<b>4 327 153 €</b>

\* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

123 102 782 €

## État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

	BR 2017 n°2	BI 2018	RESSOURCES	BR 2017 n°2	BI 2018
<b>EMPLOIS</b>			<b>RESSOURCES</b>		
Insuffisance d'autofinancement*			Capacité d'autofinancement*	4 670 674 €	4 327 153 €
Investissements	11 351 537 €	7 751 164 €	Financement de l'actif par l'Etat	3 000 €	
			Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat	4 706 689 €	1 540 458 €
			Autres ressources	475 765 €	546 000 €
Remboursement des dettes financières			Augmentation des dettes financières		
<b>TOTAL DES EMPLOIS (5)</b>	<b>11 351 537 €</b>	<b>7 751 164 €</b>	<b>TOTAL DES RESSOURCES (6)</b>	<b>9 856 128 €</b>	<b>6 413 611 €</b>
			<b>PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8) = (6)-(5)</b>	<b>1 495 409 €</b>	<b>1 337 553 €</b>

## POUR INFORMATION DE L'ORGANE DELIBERANT

	BR 2017 n°2	BI 2018
<b>VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT : PRELEVEMENT (8)</b>	<b>-1 495 409 €</b>	<b>-1 337 553 €</b>
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	661 577 €	2 073 083 €
Variation de la TRESORERIE : PRELEVEMENT ou APPORT	-2 156 986 €	-3 410 636 €
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	15 407 517 €	14 069 964 €
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	-397 992 €	1 675 091 €
Niveau de la TRESORERIE	15 805 509 €	12 394 873 €

\* : montant issu du tableau "équilibre financier"

3.4.1.4 PAP : projet annuel de performance ENS de Lyon

Données budgétaires

Unité	BI 2017	BR 2017 n°1	BR 2017 n°2	BI 2018	Variation BI 2018 - BI 2017	Variation BI 2018 - BI 2017	Part des actions LOLF au sein du budget global de la diffusion des savoirs BI 2018
<b>Montant des budgets</b>							
<b>Budget de l'établissement (en crédits de paiements)</b>	<b>130 131 k€</b>	<b>136 871 k€</b>	<b>138 025 k€</b>	<b>137 565 k€</b>	<b>5,7%</b>		
Budget de fonctionnement de l'établissement (hors masse salariale)	26 516 k€	29 230 k€	30 384 k€	32 924 k€	24,2%		
Budget de la masse salariale de l'établissement	94 725 k€	96 485 k€	96 485 k€	97 085 k€	2,5%		
Budget d'investissement de l'établissement	8 890 k€	11 157 k€	11 157 k€	7 556 k€	-15,0%		
<b>Montant du budget de la recherche</b>							
<b>Budget global de la recherche (fonctionnement, investissement et personnel en crédits de paiement)</b>	<b>27 889 k€</b>	<b>30 528 k€</b>	<b>30 528 k€</b>	<b>30 737 k€</b>	<b>10,2%</b>		
Budget de recherche (fonctionnement et investissement) de l'établissement	9 000 k€	10 950 k€	10 950 k€	10 909 k€	-1,2%		
Budget de recherche - Sciences de la vie, biotechnologie et santé (Code LOLF D106) (fonctionnement et investissement)	2 617 k€	2 863 k€	2 863 k€	2 145 k€	-18,0%	7,0%	
Budget de recherche - Mathématiques, sciences et techniques de l'information, micro et nano technologie (Code LOLF D107) (fonctionnement et investissement)	675 k€	742 k€	742 k€	523 k€	-22,5%	1,7%	
Budget de recherche - Physique, chimie et sciences pour l'ingénieur (Code LOLF D108) (fonctionnement et investissement)	2 410 k€	2 937 k€	2 937 k€	2 123 k€	-11,9%	6,9%	
Budget de recherche - Sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement (Code LOLF D110) (fonctionnement et investissement)	470 k€	509 k€	509 k€	536 k€	14,0%	1,7%	
Budget de recherche - Sciences humaines et sociales (Code LOLF D111) (fonctionnement et investissement)	1 302 k€	1 486 k€	1 486 k€	1 276 k€	-2,0%	4,2%	
Budget de recherche interdisciplinaire & transversale (Code LOLF D112) (fonctionnement et investissement)	1 526 k€	2 403 k€	2 403 k€	4 306 k€	182,2%	14,0%	
<b>Montant du budget de la Formation, de la vie étudiante, santé des étudiants et rémunération des élèves fonctionnaires stagiaires</b>							
<b>Budget global de la Formation, de la vie étudiante, santé des étudiants et rémunération des élèves fonctionnaires stagiaires (fonctionnement, investissement et personnel en crédits de paiement)</b>	<b>55 987 k€</b>	<b>56 731 k€</b>	<b>57 885 k€</b>	<b>61 446 k€</b>	<b>9,8%</b>		
dont budget de la Formation, de la vie étudiante et santé des étudiants (fonctionnement et investissement) de l'établissement	2 368 k€	2 368 k€	3 806 k€	6 949 k€	183,5%		
Budget Formation initiale et continue du baccalauréat à la licence (Code LOLF D101)	358 k€	367 k€	367 k€	354 k€	-1,1%	0,6%	
Budget Formation initiale et continue de niveau master (Code LOLF D102)	934 k€	1 034 k€	1 034 k€	989 k€	7,0%	1,8%	
Budget Formation initiale et continue de niveau doctorat (Code LOLF D103)	71 k€	78 k€	1 233 k€	4 668 k€	6441,7%	7,6%	
Budget de la vie étudiante et santé des étudiants (Code LOLF D201, D202 et D203)	1 004 k€	1 174 k€	1 174 k€	928 k€	-7,6%	1,5%	
Rémunération des élèves fonctionnaires stagiaires	32 006 k€	32 072 k€	32 072 k€	31 888 k€	-0,4%		
Part de la rémunération des élèves fonctionnaires stagiaires sur le budget de la Formation, de la vie étudiante, santé des étudiants et rémunération des élèves fonctionnaires stagiaires	57%	57%	55%				
<b>Montant du budget de la Diffusion des savoirs, Bibliothèque et documentation</b>							
<b>Budget global de la Diffusion des savoirs, Bibliothèque et documentation (fonctionnement, investissement et personnel en crédits de paiement)</b>	<b>8 178 k€</b>	<b>8 423 k€</b>	<b>8 423 k€</b>	<b>8 142 k€</b>	<b>-0,4%</b>		
dont budget de la Diffusion des savoirs, Bibliothèque et documentation (fonctionnement et investissement) de l'établissement	438 k€	464 k€	464 k€	445 k€	1,6%		
Budget Bibliothèque et documentation (Code LOLF D105)	0 k€	0 k€	0 k€	0 k€	0,0%		
Budget Diffusion des savoirs et musées (Code LOLF D113)	438 k€	464 k€	464 k€	445 k€	1,6%	5,5%	
<b>Montant du budget pilotage &amp; immobilier</b>							
<b>Budget global du pilotage et de l'immobilier de l'établissement (fonctionnement, investissement et personnel en crédits de paiement) - hors rémunération des élèves fonctionnaires stagiaires.</b>	<b>31 288 k€</b>	<b>34 043 k€</b>	<b>34 043 k€</b>	<b>62 222 k€</b>	<b>99,9%</b>		
dont budget de pilotage et de l'immobilier de l'établissement (fonctionnement et investissement) de l'établissement	16 811 k€	19 174 k€	19 174 k€	15 271 k€	-9,2%		
Budget Pilotage (Code LOLF D115)	5 253 k€	6 713 k€	6 713 k€	7 646 k€	45,6%		
Budget Immobilier (Code LOLF D114)	11 558 k€	12 461 k€	12 461 k€	7 625 k€	-34,0%	12,3%	
<b>Part des dépenses de personnels sur le budget de fonctionnement</b>							
Part des dépenses de personnel sur le budget de fonctionnement	78,1%	76,7%	76,1%	74,7%			
Part de la rémunération des élèves fonctionnaires stagiaires sur les dépenses de personnel	33,8%	33,2%	33,2%	32,8%			
<b>Part des dépenses de personnel dans le budget de l'établissement</b>							
- Part des dépenses de personnel dans le budget global de la Formation, de la vie étudiante et rémunération des élèves fonctionnaires stagiaires	72,8%	70,5%	69,9%	70,6%			
- Part des dépenses de personnel dans le budget global de la Diffusion des savoirs, bibliothèque et documentation	96,8%	96,3%	93,4%	88,7%			
- Part des dépenses de personnel dans le budget global de la Recherche	94,6%	94,5%	94,5%	94,5%			
- Part des dépenses de personnel dans le budget global du Pilotage et de l'immobilier de l'établissement	67,7%	64,1%	64,1%	64,5%			
- Part des dépenses de personnel dans le budget global de l'établissement	46,3%	43,7%	43,7%	43,7%			

**OBJECTIF : Développer l'autonomie financière**

Taux d'exécution budgétaire		Budget Exécuté 2014 (DBM) de l'ENS de Lyon	Budget Exécuté 2015 (DBM) de l'ENS de Lyon	Budget Exécuté 2016 (BR) de l'ENS de Lyon	Cible 2020
<b>Taux d'exécution des dépenses</b>	%	96,9%	98,0%	96,1%	
Taux d'exécution des dépenses fonctionnement (hors masse salariale)	%	93,9%	95,3%	94,4%	> 98%
Taux d'exécution des dépenses masse salariale	%	99,5%	98,0%	98,4%	
Taux d'exécution des dépenses investissement	%	74,2%	94,2%	80,3%	94%
Taux d'exécution des recettes	%	97,5%	99,1%	98,2%	

Sources des données : Rapports de gestion ENS de Lyon

Montants des ressources (en encassements)		BI 2017	BR 2017 n°1	BR 2017 n°2	BI 2018	Variation BI 2018 - BI 2017
<b>Montant total des ressources</b>	(K€)	124 778 K€	128 006 K€	129 160 K€	127 646 K€	2,3%
<i>(Montant total des recettes non encasés saibles pour information)</i>						
<b>Montant total des ressources publiques (fonctionnement + investissement)</b>	(K€)	113 361 K€	113 201 K€	114 356 K€	116 832 K€	3,1%
- Crédits Etat (y compris masse salariale si responsabilités et compétences élargies) issus du système de répartition annuelle des moyens et du contrat quinquennal						
- Crédits issus des agences de moyens nationales, européennes et internationales	(K€)	4 540 K€	5 472 K€	5 472 K€	4 783 K€	5,4%
- Montant des ressources issues des collectivités locales et territoriales (hors immobilière)	(K€)	3 322 K€	1 030 K€	1 030 K€	1 177 K€	-64,7%
- Crédits immobiliers consommés, plan campus et CPER	(K€)	2 956 K€	4 381 K€	4 381 K€	0 K€	-100,0%
<b>Montant total des ressources propres</b>	(K€)	11 418 K€	14 805 K€	14 805 K€	10 814 K€	-5,3%
- Montant des droits d'inscription						
- Montant de la taxe d'apprentissage	(K€)	416 K€	447 K€	447 K€	456 K€	9,6%
- Montant des ressources issues de la formation continue	(K€)	160 K€	155 K€	155 K€	130 K€	-18,8%
- Montant des ressources issues des activités partenariales avec le secteur socio-économique (€)	(K€)	903 K€	1 298 K€	1 298 K€	1 136 K€	25,8%
- Montant des ressources issues de la propriété intellectuelle (€)	(K€)	63 K€	228 K€	228 K€	145 K€	128,7%
- Montant des ressources issues des fondations, des dons et autres financements	(K€)	9 626 K€	12 406 K€	12 406 K€	8 703 K€	-9,6%
- Montant des autres ressources propres (Prod. Except., cautions...)	(K€)	195 K€	195 K€	195 K€	195 K€	0,0%

Part des recettes propres sur le total des recettes		BI 2017	BR 2017 n°1	BR 2017 n°2	BI 2018
	%	9%	12%	11%	8%

**OBJECTIF : Une formation de très haut niveau**

Nombre d'étudiants à l'ENS de Lyon (hors auditeurs de cours)		Réalisation 2012-13	Réalisation 2013-14	Réalisation 2014-15	Réalisation 2015-16	Réalisation 2016-17
<b>Nombre total d'étudiants à l'ENS de Lyon (hors auditeurs de cours)</b>	Effectifs	2209	2194	2248	2228	2361

Réussite des étudiants en Master et en Agrégation		Réalisation 2012-13	Réalisation 2013-14	Réalisation 2014-15	Réalisation 2015-16	Réalisation 2016-17	Cible 2020
<b>Niveau Master 2 (hors master d'enseignement)</b>							
Nombre d'élèves, étudiants inscrits à un Master 2	Nombre	380	433	433	466	428	
Nombre d'élèves, étudiants ayant réussi leur Master 2	Nombre	327	381	381	428	378	
Taux de réussite au Master 2	%	86%	88%	88%	92%	88%	90%
<b>Agrégation</b>							
Nombre d'élèves, étudiants candidats à l'agrégation	Nombre	292	301	296	248	269	
Nombre d'élèves, étudiants ayant réussi l'agrégation	Nombre	208	217	200	197	190	
Taux de réussite à l'agrégation	%	71%	72%	70%	79%	71%	70%

**OBJECTIF : Développer les horaires d'ouverture du SCD ou du SICD**

Moyenne d'ouverture	Variation (Vé-Vd)	Réalisation 2015 %	Réalisation 2016 %	Cible 2020 (%)
58h	0h	0%	0%	13%

**OBJECTIF : Développer une gestion prospective et pluriannuelle des ressources humaines**

Recrutement interne d'enseignants-chercheurs ou endo-recrutement	2013	2014	2015	2016	Données cumulées 2013, 2014, 2015, 2016 (données cumulées sur la période contractuelle 2016-2020)	Cible 2020
Maîtres de conférences	Efficils* 0/6 0%	0/1 0%	0/4 0%	0/1 0%	0/12 0%	< 20%
Professeurs des universités	Efficils* 0/2 0%	3/4 75%	0/1 0%	1/6 17%	4/13 43%	< 50%

**OBJECTIF : Un environnement de travail de qualité**

Part du budget d'investissement consacrée aux restructurations de locaux	Unité	BI 2017	BR 2017 n°1	BR 2017 n°2	BI 2018	Variation BI 2018 - BI 2017
Budget d'investissement mobilier et immobilier	(k€)	8 890 k€	11 157 k€	11 157 k€	7 596 k€	-15,0%
Budget d'investissement (mobilier et immobilier) consacré à la maintenance, à la restructuration de locaux et aux adaptations de locaux à des nouvelles missions. (hors CPER et plan campus)	(k€)	2 431 k€	1 966 k€	1 966 k€	2 841 k€	
Surface SHON	m²	124 391 m²	124 391 m²	124 391 m²	124 391 m²	
Part du budget d'investissement (mobilier et immobilier) consacré à la maintenance, à la restructuration de locaux et aux adaptations de locaux à des nouvelles missions. (hors CPER et plan campus)	%	27,3%	17,6%	17,6%	37,6%	
Budget d'investissement (mobilier et immobilier) consacré à la maintenance, à la restructuration de locaux et aux adaptations de locaux à des nouvelles missions. (hors CPER et plan campus) par m² SHON	(k€)	0,020 k€	0,016 k€	0,016 k€	0,023 k€	

Occupation des locaux	Situation actuelle (2016)			Taux d'occupation attendu en 2020	
	Nombre d'heures d'utilisation	Nombre de salles	Total surfaces SHON	Taux d'occupation réel	Taux d'occupation
Amphithéâtres	2 406h	2	2 086 m²	107%	100%
Salles banalisées	87 630h	77	6 716 m²	109%	109%
<b>Total</b>	90 036h	79	8 802 m²	106%	107%

**OBJECTIF : Un recrutement sélectif mais diversifié**

Nombre total d'étudiants inscrits en CPES à IENS de Lyon	Réalisation 2012-13	Réalisation 2013-14	Réalisation 2014-15	Réalisation 2015-16	Réalisation 2016-17	Cible 2020
Unité	35	31	36	36	37	40
Efficils						

Sources des données : Enquête SISE

**OBJECTIF : Accroître l'attractivité internationale**

Part des étudiants étrangers inscrits en master et en doctorat	Unité	Réalisation 2011-12	Réalisation 2012-13	Réalisation 2013-14	Réalisation 2014-15	Réalisation 2015-16	Réalisation 2016-17
Nombre d'étudiants inscrits en master (hors master d'enseignement)	Efficils	834	769	792	808	693	676
Nombre d'étudiants de nationalité étrangère inscrits en master (hors master d'enseignement)	Efficils	92	83	112	82	69	92
Part des étudiants étrangers inscrits en master (hors master d'enseignement)	%	11,0%	10,8%	14,1%	10,1%	10,0%	10,5%
Nombre d'étudiants inscrits en doctorat	Efficils	439	433	397	411	426	462
Nombre d'étudiants de nationalité étrangère inscrits en doctorat	Efficils	143	130	107	118	110	135
Part des étudiants étrangers inscrits en doctorat	%	32,6%	30,0%	27,0%	28,7%	25,9%	29,2%

## 3.4.2 Annexes pour information

## 3.4.2.1 Tableau 3 : Tableau des dépenses par destination et recettes par origine ENS de Lyon

	Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total	
	AE = CP	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
<b>Formation initiale et continue</b>	<b>21 980 028 €</b>	<b>21 980 028 €</b>	<b>11 649 585 €</b>	<b>5 877 012 €</b>	<b>144 000 €</b>	<b>144 000 €</b>	<b>33 773 613 €</b>	<b>28 001 040 €</b>
D101 - Formation initiale et continue de niveau Licence	891 494 €	891 494 €	354 283 €	354 283 €			1 245 777 €	1 245 777 €
D102 - Formation initiale et continue de niveau Master	14 594 456 €	14 594 456 €	854 902 €	854 902 €	144 000 €	144 000 €	15 593 358 €	15 593 358 €
D103 - Formation initiale et continue de niveau Doctorat	6 494 078 €	6 494 078 €	10 440 400 €	4 667 827 €			16 934 478 €	11 161 905 €
D105 - Bibliothèques et documentation	4 706 719 €	4 706 719 €					4 706 719 €	4 706 719 €
D106 - Recherche universitaire en sciences de la vie, biotechnologie et santé	3 125 166 €	3 125 166 €	1 725 799 €	1 770 890 €	374 120 €	374 120 €	5 225 085 €	5 270 176 €
D107 - Recherche universitaire en mathématiques, sciences et techniques de l'information et de la communication, micro et nanotechnologies	2 419 671 €	2 419 671 €	488 208 €	488 209 €	35 000 €	35 000 €	2 942 879 €	2 942 880 €
D108 - Recherche universitaire en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur	3 266 447 €	3 266 447 €	950 724 €	950 724 €	1 172 700 €	1 172 700 €	5 389 871 €	5 389 871 €
D109 - Recherche universitaire en physique nucléaire et des hautes énergies								
D110 - Recherche universitaire en sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement	1 080 467 €	1 080 467 €	482 504 €	482 504 €	53 000 €	53 000 €	1 615 971 €	1 615 971 €
D111 - Recherche universitaire en sciences de l'homme et de la société	7 369 830 €	7 369 830 €	1 166 712 €	1 166 712 €	109 050 €	109 800 €	8 645 592 €	8 645 592 €
D112 - Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale	2 566 541 €	2 566 541 €	1 962 415 €	1 962 415 €	2 343 857 €	2 343 857 €	6 872 813 €	6 872 813 €
D113 - Diffusion des savoirs et musées	2 990 465 €	2 990 465 €	305 135 €	305 135 €	139 500 €	139 500 €	3 435 100 €	3 435 100 €
D114 - Immobilier	3 239 570 €	3 239 570 €	4 339 270 €	4 784 270 €	5 241 016 €	2 841 016 €	12 819 856 €	10 864 856 €
D115 - Pilotage et support	43 710 725 €	43 710 725 €	7 279 215 €	7 325 424 €	280 000 €	320 521 €	51 269 940 €	51 356 670 €
<b>Étudiants</b>	<b>628 876 €</b>	<b>628 876 €</b>	<b>904 982 €</b>	<b>904 982 €</b>	<b>23 400 €</b>	<b>23 400 €</b>	<b>1 557 258 €</b>	<b>1 557 258 €</b>
D201 - Aides directes aux étudiants	74 000 €	74 000 €	751 308 €	751 308 €			825 308 €	825 308 €
D202 - Aides indirectes								
D203 - Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives	554 876 €	554 876 €	153 674 €	153 674 €	23 400 €	23 400 €	31 950 €	731 950 €
<b>Total</b>	<b>97 084 505 €</b>	<b>97 084 505 €</b>	<b>31 254 549 €</b>	<b>26 018 277 €</b>	<b>9 915 643 €</b>	<b>7 556 164 €</b>	<b>138 254 697 €</b>	<b>130 658 946 €</b>
							<b>SOLDE BUDGETAIRE (déficit)</b>	<b>-3 012 636 €</b>

POUR INFORMATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**POUR INFORMATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Les axes d'origine, décidés en commun accord avec les tutelles, sont propres à l'organisme.

	Recettes globalisées						Recettes fléchées			Total
	Subvention pour charges de service public	Autres financements de l'Etat	Fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Financements de l'Etat fléchés	Autres financements publics fléchés	Recettes propres fléchées		
Subvention pour charges de service public	110 134 030 €					163 750 €			110 297 780 €	
Droits d'inscription					456 000 €				456 000 €	
Formation continue, diplômes propres et VAE					130 000 €				130 000 €	
Taxe d'apprentissage					50 000 €				50 000 €	
Contrats et prestations de recherche hors ANR					640 733 €			164 220 €	804 953 €	
Valorisation					144 999 €				144 999 €	
ANR investissements d'avenir							644 526 €		644 526 €	
ANR hors investissements d'avenir				626 000 €			1 566 643 €		2 192 643 €	
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Région							1 177 432 €		1 177 432 €	
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Union Européenne							1 946 193 €		1 946 193 €	
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Autres		66 240 €		933 096 €		507 000 €	709 388 €	330 616 €	2 546 320 €	
Fondations - fonds propres, réserves, dons et legs					155 000 €			987 865 €	1 142 865 €	
Autres recettes					5 952 995 €			159 604 €	6 112 599 €	
<b>Total</b>	<b>110 134 030 €</b>	<b>66 240 €</b>	<b>0 €</b>	<b>1 559 096 €</b>	<b>7 529 727 €</b>	<b>670 750 €</b>	<b>6 044 162 €</b>	<b>1 642 305 €</b>	<b>127 646 310 €</b>	

## 3.4.2.2 Tableau 5 : Tableau des opérations pour compte de tiers ENS de Lyon

## POUR INFORMATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

## Suivi des opérations au nom et pour le compte de tiers - ENS de Lyon

Opérations ou regroupement d'opérations de même nature	Comptes	Libellé	Prévisions de décaissements	Prévisions d'encaissements
Bourses Aide à la mobilité internationale	C 46711	AMI	50 400 €	50 400 €
TVA	C 445	TVA	2 200 000 €	1 800 000 €
Cautions résidences étudiantes	C1655	Cautonnement	195 000 €	195 000 €
Inscriptions banque d'épreuves littéraires	C471814	Bel	540 000 €	542 000 €
Reversements partenaires - contrats de recherche	C 47318	Reversements	143 175 €	143 175 €
<b>TOTAL</b>			<b>3 128 575 €</b>	<b>2 730 575 €</b>

## 3.4.2.3 Tableau de synthèse budgétaire et comptable ENS de Lyon

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Stocks initiaux	1	Niveau initial de restes à payer	34 154 897 €	BI 2018
	2	Niveau initial du fonds de roulement	15 407 517 €	
	3	Niveau initial du besoin en fonds de roulement	-397 992 €	
	4	Niveau initial de la trésorerie	15 805 509 €	
	4.a	dont niveau initial de la trésorerie fléchée		
	4.b	dont niveau initial de la trésorerie non fléchée		
Flux de l'année	5	Autorisations d'engagement	138 254 697 €	
	6	Résultat patrimonial	1 120 277 €	
	7	Capacité d'autofinancement (CAF)	4 327 153 €	
	8	Variation du fonds de roulement	-1 337 553 €	
	9	Opérations bilancielle non budgétaires	0 €	
		Nouvel emprunt / remboursement de prêt	+ / -	
		Remboursement d'emprunt / prêt accordé	+	
		Cautiennements et dépôts	-	0 €
10	Opérations comptables non retraitées par la CAF, non budgétaires	0 €		
	Variation des stocks	+ / -		
	Production immobilisée	+		
	Charges sur créances irrécouvrables	-		
	Produits divers de gestion courante	+		
Stocks finaux	11	Décalages de flux de trésorerie liés aux opérations budgétaires	1 675 083 €	
		Ecart entre les produits / ressources et les encasements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / -	
		Ecart entre les produits / ressources et les encasements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	-	1 675 083 €
		Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / -	
		Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / -	
	12.a	Solde budgétaire = 8 - 9 - 10 - 11	-3 012 636 €	
	12.b	Recettes budgétaires	127 646 310 €	
		Crédits de paiement ouverts	130 658 946 €	
	13	Flux de trésorerie liés aux opérations de trésorerie non budgétaires	398 000 €	
	14	Variation de la trésorerie = 12 - 13	-3 410 636 €	
	14.a	dont variation de la trésorerie fléchée	-1 087 700 €	
	14.b	dont variation de la trésorerie non fléchée	-2 322 936 €	
	15	Variation du besoin en fonds de roulement = 9 + 10 + 11 + 13	2 073 083 €	
	16	Restes à payer	7 595 751 €	
	17	Niveau final de restes à payer	41 750 648 €	
	18	Niveau final du fonds de roulement	14 069 964 €	
	19	Niveau final du besoin en fonds de roulement	1 675 091 €	
	20	Niveau final de la trésorerie	12 394 873 €	
	20.a	dont niveau final de la trésorerie fléchée		
	20.b	dont niveau final de la trésorerie non fléchée		
		Comptabilité budgétaire		
		Comptabilité générale		

3.4.2.4 Tableau 11 : Tableau retraçant les moyens des unités de recherche

Unités		MOYENS HORS BUDGET DE L'ETABLISSEMENT										Autres établissements	
		Moyens de rétablissement		CNRS	INRA	INRIA	INSERM	UCBL	LYON2	IEP			
IAO Institut d'Asie Orientale UMR 5062 - L15	Fonctionnement	36 000 €									8 440 €	7 670 €	
	Personnel	Emplois	13								3	3	7
	Investissement	6 000 €											
TRIANGLE Action, Discours, Perséide politique et économique UMR 5206 - L19	Fonctionnement	78 000 €									34 416 €	22 100 €	6 786 €
	Personnel	Emplois	9								25	13	13
	Investissement	5 000 €											
Institut d'Histoire des représentations et des idées dans les modernités UMR5037 + UMR5611 - L29	Fonctionnement	78 500 €									48 240 €		55 205 €
	Personnel	Emplois	26								19		55
	Investissement	2 000 €											
ICAR Interactions, Corpus, Apprentissages et Représentations UMR5191 - L16	Fonctionnement	50 000 €									68 995 €		0 €
	Personnel	Emplois	16								20		17
	Investissement	48 000 €									26 522 €		69 563 €
EVS Environnement, Ville et Société UMR 5600 - L12	Fonctionnement	6 000 €											33
	Personnel	Emplois	11								21		33
	Investissement	4 000 €											
CIMW Centre Max WEBER UMR 5040 - L14	Fonctionnement	12 500 €									51 369 €		15 232 €
	Personnel	Emplois	7								18		5
	Investissement	2 000 €											
LARHRA Laboratoire de Recherche Historique Rhône-Alpes (moderne et contemporaine) UMR 5190 - L17	Fonctionnement	27 500 €									56 019 €		49 173 €
	Personnel	Emplois	15								33		33
	Investissement	15 750 €									34 806 €		35 424 €
CHAM Histoire et Archéologie des Mondes Chrétiens et Musulmans Médiévaux UMR 5648 - L11	Fonctionnement	1 250 €											
	Personnel	Emplois	10								13		13
	Investissement	9 000 €									47 814 €		37 183 €
GATE Groupe d'Analyse et de Théorie Economique UMR 5824 - L13	Fonctionnement	9 000 €											
	Personnel	Emplois	15								1		8
	Investissement												
GNE Centre Norbert ELIAS UMR 8562	Fonctionnement												
	Personnel	Emplois	1								1		1
	Investissement	15 000 €									47 881 €		42 269 €
HISOMA Histoire et sources des Mondes Antiques UMR5189 - L21	Fonctionnement	2 500 €											
	Personnel	Emplois	4										
	Investissement	25 000 €									55 670 €		
GRAL Centre de Recherche Astrophysique de Lyon UMR 5574 - S11	Fonctionnement	3 000 €											
	Personnel	Emplois	4								2		
	Investissement	57 000 €									85 247 €		
Institut des Sciences Analytiques UMR 5280 - S82	Fonctionnement	141 000 €											
	Personnel	Emplois	18								2		
	Investissement	177 879 €									80 592 €		
ISFL Institut de Chimie Fonctionnelle de Lyon UMR 5242 - S82	Fonctionnement	208 000 €											
	Personnel	Emplois	19								4		
	Investissement	10 000 €									65 000 €		2
LBMC Laboratoire de Biologie Moléculaire de la Cellule UMR 5239 - S60	Fonctionnement	93 000 €											
	Personnel	Emplois	16								11 607 €		
	Investissement	30 000 €											
Laboratoire de Chimie UMR 5182 - S81	Fonctionnement	114 000 €											
	Personnel	Emplois	12								6		
	Investissement	10 000 €									47 406 €		1
LIP Laboratoire de Informatique du Parallélisme UMR5668 - S71	Fonctionnement	178 000 €											
	Personnel	Emplois	44								8 826 €		
	Investissement	64 950 €											
Laboratoire de Physique UMR 5672 - S60	Fonctionnement	125 000 €											
	Personnel	Emplois	2								181 000 €		
	Investissement	5 000 €									10		
LGL Laboratoire de Géologie de Lyon UMR 5570 - S10	Fonctionnement	120 000 €											
	Personnel	Emplois	13								21 698 €		
	Investissement	10 000 €									4		
RDP Laboratoire de Reproduction et Développement des Plantes UMR 5067 - S63	Fonctionnement	82 000 €											
	Personnel	Emplois	19										
	Investissement	5 000 €											
UMPA Unité de Mathématiques Pures et Appliquées UMR 5669 - S70	Fonctionnement	67 000 €											
	Personnel	Emplois	8								1 040 477 €		
	Investissement										20		
Centre International de Recherche en Inécologie (UVH) U1111 - UMR5308 - S61	Fonctionnement												
	Personnel	Emplois									1		
	Investissement												

## 4. Budget SACD Bibliothèque Diderot de Lyon (BDL)

### 4.1 Principaux chiffres du budget initial

BDL	BI 2018	Ecart BI 2018/BR2 2017	BR2 2017	Ecart BI 2018/BI 2017	BI 2017	Ecart BI 2018/CF 2016	CF 2016
Dépenses	1 172 284 €	-50 560 €	1 222 844 €	-17 760 €	1 190 044 €	117 €	1 172 167 €
Recettes	1 146 884 €	-45 960 €	1 192 844 €	-18 160 €	1 165 044 €	-17 615 €	1 164 499 €
Résultat	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
CAF	33 927 €	-6 623 €	40 550 €	-3 579 €	37 506 €	-19 477 €	53 404 €
FDR	78	6	72	-46	124	7	71

Tableau 11 : principaux chiffres du BI 2018 en droits constatés - BDL

Le projet de BI 2018 de la BDL s'élève à 1,17M€, soit 50K€ de moins qu'au BR 2017. L'évolution se répartit ainsi : -13k€ pour les charges de personnel, -33k€ en fonctionnement et -4k€ en investissement.

BDL	BI 2018	Ecart BI 2018/BR2 2017	BR2 2017	Ecart BI 2018/BI 2017	BI 2017	Ecart BI 2018/CF 2016	CF 2016
AE	1 131 418 €	-43 937 €	1 175 355 €	-14 181 €	1 145 599 €	52 286 €	1 079 132 €
CP	1 131 418 €	-43 937 €	1 175 355 €	-14 181 €	1 145 599 €	34 354 €	1 097 064 €
Différence AE-CP	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	17 932 €	-17 932 €
Encaissements	1 139 945 €	-55 890 €	1 195 835 €	-28 090 €	1 168 035 €	-25 992 €	1 165 937 €
Solde budgétaire encaissements - CP	8 527 €	-11 953 €	20 480 €	-13 909 €	22 436 €	-60 346 €	68 873 €

Tableau 12 : principaux chiffres du BI 2018 en format GBCP – BDL

En format GBCP, les données de la BDL sont quasiment identiques aux données en droits constatés. La différence entre les CP et les dépenses en droits constatés réside dans l'inscription des amortissements. En recettes, la quote-part des subventions d'investissement constitue la seule différence entre les encaissements et les produits de fonctionnement.

## 4.2 Fonds de roulement ENS de Lyon – SACD Bibliothèque Diderot de Lyon (BDL)

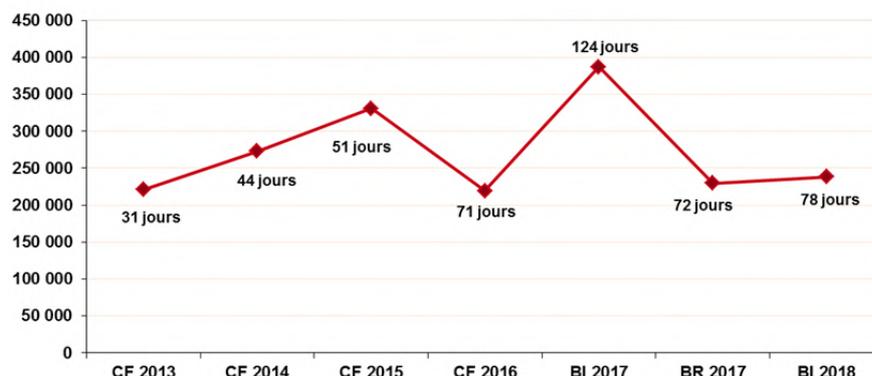


Figure 29 : évolution du fonds de roulement de la BDL

Avec un apport de 8 527€, le fonds de roulement prévisionnel de la BDL au 31 décembre 2018 s'élève à 238 169€, soit 78 jours de fonctionnement. Ce montant devra être revu lors du BR au vu des éléments du compte financier 2017.

## 4.3 Dépenses de la BDL

BDL	BI 2018	Ecart BI2018/BR2 2017	BR2 2017	Ecart BI2018/BR2017	BR 2017	Ecart BI2018/BI 2017	BI 2017	Ecart BI2018/CF 2016	CF 2016
Masse salariale	12 800 €	-12 800 €	25 600 €	-12 800 €	25 600 €	0 €	12 800 €	-1 078 €	13 878 €
Fonctionnement	1 134 084 €	-33 160 €	1 167 244 €	-33 160 €	1 167 244 €	-18 160 €	1 152 244 €	-16 537 €	1 150 621 €
Investissement	25 400 €	-4 600 €	30 000 €	-4 600 €	30 000 €	400 €	25 000 €	17 732 €	7 668 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 172 284 €</b>	<b>-50 560 €</b>	<b>1 222 844 €</b>	<b>-50 560 €</b>	<b>1 222 844 €</b>	<b>-17 760 €</b>	<b>1 190 044 €</b>	<b>117 €</b>	<b>1 172 167 €</b>

Tableau 13 : évolution des montants en droits constatés par enveloppe limitative pour la BDL

Les dépenses de personnel sont financées par une subvention ABES pour l'année universitaire 2017-2018.

S'agissant des dépenses de fonctionnement, les moyens établissement sont maintenus au même niveau qu'en 2017, soit 536 k€. La baisse de 33 K€ s'explique notamment par une baisse des dépenses d'amortissement (-7k€) ; de plus, une recette en provenance du CADIST permettant d'ouvrir des crédits de fonctionnement en 2017 (20k€) n'a pas été reconduite dans le projet de budget 2018. S'agissant de l'investissement, la projection de dépenses financée intégralement par la CAF a été légèrement revue à la baisse.

## 4.4 Recettes de la BDL

Les recettes de la BDL sont constituées essentiellement de la subvention pour charges de service public, à hauteur de 1,04M€ : 507K€ sont fléchés pour la BDL dans la notification du ministère et 536k€ sont alloués par l'Ecole. En 2018, il n'y a pas de subvention CADIST inscrite contrairement au budget 2017. La BDL reçoit aussi diverses recettes dont une participation des partenaires, les universités Lyon 2 et Lyon 3, des droits d'inscription des lecteurs, le prêt entre bibliothèques et une subvention de l'ABES.



## 4.5.1.2 Tableau 4 : Tableau d'équilibre financier BDL

POUR VOTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Besoins (utilisation des financements)		Financements (couverture des besoins)	
BR n°2	BI 2018	BR n°2	BI 2018
Solde budgétaire (déficit)		20 480 €	8 527 €
dont solde budgétaire budget principal			
dont solde budgétaire budget du SAIC			
dont solde budgétaire FU			
dont solde budgétaire BAI			
dont solde budgétaire SIE			
Remboursements d'emprunts			
Opérations au nom et pour le compte de tiers (décaissements de l'exercice)	130 000 €	100 000 €	100 000 €
Autres décaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)			
<b>Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (= D2+b1+c1)</b>	<b>130 000 €</b>	<b>120 480 €</b>	<b>108 527 €</b>
<b>Variation de trésorerie</b>		<b>-9 520 €</b>	<b>-21 473 €</b>
dont Abondement de la trésorerie fléchée	9 930 €		
dont Abondement de la trésorerie disponible (non fléchée)		-19 450 €	-21 473 €
<b>TOTAL DES BESOINS</b>	<b>130 000 €</b>	<b>130 000 €</b>	<b>130 000 €</b>

## 4.5.1.3 Tableau 6 : Tableau de situation patrimoniale BDL

## POUR VOTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

## Compte de résultat prévisionnel

	BR 2017 n°2	BI 2018	BR 2017 n°2	BI 2018
<b>CHARGES</b>			<b>PRODUITS</b>	
Personnel	25 600 €	12 647 €	Subventions de l'Etat	1 070 305 €
<i>dont charges de pensions civiles*</i>			Fiscalité affectée	
Fonctionnement a titre que les charges de personnel et intervention	1 167 244 €	1 134 237 €	Autres subventions	92 600 €
			Autres produits	29 939 €
<b>TOTAL DES CHARGES (1)</b>	<b>1 192 844 €</b>	<b>1 146 884 €</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS (2)</b>	<b>1 192 844 €</b>
<i>Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)</i>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<i>Résultat prévisionnel : déficit (3) = (2) - (1)</i>	
<b>TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)</b>	<b>1 192 844 €</b>	<b>1 146 884 €</b>	<b>TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3)</b>	<b>1 146 884 €</b>

\* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions.

## Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)

	BR 2017 n°2	BI 2018
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (4))	0 €	0 €
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	47 489 €	40 866 €
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	6 939 €	6 939 €
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés		
- produits de cession d'éléments d'actifs		
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice		
<b>* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement = CAF ou IAF*</b>	<b>40 550 €</b>	<b>33 927 €</b>

## État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

	BR 2017 n°2	BI 2018	BR 2017 n°2	BI 2018
<b>EMPLOIS</b>			<b>RESSOURCES</b>	
Insuffisance d'autofinancement*			Capacité d'autofinancement*	40 550 €
Investissements	30 000 €	25 400 €	Financement de l'actif par l'Etat	
			Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat	
			Autres ressources	
			Augmentation des dettes financières	
<b>TOTAL DES EMPLOIS (5)</b>	<b>30 000 €</b>	<b>25 400 €</b>	<b>TOTAL DES RESSOURCES (6)</b>	<b>40 550 €</b>
<b>APPORT au FONDS DE ROULEMENT (8) = (6)-(5)</b>	<b>10 550 €</b>	<b>8 527 €</b>		

## POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	BR 2017 n°2	BI 2018
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT : APPORT(8)	10 550 €	8 527 €
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	20 070 €	30 000 €
Variation de la TRESORERIE : PRELEVEMENT ou APPOINT	-9 520 €	-21 473 €
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	229 642 €	238 169 €
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	33 082 €	63 082 €
Niveau de la TRESORERIE	196 560 €	175 087 €

\* : montant issu du tableau "équilibre financier"

## 4.5.2 Annexes pour information

4.5.2.1 Tableau 3 : Tableau des dépenses par destination et recettes par origine BDL

	Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total	
	AE = CP	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Formation initiale et continue	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
D101 - Formation initiale et continue de niveau Licence								
D102 - Formation initiale et continue de niveau Master								
D103 - Formation initiale et continue de niveau Doctorat								
D105 - Bibliothèques et documentation	12 800 €	12 800 €	1 093 218 €	1 093 218 €	25 400 €	25 400 €	1 131 418 €	1 131 418 €
D106 - Recherche universitaire en sciences de la vie, biotechnologie et santé								
D107 - Recherche universitaire en mathématiques, sciences et techniques de l'information et de la communication, micro et nanotechnologies								
D108 - Recherche universitaire en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur								
D109 - Recherche universitaire en physique nucléaire et des hautes énergies								
D110 - Recherche universitaire en sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement								
D111 - Recherche universitaire en sciences de l'homme et de la société								
D112 - Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale								
D113 - Diffusion des savoirs et musées								
D114 - Immobilier								
D115 - Pilotage et support								
Étudiants	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
D201 - Aides directes aux étudiants								
D202 - Aides indirectes								
D203 - Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives								
<b>Total</b>	<b>12 800 €</b>	<b>12 800 €</b>	<b>1 093 218 €</b>	<b>1 093 218 €</b>	<b>25 400 €</b>	<b>25 400 €</b>	<b>1 131 418 €</b>	<b>1 131 418 €</b>
							<b>SOLDE BUDGETAIRE (excédent)</b>	
								<b>8 527 €</b>

POUR INFORMATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**POUR INFORMATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Les axes d'origine, décidés en commun accord avec les tutelles, sont propres à l'organisme.

	Recettes globalisées						Recettes fléchées			Total
	Subvention pour charges de service public	Autres financements de l'Etat	Fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Financements de l'Etat fléchés	Autres financements publics fléchés	Recettes propres fléchées		
Subvention pour charges de service public	1 044 145 €								1 044 145 €	
Droits d'inscription									0 €	
Formation continue, diplômes propres et VAE									0 €	
Taxe d'apprentissage									0 €	
Contrats et prestations de recherche hors ANR									0 €	
Valorisation									0 €	
ANR investissements d'avenir									0 €	
ANR hors investissements d'avenir									0 €	
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Région									0 €	
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Union Européenne									0 €	
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Autres				77 800 €					77 800 €	
Fondations - fonds propres, réserves, dons et legs								18 000 €	0 €	
Autres recettes									18 000 €	
<b>Total</b>	<b>1 044 145 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>77 800 €</b>	<b>18 000 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>1 139 945 €</b>	

## 4.5.2.2 Tableau 5 : Tableau des opérations pour compte de tiers BDL

## POUR INFORMATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

## Suivi des opérations au nom et pour le compte de tiers - BDL

Opérations ou regroupement d'opérations de même nature	Comptes	Libellé	Prévisions de décaissements	Prévisions d'encaissements
Bourses Aide à la mobilité internationale	C 46711	AMI		
TVA	C 445	TVA	130 000 €	100 000 €
Cautions résidences étudiantes	C1655	Cautonnement		
Inscriptions banque d'épreuves littéraires	C471814	Bel		
Reversements partenaires - contrats de recherche	C 47318	Reversements		

4.5.2.3 Tableau de synthèse budgétaire et comptable BDL

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

			BI 2018
Stocks initiaux	1	Niveau initial de restes à payer	
	2	Niveau initial du fonds de roulement	229 642 €
	3	Niveau initial du besoin en fonds de roulement	33 082 €
	4	Niveau initial de la trésorerie	196 560 €
	4.a	dont niveau initial de la trésorerie fléchée	
	4.b	dont niveau initial de la trésorerie non fléchée	
	5	Autorisations d'engagement	1 131 418 €
	6	Résultat patrimonial	0 €
	7	Capacité d'autofinancement (CAF)	33 927 €
	8	Variation du fonds de roulement	8 527 €
	9	Opérations bilancielles non budgétaires	0 €
		Nouvel emprunt / remboursement de prêt	+ / -
		Remboursement d'emprunt / prêt accordé	+
		Cautionnements et dépôts	-
	10	Opérations comptables non retraitées par la CAF, non budgétaires	0 €
		Variation des stocks	+ / -
		Production immobilisée	+
		Charges sur créances irrécouvrables	-
		Produits divers de gestion courante	+
Flux de l'année	11	Décalages de flux de trésorerie liés aux opérations budgétaires	0 €
		Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / -
		Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	-
		Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / -
		Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / -
	12	Solde budgétaire = 8 - 9 - 10 - 11	8 527 €
	12.a	Recettes budgétaires	1 139 945 €
	12.b	Crédits de paiement ouverts	1 131 418 €
	13	Flux de trésorerie liés aux opérations de trésorerie non budgétaires	30 000 €
	14	Variation de la trésorerie = 12 - 13	-21 473 €
	14.a	dont variation de la trésorerie fléchée	
	14.b	dont variation de la trésorerie non fléchée	-21 473 €
	15	Variation du besoin en fonds de roulement = 9 + 10 + 11 + 13	30 000 €
	16	Restes à payer	0 €
	17	Niveau final de restes à payer	0 €
Stocks finaux	18	Niveau final du fonds de roulement	238 169 €
	19	Niveau final du besoin en fonds de roulement	63 082 €
	20	Niveau final de la trésorerie	175 087 €
	20.a	dont niveau final de la trésorerie fléchée	
	20.b	dont niveau final de la trésorerie non fléchée	
		Comptabilité budgétaire	
		Comptabilité générale	

## 5. Annexes budget agrégé

### 5.1 Annexes pour vote

#### 5.1.1 Tableau 1 : Tableau des emplois agrégé

TABLEAU DES EMPLOIS - BUDGET INITIAL 2018						
CATEGORIES D'EMPLOIS	NATURE DES EMPLOIS		EMPLOIS - ARTICLE L749		NOMBRE D'EMPLOIS	
	PERMANENTS	TITULAIRES	EN ETPT	EN ETPT	EN ETPT	EN ETPT
ENSEIGNANTS, ENSEIGNANTS-CHERCHEURS, CHERCHEURS	PERMANENTS	TITULAIRES	238,2	.	238,2	238,2
		CDI	.	1,0	1,0	1,0
	NON PERMANENTS	CDD	229,8	75,6	305,3	305,3
<b>SOUS TOTAL EC</b>						
			<b>468,0</b>	<b>76,6</b>	<b>544,6</b>	<b>544,6</b>
<b>ELEVES FONCTIONNAIRES STAGIAIRES</b>						
BIATSS	PERMANENTS	TITULAIRES	861,4	.	861,4	861,4
		CDI	427,9	.	427,9	427,9
	NON PERMANENTS	CDD	11,8	34,3	46,1	46,1
<b>SOUS TOTAL BIATSS</b>						
			<b>517,5</b>	<b>34,3</b>	<b>551,8</b>	<b>551,8</b>
<b>TOTAL</b>						
			<b>1846,8</b>	<b>110,9</b>	<b>1957,7</b>	<b>1957,7</b>
<b>PLAFOND DES EMPLOIS FIXÉS PAR L'ÉTAT</b>						
			<b>1975,0</b>			
<b>AUTRES EMPLOIS</b>						
				<b>110,9</b>		
<b>PLAFOND GLOBAL DES EMPLOIS PROPOSÉ AU CONSEIL D'ADMINISTRATION</b>						
						<b>1987,7</b>

### 5.1.2 Tableaux du document prévisionnel de gestion des emplois et des crédits de personnel (DPGCEP)

Plafond d'emplois. Etat notifié par la DGESIP (en EPT) : 1 975  
 Plafond d'emplois voté au BI (en EPT) : 1 957,7  
 dont plafond Etat : 1 846,8  
 Plafond d'emplois voté après dernier BR n° 1 (en EPT) : 1 834  
 dont plafond Etat : 1 826  
 N° BR à renseigner par établissement

	exercice 2017				période janvier - avril exercice 2018				période janvier - septembre exercice 2018				période janvier - décembre exercice 2018			
	stock ETP (a) au 31 décembre 2017	nouvelle année EPT 2017 (b)	Entrées (en ETP) (c)	Total (d)	ETP (e=ac-d) (+)	ETP (e=ac-d) (-)	Entrées (en ETP) (f)	Total (g)	ETP (h=a+f-g) (+)	ETP (h=a+f-g) (-)	Entrées (en ETP) (i)	Total (j)	ETP (k=i+j-g) (+)	ETP (k=i+j-g) (-)	ETP à la fin décembre 2017 (l) (moyenne sur 12 mois)	ETP à la fin décembre 2017 (l) (moyenne sur 12 mois)
<b>Titulaires</b>																
Enseignants et enseignants chercheurs (dont focc, enseignants pour les ENS supérieures uniquement)																
Personnels BIA/TSS et autres personnels titulaires																
<b>sous total titulaires</b>																
Enseignants et enseignants chercheurs																
dont ATER et doctorants contractuels																
Personnels BIA/TSS et autres personnels non titulaires																
dont CDI																
<b>sous total non titulaires</b>																
<b>Total</b>																
Budget primitif																
Nouvelle/dernière prévision d'exécution (2)																
<b>Total</b>																
Budget primitif																
Nouvelle/dernière prévision d'exécution (3)																
<b>Total</b>																
Budget initial																
Nouvelle/dernière prévision d'exécution (3)																
<b>Total</b>																
Budget initial																
Nouvelle/dernière prévision d'exécution (3)																
<b>Total</b>																
Budget initial																
Nouvelle/dernière prévision d'exécution (3)																
<b>Total</b>																
Budget initial																
Nouvelle/dernière prévision d'exécution (3)																
<b>Total</b>																
Budget initial																
Nouvelle/dernière prévision d'exécution (3)																
<b>Total</b>																
Budget initial																
Nouvelle/dernière prévision d'exécution (3)																
<b>Total</b>																
Budget initial																
Nouvelle/dernière prévision d'exécution (3)																
<b>Total</b>																
Budget initial																
Nouvelle/dernière prévision d'exécution (3)																
<b>Total</b>																
Budget initial																
Nouvelle/dernière prévision d'exécution (3)																
<b>Total</b>																
Budget initial																
Nouvelle/dernière prévision d'exécution (3)																
<b>Total</b>																
Budget initial																
Nouvelle/dernière prévision d'exécution (3)																
<b>Total</b>																
Budget initial																
Nouvelle/dernière prévision d'exécution (3)																
<b>Total</b>																
Budget initial																
Nouvelle/dernière prévision d'exécution (3)																
<b>Total</b>																
Budget initial																
Nouvelle/dernière prévision d'exécution (3)																
<b>Total</b>																
Budget initial																
Nouvelle/dernière prévision d'exécution (3)																
<b>Total</b>																
Budget initial																
Nouvelle/dernière prévision d'exécution (3)																
<b>Total</b>																
Budget initial																
Nouvelle/dernière prévision d'exécution (3)																
<b>Total</b>																
Budget initial																
Nouvelle/dernière prévision d'exécution (3)																
<b>Total</b>																
Budget initial																
Nouvelle/dernière prévision d'exécution (3)																
<b>Total</b>																
Budget initial																
Nouvelle/dernière prévision d'exécution (3)																
<b>Total</b>																
Budget initial																
Nouvelle/dernière prévision d'exécution (3)																
<b>Total</b>																
Budget initial																
Nouvelle/dernière prévision d'exécution (3)																
<b>Total</b>																
Budget initial																
Nouvelle/dernière prévision d'exécution (3)																
<b>Total</b>																
Budget initial																
Nouvelle/dernière prévision d'exécution (3)																
<b>Total</b>																
Budget initial																
Nouvelle/dernière prévision d'exécution (3)																
<b>Total</b>																
Budget initial																
Nouvelle/dernière prévision d'exécution (3)																
<b>Total</b>																
Budget initial																
Nouvelle/dernière prévision d'exécution (3)																
<b>Total</b>																
Budget initial																
Nouvelle/dernière prévision d'exécution (3)																
<b>Total</b>																
Budget initial																
Nouvelle/dernière prévision d'exécution (3)																
<b>Total</b>																
Budget initial																
Nouvelle/dernière prévision d'exécution (3)																
<b>Total</b>																
Budget initial																
Nouvelle/dernière prévision d'exécution (3)																
<b>Total</b>																
Budget initial																
Nouvelle/dernière prévision d'exécution (3)																
<b>Total</b>																
Budget initial																
Nouvelle/dernière prévision d'exécution (3)																
<b>Total</b>																
Budget initial																
Nouvelle/dernière prévision d'exécution (3)																





## 5.1.3 Tableau 2 : Tableau des autorisations budgétaires agrégé

Tableau 2 : Tableau des autorisations budgétaires en AE et CP, prévisions de recettes et solde budgétaire Agrégé (ENS de Lyon + BDL)

## POUR VOTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

	Dépenses						Recettes	
	BR 2017 n°2			BI 2018			BR 2017 n°2	BI 2018
	AE	CP	CP	AE	CP	CP		
<b>TOTAL</b>	<b>139 160 207 €</b>	<b>132 054 583 €</b>	<b>96 510 423 €</b>	<b>139 386 115 €</b>	<b>97 097 305 €</b>	<b>131 790 364 €</b>	<b>117 826 841 €</b>	<b>120 429 038 €</b>
Personnel	96 510 423 €	96 510 423 €	96 510 423 €	97 097 305 €	97 097 305 €	97 097 305 €	117 826 841 €	120 429 038 €
dont contributions employeur au CAS Pension	29 694 528 €	29 694 528 €	29 694 528 €	29 039 148 €	29 039 148 €	29 039 148 €	107 306 469 €	111 178 175 €
Intra-annuel	93 137 650 €	93 137 650 €	93 137 650 €	93 194 367 €	93 194 367 €	93 194 367 €	1 174 075 €	66 240 €
Pluri-annuel	3 372 773 €	3 372 773 €	3 372 773 €	3 902 938 €	3 902 938 €	3 902 938 €	1 518 615 €	1 636 896 €
Fonctionnement	<b>32 688 600 €</b>	<b>24 357 623 €</b>	<b>24 357 623 €</b>	<b>32 347 767 €</b>	<b>27 111 495 €</b>	<b>27 111 495 €</b>	7 827 682 €	7 547 727 €
Intra-annuel	28 885 550 €	19 649 433 €	19 649 433 €	18 195 811 €	18 264 112 €	18 264 112 €		
Pluri-annuel	3 803 050 €	4 708 190 €	4 708 190 €	14 151 956 €	8 847 383 €	8 847 383 €		
Intervention								
Investissement	<b>9 961 184 €</b>	<b>11 186 537 €</b>	<b>11 186 537 €</b>	<b>9 941 043 €</b>	<b>7 581 564 €</b>	<b>7 581 564 €</b>	<b>12 529 363 €</b>	<b>8 357 217 €</b>
Intra-annuel	5 768 011 €	5 768 011 €	5 768 011 €	5 309 977 €	5 350 398 €	5 350 398 €	443 488 €	670 750 €
Pluri-annuel	4 193 173 €	5 418 526 €	5 418 526 €	4 631 066 €	2 231 166 €	2 231 166 €	8 319 551 €	6 044 162 €
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>139 160 207 €</b>	<b>132 054 583 €</b>	<b>96 510 423 €</b>	<b>139 386 115 €</b>	<b>97 097 305 €</b>	<b>131 790 364 €</b>	<b>130 356 204 €</b>	<b>128 786 255 €</b>
<b>Solde budgétaire (excédent)</b>							<b>-1 698 379 €</b>	<b>-3 004 109 €</b>
<b>Solde budgétaire (déficit)</b>								



## 5.1.5 Tableau 6 : Tableau de situation patrimoniale agrégé

Tableau 6 : Tableau de situation patrimoniale agrégé (ENS de Lyon+BDL)

POUR VOTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION				
Compte de résultat prévisionnel				
	BR n°2	BI 2018	PRODUITS	BI 2018
Personnel	96 510 423 €	95 940 706 €	Subventions de l'Etat	112 080 162 €
dont charges de pensions civiles*	29 894 528 €	29 039 148 €	Fiscalité affectée	- €
Fonctionnement autre que les charges de personnel et intervention	31 628 827 €	35 214 711 €	Autres subventions	6 731 925 €
			Autres produits	13 463 607 €
<b>TOTAL DES CHARGES (1)</b>	<b>128 139 250 €</b>	<b>131 155 417 €</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS (2)</b>	<b>132 275 694 €</b>
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	1 227 919 €	1 120 277 €	Résultat prévisionnel : déficit (3) = (2) - (1)	
<b>TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3)</b>	<b>129 367 169 €</b>	<b>132 275 694 €</b>	<b>TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3)</b>	<b>132 275 694 €</b>

\* Il s'agit des sous-catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions.

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)

	BR n°2	BI 2018
Résultat prévisionnel de l'exercice bénéfice (3)	1 227 919 €	1 120 277 €
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	7 193 748 €	6 946 617 €
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	3 710 443 €	3 705 814 €
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	- €	- €
- produits de cession d'éléments d'actifs	- €	- €
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	- €	- €
<b>* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement = CAF *</b>	<b>4 711 224 €</b>	<b>4 361 080 €</b>

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

	BR n°2	BI 2018	RESSOURCES	BI 2018
Insuffisance d'autofinancement*		0 €	Capacité d'autofinancement*	4 361 080 €
			Financement de l'actif par l'Etat	0 €
Investissements	11 381 537 €	7 776 564 €	Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat	1 540 458 €
			Autres ressources	546 000 €
Remboursement des dettes financières	0 €	0 €	Augmentation des dettes financières	0 €
<b>TOTAL DES EMPLOIS (5)</b>	<b>11 381 537 €</b>	<b>7 776 564 €</b>	<b>TOTAL DES RESSOURCES (6)</b>	<b>6 447 538 €</b>
			<b>PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8) = (6)-(5)</b>	<b>1 329 026 €</b>

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DELIBERANT

	BR n°2	BI 2018
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT : PRELEVEMENT (8)	-1 484 859 €	-1 329 026 €
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	681 647 €	2 103 083 €
Variation de la TRESORERIE : PRELEVEMENT ou APPORT	-2 166 506 €	-3 432 109 €
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	15 637 159 €	14 308 133 €
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	-364 910 €	1 738 173 €
Niveau de la TRESORERIE	16 002 069 €	12 569 960 €

\* : montant issu du tableau "équilibre financier"

### 5.1.6 Tableau 9 : Tableau des opérations pluriannuelles agrégé

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

A - Dépenses

Opérations	Montant de l'opération	Autorisations d'engagement				Crédits de paiement				Restes			
		AE ouvertes au titre des années antérieures	AE consommées au titre des années antérieures	AE reportées ou reprogrammées en année n	AE nouvelles ouvertes en année n	Total des AE ouvertes pour l'année n	CP consommées au titre des années antérieures	CP reportées ou reprogrammées en année n	CP nouveaux ouverts en année n	Total des CP ouverts pour l'année n	Restes à engager en fin d'année n (AE)	Restes à payer sur AE consommées en fin d'année n (CP)	
	(1)	(2)	(3)	(4)=(2)+(3)	(5)	(6)=(4)+(5)	(7)	(8)	(9)=(7-8)	(10)	(11)=(9)+(10)	(12)=(1)-(11)	(13)=(9)-(10)-(11)
<b>Total contrats de recherche</b>	<b>40 195 240 €</b>	<b>14 455 276 €</b>	<b>14 455 276 €</b>	<b>0 €</b>	<b>7 331 420 €</b>	<b>14 455 276 €</b>	<b>14 455 276 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>7 331 420 €</b>	<b>18 408 544 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>
R1-SCSP	615 000 €	189 891 €	189 891 €	0 €	201 334 €	189 891 €	189 891 €	0 €	0 €	201 334 €	201 334 €	223 775 €	0 €
R5- HORS ANR	332 500 €	53 617 €	53 617 €	0 €	132 469 €	53 617 €	53 617 €	0 €	0 €	132 469 €	132 469 €	146 417 €	0 €
R7- ANR Avenir	1 260 003 €	971 360 €	971 360 €	0 €	1 07 467 €	971 360 €	971 360 €	0 €	0 €	1 07 467 €	1 07 467 €	181 176 €	0 €
R8- ANR hors Avenir	10 724 670 €	5 961 832 €	5 961 832 €	0 €	1 906 685 €	5 961 832 €	5 961 832 €	0 €	0 €	1 906 685 €	1 906 685 €	2 853 153 €	0 €
R9- SUBV REGION	1 616 928 €	1 616 928 €	1 616 928 €	0 €	851 027 €	1 616 928 €	1 616 928 €	0 €	0 €	851 027 €	851 027 €	644 675 €	0 €
R10- SUBV UE	17 389 666 €	4 040 020 €	4 040 020 €	0 €	1 537 002 €	4 040 020 €	4 040 020 €	0 €	0 €	1 537 002 €	1 537 002 €	11 822 644 €	0 €
R11- SUBV AUTRES	4 574 830 €	1 492 438 €	1 492 438 €	0 €	1 224 267 €	1 492 438 €	1 492 438 €	0 €	0 €	1 224 267 €	1 224 267 €	1 858 126 €	0 €
R12- FOND	3 179 338 €	1 413 022 €	1 413 022 €	0 €	1 182 940 €	1 413 022 €	1 413 022 €	0 €	0 €	1 182 940 €	1 182 940 €	582 376 €	0 €
R13- AUTRES	306 302 €	11 870 €	11 870 €	0 €	188 229 €	11 870 €	11 870 €	0 €	0 €	188 229 €	188 229 €	96 203 €	0 €
<b>Total contrats de recherche</b>	<b>31 227 023 €</b>	<b>10 390 674 €</b>	<b>10 390 674 €</b>	<b>0 €</b>	<b>10 445 674 €</b>	<b>10 390 674 €</b>	<b>10 390 674 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>4 673 101 €</b>	<b>4 673 101 €</b>	<b>10 390 675 €</b>	<b>188 680 €</b>
R5- HORS ANR	440 016 €	264 029 €	264 029 €	0 €	150 989 €	264 029 €	264 029 €	0 €	0 €	150 989 €	150 989 €	25 000 €	0 €
R7- ANR Avenir	315 380 €	172 063 €	172 063 €	0 €	134 633 €	172 063 €	172 063 €	0 €	0 €	134 633 €	134 633 €	8 684 €	0 €
R8- ANR hors Avenir	6 662 869 €	1 282 390 €	1 282 390 €	0 €	376 565 €	1 282 390 €	1 282 390 €	0 €	0 €	376 565 €	376 565 €	5 003 934 €	0 €
R9- SUBV REGION	935 885 €	534 802 €	534 802 €	0 €	378 642 €	534 802 €	534 802 €	0 €	0 €	378 642 €	378 642 €	22 441 €	0 €
R10- SUBV UE	5 000 €	2 579 €	2 579 €	0 €	2 421 €	2 579 €	2 579 €	0 €	0 €	2 421 €	2 421 €	0 €	0 €
R11- SUBV AUTRES													
R12- FOND													
R13- AUTRES													
<b>Total contrats d'enseignement</b>	<b>39 586 195 €</b>	<b>12 646 537 €</b>	<b>12 646 537 €</b>	<b>0 €</b>	<b>11 488 924 €</b>	<b>12 646 537 €</b>	<b>12 646 537 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>5 716 351 €</b>	<b>5 716 351 €</b>	<b>15 450 734 €</b>	<b>18 680 €</b>
R1-SCSP													
R5- HORS ANR													
R7- ANR Avenir													
R8- ANR hors Avenir													
R9- SUBV REGION													
R10- SUBV UE													
R11- SUBV AUTRES													
R12- FOND													
R13- AUTRES													
<b>Total programmes pluriannuels d'investissement</b>	<b>25 924 356 €</b>	<b>6 578 581 €</b>	<b>6 578 581 €</b>	<b>0 €</b>	<b>3 415 716 €</b>	<b>6 578 581 €</b>	<b>6 578 581 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>1 015 716 €</b>	<b>1 015 716 €</b>	<b>15 930 059 €</b>	<b>2 900 000 €</b>
R5- HORS ANR	25 793 920 €	25 343 920 €	25 343 920 €	0 €	450 000 €	25 343 920 €	25 343 920 €	0 €	0 €	918 000 €	918 000 €	0 €	23 970 780 €
R7- ANR Avenir													
R8- ANR hors Avenir													
R9- SUBV REGION													
R10- SUBV UE													
R11- SUBV AUTRES													
R12- FOND													
R13- AUTRES													
<b>Contrat de partenariat public-privé</b>	<b>25 793 920 €</b>	<b>25 343 920 €</b>	<b>25 343 920 €</b>	<b>0 €</b>	<b>450 000 €</b>	<b>25 343 920 €</b>	<b>25 343 920 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>918 000 €</b>	<b>918 000 €</b>	<b>0 €</b>	<b>23 970 780 €</b>
<b>Total</b>	<b>131 499 711 €</b>	<b>59 024 314 €</b>	<b>59 024 314 €</b>	<b>0 €</b>	<b>22 686 060 €</b>	<b>65 708 891 €</b>	<b>65 708 891 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>14 981 487 €</b>	<b>14 981 487 €</b>	<b>49 889 €</b>	<b>41 879 470 €</b>

pour information, répartition des opérations pluriannuelles par enveloppes :

SS total personnel	8 959 764 €	8 959 764 €	8 959 764 €	0 €	3 902 938 €	8 959 764 €	8 959 764 €	0 €	0 €	3 902 938 €	3 902 938 €	0 €	0 €
SS total fonctionnement et intervention	42 279 490 €	42 279 490 €	42 279 490 €	0 €	14 151 956 €	42 279 490 €	42 279 490 €	0 €	0 €	8 847 383 €	8 847 383 €	0 €	38 979 470 €
SS total investissement	7 785 080 €	7 785 080 €	7 785 080 €	0 €	4 631 166 €	7 785 080 €	7 785 080 €	0 €	0 €	2 231 166 €	2 231 166 €	0 €	2 900 000 €

## B - Recettes

Opérations	Montant de l'opération (1)	Prélèvement sur la trésorerie (14)	Financements extérieurs			Restes à encaisser (18) = (15) - (16) - (17)
			Montant (15) = (1) - (14)	Encaissements au titre des années antérieures (16)	Encaissements pour l'année n (17)	
R1- SCSP	915 000 €		915 000 €	637 500 €	108 750 €	168 750 €
R5- HORS ANR	332 503 €		332 503 €	87 047 €	164 220 €	81 236 €
R7- ANR AVENIR	1 260 003 €		1 260 003 €	685 461 €	503 925 €	70 617 €
R8- ANR hors AVENIR	10 721 670 €		10 721 670 €	6 114 154 €	1 566 643 €	3 040 873 €
R9- SUBV REGION	1 816 928 €		1 816 928 €	93 664 €	969 323 €	753 941 €
R10- SUBV UE	17 389 666 €		17 389 666 €	7 444 603 €	1 531 514 €	8 413 549 €
R11- SUBV AUTRES	4 274 830 €		4 274 830 €	1 415 161 €	941 749 €	1 917 920 €
R12- FOND	3 178 338 €		3 178 338 €	1 381 368 €	987 865 €	809 105 €
R13- AUTRES	306 302 €		306 302 €	53 000 €	159 604 €	93 698 €
<b>total contrats de recherche</b>	<b>40 195 240 €</b>	<b>0 €</b>	<b>40 195 240 €</b>	<b>17 911 958 €</b>	<b>6 933 593 €</b>	<b>15 349 689 €</b>
R1- SCSP	31 227 023 €		31 227 023 €	1 154 557 €	4 673 101 €	25 399 365 €
R5- HORS ANR			0 €			0 €
R7- ANR AVENIR	440 018 €		440 018 €	249 408 €	140 601 €	50 009 €
R8- ANR hors AVENIR			0 €			0 €
R9- SUBV REGION	315 380 €		315 380 €	12 500 €	208 109 €	94 771 €
R10- SUBV UE	6 662 889 €		6 662 889 €	1 968 806 €	414 679 €	4 279 404 €
R11- SUBV AUTRES	935 885 €		935 885 €	704 900 €	230 235 €	750 €
R12- FOND	5 000 €		5 000 €	3 500 €	0 €	1 500 €
R13- AUTRES			0 €			0 €
<b>Total contrats d'enseignement</b>	<b>39 586 195 €</b>	<b>0 €</b>	<b>39 586 195 €</b>	<b>4 093 671 €</b>	<b>5 666 725 €</b>	<b>29 825 799 €</b>
R11- SUBV AUTRES	25 924 356 €	10 492 149 €	15 432 207 €	6 097 507 €	375 000 €	8 959 700 €
<b>Total programmes pluriannuels d'investissement</b>	<b>25 924 356 €</b>	<b>10 492 149 €</b>	<b>15 432 207 €</b>	<b>6 097 507 €</b>	<b>375 000 €</b>	<b>8 959 700 €</b>
R1- SCSP	25 793 920 €		25 793 920 €	905 140 €	918 000 €	23 970 780 €
<b>Total contrat partenariat public-privé</b>	<b>25 793 920 €</b>	<b>0 €</b>	<b>25 793 920 €</b>	<b>905 140 €</b>	<b>918 000 €</b>	<b>23 970 780 €</b>
<b>Total</b>	<b>131 499 711 €</b>	<b>10 492 149 €</b>	<b>121 007 562 €</b>	<b>29 008 276 €</b>	<b>13 893 318 €</b>	<b>78 105 968 €</b>

## 5.2 Annexes pour information

### 5.2.1 Tableau 3 : Tableau des dépenses par destination et recettes par origine agrégé

Tableau 3 : Tableau des dépenses par destination AGREGÉ (ENS de Lyon + BDL)

POUR INFORMATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

	Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total	
	AE = CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
<b>Formation initiale et continue</b>	<b>21 980 028 €</b>	<b>11 649 585 €</b>	<b>5 877 012 €</b>	<b>144 000 €</b>	<b>144 000 €</b>	<b>33 773 613 €</b>	<b>28 001 040 €</b>	
D101 - Formation initiale et continue de niveau Licence	891 494 €	354 283 €	354 283 €	0 €	0 €	1 245 777 €	1 245 777 €	
D102 - Formation initiale et continue de niveau Master	14 594 456 €	854 902 €	854 902 €	144 000 €	144 000 €	15 593 358 €	15 593 358 €	
D103 - Formation initiale et continue de niveau Doctorat	6 494 078 €	10 440 400 €	4 667 827 €	0 €	0 €	16 934 478 €	11 161 905 €	
D105 - Bibliothèques et documentation	4 719 519 €	1 093 218 €	1 093 218 €	25 400 €	25 400 €	5 838 137 €	5 838 137 €	
D106 - Recherche universitaire en sciences de la vie, biotechnologie et santé	3 125 166 €	1 725 799 €	1 770 890 €	374 120 €	34 120 €	5 225 085 €	5 270 176 €	
D107 - Recherche universitaire en mathématiques, sciences et techniques de l'information et de la communication, micro et nanotechnologies	2 419 671 €	488 208 €	488 209 €	35 000 €	35 000 €	2 942 879 €	2 942 880 €	
D108 - Recherche universitaire en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur	3 266 447 €	950 724 €	950 724 €	1 172 700 €	1 172 700 €	5 389 871 €	5 389 871 €	
D109 - Recherche universitaire en physique nucléaire et des hautes énergies	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	
D110 - Recherche universitaire en sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement	1 080 467 €	482 504 €	482 504 €	53 000 €	53 000 €	1 615 971 €	1 615 971 €	
D111 - Recherche universitaire en sciences de l'homme et de la société	7 369 830 €	1 166 711 €	1 166 712 €	109 050 €	109 60 €	8 645 592 €	8 645 592 €	
D112 - Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale	2 566 541 €	1 962 415 €	1 962 415 €	2 343 857 €	2 343 88 €	6 872 813 €	6 872 813 €	
D113 - Diffusion des savoirs et musées	2 990 465 €	305 135 €	305 135 €	139 500 €	139 500 €	3 435 100 €	3 435 100 €	
D114 - Immobilier	3 239 570 €	4 339 270 €	4 784 270 €	5 241 016 €	2 841 016 €	12 819 856 €	10 864 856 €	
D115 - Pilotage et support	43 710 725 €	7 279 215 €	7 325 424 €	280 000 €	320 521 €	51 269 940 €	51 356 670 €	
<b>Étudiants</b>	<b>628 876 €</b>	<b>904 982 €</b>	<b>904 982 €</b>	<b>23 400 €</b>	<b>23 400 €</b>	<b>1 557 258 €</b>	<b>1 557 258 €</b>	
D201 - Aides directes aux étudiants	74 000 €	751 308 €	751 308 €	0 €	0 €	825 308 €	825 308 €	
D202 - Aides indirectes	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	
D203 - Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives	554 876 €	153 674 €	153 674 €	23 400 €	23 400 €	31 950 €	731 950 €	
<b>Total</b>	<b>97 097 305 €</b>	<b>32 347 766 €</b>	<b>27 111 495 €</b>	<b>9 941 043 €</b>	<b>7 581 564 €</b>	<b>139 386 115 €</b>	<b>131 790 364 €</b>	
						<b>SOLDE BUDGETAIRE (déficit)</b>	<b>-3 004 109 €</b>	

Tableau 3 : Tableau des recettes par origine AGREGE (ENS de Lyon + BDL)

**POUR INFORMATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Les axes d'origine, décidés en commun accord avec les tutelles, sont propres à l'organisme.

	Recettes globalisées						Recettes fléchées			Total
	Subvention pour charges de service public	Autres financements de l'Etat	Fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Financements de l'Etat fléchés	Autres financements publics fléchés	Recettes propres fléchées		
Subvention pour charges de service public	111 178 175 €					163 750 €			111 341 925 €	
Droits d'inscription					456 000 €	0 €	0 €	0 €	456 000 €	
Formation continue, diplômes propres et VAE					130 000 €	0 €	0 €	0 €	130 000 €	
Taxe d'apprentissage					50 000 €	0 €	0 €	0 €	50 000 €	
Contrats et prestations de recherche hors ANR					640 733 €	0 €	0 €	164 220 €	804 953 €	
Valorisation					144 999 €	0 €	0 €	0 €	144 999 €	
ANR investissements d'avenir				0 €		0 €	644 526 €	0 €	644 526 €	
ANR hors investissements d'avenir				626 000 €		0 €	1 566 643 €	0 €	2 192 643 €	
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Région				0 €		0 €	1 177 432 €	0 €	1 177 432 €	
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Union Européenne				0 €		0 €	1 946 193 €	0 €	1 946 193 €	
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Autres		66 240 €		1 010 896 €	0 €	507 000 €	709 368 €	330 616 €	2 624 120 €	
Fondations - fonds propres, réserves, dons et legs		0 €		0 €	155 000 €	0 €	0 €	987 865 €	1 142 865 €	
Autres recettes				0 €	5 970 995 €	0 €	0 €	159 604 €	6 130 599 €	
<b>Total</b>	<b>111 178 175 €</b>	<b>66 240 €</b>	<b>0 €</b>	<b>1 636 896 €</b>	<b>7 547 727 €</b>	<b>670 750 €</b>	<b>6 044 162 €</b>	<b>1 642 305 €</b>	<b>128 786 255 €</b>	

Tableau 5 : Tableau des opérations pour le compte de tiers AGREGE (ENS de Lyon et BDL)

## POUR INFORMATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Suivi des opérations au nom et pour le compte de tiers - ENS de Lyon

Opérations ou regroupement d'opérations de même nature	Comptes	Libellé	Prévisions de décaissements	Prévisions d'encaissements
Bourses Aide à la mobilité internationale	C 46711	AMI	50 400 €	50 400 €
TVA	C 445	TVA	2 330 000 €	1 900 000 €
Cautions résidences étudiantes	C 1655	Cautonnement	195 000 €	195 000 €
Inscriptions banque d'épreuves littéraires	C 471814	Bel	540 000 €	542 000 €
Reversements partenaires - contrats de recherche	C 47318	Reversements	143 175 €	143 175 €
<b>TOTAL</b>			<b>3 258 575 €</b>	<b>2 830 575 €</b>

### 5.2.3 Tableau 7 : Tableau présentant le plan de trésorerie agrégé

	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL Variation de la trésorerie annuelle
<b>POUR INFORMATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION</b>													
(1) SOLDE INITIAL (début de mois)	16 002 089 €	38 517 518 €	27 991 885 €	20 583 762 €	37 704 137 €	28 404 429 €	18 616 458 €	46 600 894 €	38 735 394 €	29 151 014 €	34 889 6 €	25 891 297 €	
dont placements	0												
<b>ENCAISSEMENTS</b>													
A1. Recettes budgétaires globalisées	32 053 357 €	600 893 €	1 016 409 €	26 860 467 €	759 275 €	490 747 €	38 068 534 €	319 015 €	1 188 246 €	16 575 902 €	1 019 412 €	1 486 784 €	120 429 038 €
Subvention pour charges de service public	31 497 044 €			26 379 980 €			37 082 239 €			15 827 976 €		390 565 €	111 778 175 €
Autres financements de l'Etat	0 €												66 240 €
Fiscalité affectée													0 €
Autres financements publics	150 000 €	9 000 €	171 500 €	56 000 €	74 000 €	134 161 €	35 400 €	25 500 €	335 000 €	180 300 €	194 656 €	271 379 €	1 656 896 €
Recettes propres	406 313 €	591 893 €	778 686 €	424 507 €	685 275 €	356 586 €	950 895 €	293 516 €	832 246 €	567 629 €	824 756 €	834 459 €	7 547 727 €
A2. Recettes budgétaires fléchées	538 504 €	441 593 €	1 325 871 €	664 343 €	481 308 €	529 507 €	469 920 €	395 897 €	338 061 €	344 805 €	1 844 273 €	980 045 €	8 357 217 €
Financements de l'Etat fléchés	45 000 €	162 500 €	0 €	165 000 €	0 €	70 000 €	128 750 €	20 000 €	6 000 €	44 500 €	29 000 €	0 €	670 750 €
Autres financements publics fléchés	327 261 €	203 177 €	1 139 549 €	449 843 €	342 873 €	108 103 €	227 166 €	255 283 €	196 933 €	198 805 €	1 760 214 €	833 361 €	6 044 162 €
Recettes propres fléchées	166 243 €	75 906 €	186 328 €	49 500 €	138 438 €	345 404 €	113 404 €	120 714 €	135 128 €	100 500 €	55 059 €	155 684 €	1 642 305 €
A3. Opérations non budgétaires	560 485 €	717 000 €	32 000 €	172 600 €	60 000 €	250 000 €	316 000 €	46 000 €	210 000 €	140 000 €	120 200 €	208 200 €	2 830 575 €
Nouveaux emprunts													0 €
Opérations gérées en compte de tiers (encaissements de l'exercice) hors TVA													0 €
TVA encassée	30 000 €	700 000 €	30 000 €	60 000 €	20 000 €	250 000 €	300 000 €	30 000 €	60 000 €	110 000 €	110 000 €	200 000 €	1 800 000 €
Autres encaissements sur comptes de tiers	530 485 €	17 000 €	2 000 €	112 600 €	40 000 €	16 000 €	16 000 €	16 000 €	150 000 €	30 000 €	10 200 €	6 200 €	930 575 €
<b>A. TOTAL</b>	33 152 346 €	1 759 486 €	2 374 277 €	27 697 300 €	1 300 583 €	1 264 254 €	38 864 454 €	761 019 €	1 716 307 €	17 060 707 €	2 983 886 €	2 280 909 €	131 616 830 €
<b>DECAISEMENTS</b>													
B1. Enveloppes hors recettes fléchées	10 222 446 €	11 518 443 €	8 850 249 €	9 592 517 €	9 802 300 €	9 413 503 €	9 861 935 €	8 115 760 €	10 269 054 €	10 118 039 €	10 355 400 €	4 859 236 €	122 474 978 €
Personnel	7 728 288 €	7 813 208 €	7 753 426 €	7 600 190 €	7 575 514 €	7 934 075 €	7 654 331 €	7 687 699 €	7 800 894 €	7 696 686 €	7 727 028 €	8 228 81 €	93 194 387 €
Fonctionnement	2 494 159 €	3 628 944 €	1 050 612 €	1 942 272 €	1 943 361 €	1 265 090 €	1 922 675 €	426 777 €	2 219 168 €	1 632 142 €	1 610 213 €	3 666 086 €	23 800 213 €
Intervention													0 €
Investissement	0 €	78 291 €	46 205 €	50 059 €	83 425 €	214 339 €	284 929 €	1 283 €	248 992 €	789 331 €	1 214 159 €	2 469 388 €	5 480 398 €
TVA décaissée	371 451 €	644 191 €	746 147 €	772 598 €	619 301 €	1 343 721 €	710 982 €	444 853 €	731 632 €	855 306 €	949 464 €	1 125 740 €	9 315 396 €
B2. Dépenses sur recettes fléchées	334 891 €	343 542 €	350 658 €	360 373 €	353 264 €	335 616 €	324 406 €	321 448 €	309 689 €	295 318 €	290 109 €	285 612 €	3 902 938 €
Personnel	36 560 €	188 022 €	229 805 €	250 696 €	198 488 €	783 426 €	261 142 €	62 674 €	198 468 €	161 908 €	470 056 €	470 056 €	3 311 282 €
Fonctionnement													0 €
Intervention													0 €
Investissement	0 €	112 627 €	165 883 €	161 528 €	67 568 €	224 679 €	125 434 €	60 731 €	223 465 €	398 080 €	189 239 €	372 072 €	2 101 166 €
B3. Opérations non budgétaires	43 000 €	122 485 €	186 000 €	212 000 €	378 690 €	295 000 €	297 000 €	66 000 €	300 000 €	350 000 €	480 000 €	528 400 €	3 258 575 €
Remboursements d'emprunts													0 €
Opérations gérées en compte de tiers (décaissements de l'exercice) hors TVA													0 €
TVA décaissée	30 000 €	80 000 €	170 000 €	200 000 €	250 000 €	220 000 €	250 000 €	60 000 €	160 000 €	200 000 €	300 000 €	410 000 €	2 330 000 €
Autres décaissements sur comptes de tiers	13 000 €	42 485 €	10 000 €	12 000 €	128 690 €	75 000 €	47 000 €	6 000 €	140 000 €	150 000 €	180 000 €	119 400 €	928 575 €
<b>B. TOTAL</b>	10 636 898 €	12 285 119 €	9 182 390 €	10 577 115 €	10 600 290 €	11 052 225 €	10 869 918 €	8 626 613 €	11 300 666 €	11 323 446 €	11 980 88 €	16 013 376 €	135 048 939 €
(2) SOLDE DU MOIS = A - B	22 515 448 €	-10 525 653 €	-7 408 113 €	17 120 384 €	-9 299 707 €	-9 787 971 €	27 984 536 €	-7 865 600 €	-9 583 890 €	5 737 261 €	-8 996 979 €	-13 321 337 €	-3 432 109 €
<b>SOLDE CUMULE (1) + (2)</b>	38 517 518 €	27 991 885 €	20 833 752 €	28 404 429 €	37 704 137 €	28 404 429 €	18 616 458 €	38 735 394 €	29 151 014 €	34 888 276 €	25 899 6 €	12 589 960 €	-661 188 €
dont trésorerie fléchée = A2 - B2													-428 000 €
dont trésorerie sur op. non budgétaires = A3-B3													

## 5.2.4 Tableau de synthèse budgétaire et comptable agrégé

Tableau de synthèse budgétaire et comptable (ENS + BDL)

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT		BI 2018		
Stocks initiaux	1	Niveau initial de restes à payer	34 154 897 €	
	2	Niveau initial du fonds de roulement	15 637 159 €	
	3	Niveau initial du besoin en fonds de roulement	-364 910 €	
	4	Niveau initial de la trésorerie	16 002 069 €	
	4.a	dont niveau initial de la trésorerie fléchée		
	4.b	dont niveau initial de la trésorerie non fléchée		
	5	Autorisations d'engagement	139 386 115 €	
	6	Résultat patrimonial	1 120 277 €	
	7	Capacité d'autofinancement (CAF)	4 361 080 €	
	8	Variation du fonds de roulement	-1 329 026 €	
	9	Opérations bilancielle non budgétaires	SENS	0 €
			+/-	
			+	
			-	0 €
	10	Opérations comptables non retraitées par la CAF, non budgétaires	SENS	0 €
			+/-	
+				
-				
+				
Flux de l'année	11	Décalages de flux de trésorerie liés aux opérations budgétaires	SENS	1 675 083 €
			+/-	
			-	1 675 083 €
			+/-	0 €
	12	Solde budgétaire = 8 - 9 - 10 - 11	Recettes budgétaires	-3 004 109 €
			Crédits de paiement ouverts	128 786 255 € 131 790 364 €
	13	Flux de trésorerie liés aux opérations de trésorerie non budgétaires	SENS	428 000 €
			+/-	
			-	-3 432 109 €
			+/-	-1 037 700 € -2 344 409 €
	14	Variation de la trésorerie = 12 - 13	SENS	2 103 083 €
+/-				
15	Variation du besoin en fonds de roulement = 9 + 10 + 11 + 13	SENS	7 595 751 €	
		+/-		
16	Restes à payer	SENS	41 750 648 €	
		+/-		
Stocks finaux	17	Niveau final de restes à payer	14 308 133 €	
			1 738 173 €	
			12 569 960 €	
18	Niveau final du fonds de roulement	14 308 133 €		
		1 738 173 €		
19	Niveau final du besoin en fonds de roulement	14 308 133 €		
		1 738 173 €		
20	Niveau final de la trésorerie	14 308 133 €		
		1 738 173 €		
20.a	dont niveau final de la trésorerie fléchée	14 308 133 €		
		1 738 173 €		
20.b	dont niveau final de la trésorerie non fléchée	14 308 133 €		
		1 738 173 €		
	Comptabilité budgétaire	14 308 133 €		
		1 738 173 €		
	Comptabilité générale	14 308 133 €		
		1 738 173 €		

## 5.2.5 Tableau 8 : Tableau des opérations liées aux recettes fléchées

Tableau 8 - EPSCP  
Opérations liées aux recettes fléchées

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Suivi des opérations liées aux recettes fléchées \*

	Antérieures à N non dénouées	N	N+1	N+2	N+3
<b>Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice (a)</b>		4 158 859 €	-958 169 €	-4 441 328 €	-2 512 973 €
<b>Recettes fléchées (b)</b>	26 948 579 €	8 357 217 €	8 094 938 €	5 075 071 €	6 401 909 €
Financements de l'État fléchés	996 782 €	670 750 €	298 122 €	165 000 €	195 116 €
Autres financements publics fléchés	23 903 964 €	6 044 162 €	4 713 585 €	2 526 267 €	2 104 898 €
Recettes propres fléchées	2 047 833 €	1 642 305 €	3 083 231 €	2 383 804 €	4 101 895 €
<b>Dépenses sur recettes fléchées (c)</b>	22 789 720 €	9 315 386 €	12 536 266 €	7 588 044 €	6 284 745 €
Personnel					
AE-CP	8 959 764 €	3 902 938 €	2 433 753 €	1 257 044 €	424 173 €
Fonctionnement et intervention					
AE	6 544 876 €	3 311 282 €	2 245 488 €	1 342 351 €	903 173 €
CP	6 544 876 €	3 311 282 €	2 245 488 €	1 342 351 €	903 173 €
Investissement					
AE	7 785 080 €	2 851 166 €	6 627 045 €	4 988 649 €	4 957 399 €
CP	7 285 080 €	2 101 166 €	7 857 045 €	4 988 649 €	4 957 399 €
<b>Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées (b) - (c)</b>	4 158 859 €	-958 169 €	-4 441 328 €	-2 512 973 €	117 164 €

X repris au tableau "Équilibre financier" en (a)

### 5.2.6 Tableau 9 Bis : Tableau de suivi des opérations immobilières agrégé

**Suivi des opérations immobilières**

**A - Prévission d'autorisations d'engagement et de crédits de paiement**

Opération	Nature	Coût total de l'opération	Prévission N (B1 + BR)					Restes						
			AE ouvertes les années antérieures à N	AE reprogrammées à ou reportées en N	AE nouvelles ouvertes en N	CP ouverts les années antérieures à N	CP consommés les années antérieures à N	CP nouveaux ouverts en N	Restes à payer sur AE engagés en (N) consommés en (N-1) (CP)	Restes à payer sur AE engagés en (N) consommés en (N-1) (CP)				
			(2)	(3)	(4) = (2) - (3)	(5)	(6) = (4) + (5)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11) = (9) + (10)	(12) = (9) + (11)	
Opération 1 Campus MONOD		2 447 239 €	2 447 239 €	0 €	0 €	2 447 239 €	2 447 239 €	0 €	2 447 239 €	0 €	0 €	2 447 239 €	0 €	
Opération 2 Campus ELEC		1 071 213 €	1 071 213 €	0 €	0 €	1 071 213 €	1 071 213 €	0 €	1 071 213 €	0 €	0 €	1 071 213 €	0 €	
Opération 3 Campus DESCARTES		85 920 €	85 920 €	0 €	0 €	85 920 €	85 920 €	0 €	85 920 €	0 €	0 €	85 920 €	0 €	
Opération 4 restaur. DEBOURG		14 954 181 €	14 954 181 €	0 €	0 €	14 954 181 €	14 954 181 €	0 €	14 954 181 €	0 €	0 €	14 954 181 €	0 €	
Opération 5 restaurant MONOD		1 700 000 €	1 700 000 €	0 €	0 €	1 700 000 €	1 700 000 €	0 €	1 700 000 €	0 €	0 €	1 700 000 €	0 €	
Opération 6 restaur. DEBOURG		1 750 000 €	1 750 000 €	0 €	0 €	1 750 000 €	1 750 000 €	0 €	1 750 000 €	0 €	0 €	1 750 000 €	0 €	
TOTAL PPI		25 924 366 €	6 978 981 €	0 €	0 €	3 419 716 €	6 078 981 €	0 €	6 078 981 €	0 €	1 015 716 €	1 015 716 €	15 930 650 €	2 900 000 €

**B - Prévissions de recettes**

Opération	Nature	Montant de l'opération envisagée	Montant restant à N	Montant restant < N	Financements extérieurs		Montant des financements extérieurs	Encaissements des années antérieures à N	Encaissements prévus	Encaissements réalisés	Restes à encaiser	Prévissions en N-1 et suivantes	
					Encaissements des années antérieures à N	Encaissements prévus						Encaissements prévus en N-1	Encaissements prévus > N-2
		(1B)	(1BA)	(1BB)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
Opération 1 PPI1 Campus MONOD	Financement de l'Etat	2 447 239 €	0 €	0 €	2 035 207 €	2 035 207 €	2 035 207 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Opération 2 PPI1 Campus ELEC	Financement de l'Etat	1 071 213 €	0 €	0 €	600 000 €	600 000 €	600 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Opération 3 PPI1 Campus DESCARTES	Financement de l'Etat	85 920 €	0 €	0 €	600 000 €	600 000 €	600 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Opération 4 PPI4 restaur. DEBOURG	Financement de l'Etat	14 954 181 €	0 €	0 €	3 847 000 €	3 847 000 €	3 847 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Opération 5 PPI5 restaurant MONOD	Financement de l'Etat	1 700 000 €	0 €	0 €	850 000 €	850 000 €	850 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Opération 6 PPI6 restaur. DEBOURG	Financement de l'Etat	1 750 000 €	0 €	0 €	950 000 €	950 000 €	950 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
TOTAL PPI	Ses total financements de l'Etat	25 924 366 €	0 €	0 €	6 482 207 €	6 482 207 €	6 482 207 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €

**C - Poids des opérations sur la trésorerie de l'établissement**

Opération	Années antérieures à N	Année N	Année N-1	Année N+2	Total prélevement fond de roulement
Opération 1 Campus MONOD	-412 032 €	0 €	0 €	0 €	-412 032 €
Opération 2 Campus ELEC	-471 213 €	-95 716 €	0 €	0 €	-566 929 €
Opération 3 Campus DESCARTES	1 188 161 €	-500 000 €	-1 072 861 €	384 700 €	0 €
Opération 4 restaur. DEBOURG	-65 990 €	-50 000 €	-2 852 399 €	-952 399 €	-6 993 188 €
Opération 5 restaurant MONOD	-200 000 €	125 000 €	-675 000 €	0 €	-750 000 €
Opération 6 restaur. DEBOURG	0 €	-130 000 €	-500 000 €	-1 150 000 €	-1 780 000 €
TOTAL PPI	18 926 €	-640 716 €	-5 200 260 €	-3 717 699 €	-10 482 149 €

**Notes**

- Une opération immobilière doit être mentionnée dans le tableau dès lors que le conseil d'administration en a voté le principe.
- Colonne (1) "Coût total de l'opération" : soit du même montant que la colonne (1B) "Montant de l'opération envisagée", soit du même montant que la colonne (1B) "Montant de l'opération envisagée" augmenté du montant de la colonne (1C) "Montant de l'opération envisagée" correspondant au plan de financement professionnel de l'opération tel que mentionné dans le dossier d'expertes budgétaires.
- Colonne (2) "Montant restant à N" : correspond au plan de financement professionnel de l'opération tel que mentionné dans le dossier d'expertes budgétaires.
- Colonne (3) "Montant restant < N" : correspond au plan de financement professionnel de l'opération tel que mentionné dans le dossier d'expertes budgétaires.
- Colonne (4) "Financements de l'Etat" : correspond au plan de financement professionnel de l'opération tel que mentionné dans le dossier d'expertes budgétaires.
- Colonne (5) "Financements de l'Etat" : correspond au plan de financement professionnel de l'opération tel que mentionné dans le dossier d'expertes budgétaires.
- Colonne (6) "Financements de l'Etat" : correspond au plan de financement professionnel de l'opération tel que mentionné dans le dossier d'expertes budgétaires.
- Colonne (7) "Financements de l'Etat" : correspond au plan de financement professionnel de l'opération tel que mentionné dans le dossier d'expertes budgétaires.
- Colonne (8) "Financements de l'Etat" : correspond au plan de financement professionnel de l'opération tel que mentionné dans le dossier d'expertes budgétaires.
- Colonne (9) "Financements de l'Etat" : correspond au plan de financement professionnel de l'opération tel que mentionné dans le dossier d'expertes budgétaires.
- Colonne (10) "Financements de l'Etat" : correspond au plan de financement professionnel de l'opération tel que mentionné dans le dossier d'expertes budgétaires.
- Colonne (11) "Financements de l'Etat" : correspond au plan de financement professionnel de l'opération tel que mentionné dans le dossier d'expertes budgétaires.
- Colonne (12) "Financements de l'Etat" : correspond au plan de financement professionnel de l'opération tel que mentionné dans le dossier d'expertes budgétaires.
- Colonne (13) "Financements de l'Etat" : correspond au plan de financement professionnel de l'opération tel que mentionné dans le dossier d'expertes budgétaires.
- Colonne (14) "Financements de l'Etat" : correspond au plan de financement professionnel de l'opération tel que mentionné dans le dossier d'expertes budgétaires.
- Colonne (15) "Financements de l'Etat" : correspond au plan de financement professionnel de l'opération tel que mentionné dans le dossier d'expertes budgétaires.
- Colonne (16) "Financements de l'Etat" : correspond au plan de financement professionnel de l'opération tel que mentionné dans le dossier d'expertes budgétaires.
- Colonne (17) "Financements de l'Etat" : correspond au plan de financement professionnel de l'opération tel que mentionné dans le dossier d'expertes budgétaires.
- Colonne (18) "Financements de l'Etat" : correspond au plan de financement professionnel de l'opération tel que mentionné dans le dossier d'expertes budgétaires.
- Colonne (19) "Financements de l'Etat" : correspond au plan de financement professionnel de l'opération tel que mentionné dans le dossier d'expertes budgétaires.
- Colonne (20) "Financements de l'Etat" : correspond au plan de financement professionnel de l'opération tel que mentionné dans le dossier d'expertes budgétaires.
- Colonne (21) "Financements de l'Etat" : correspond au plan de financement professionnel de l'opération tel que mentionné dans le dossier d'expertes budgétaires.
- Colonne (22) "Financements de l'Etat" : correspond au plan de financement professionnel de l'opération tel que mentionné dans le dossier d'expertes budgétaires.
- Colonne (23) "Financements de l'Etat" : correspond au plan de financement professionnel de l'opération tel que mentionné dans le dossier d'expertes budgétaires.
- Colonne (24) "Financements de l'Etat" : correspond au plan de financement professionnel de l'opération tel que mentionné dans le dossier d'expertes budgétaires.
- Colonne (25) "Financements de l'Etat" : correspond au plan de financement professionnel de l'opération tel que mentionné dans le dossier d'expertes budgétaires.

### 5.2.7 Tableau 10 : Tableau détaillé des opérations immobilières agrégé

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT  
Suivi par opération (ou par regroupement d'opérations) des autorisations d'engagement, des crédits de paiement et des recettes

Opération	Prévision pluriannuelle										Prévision N1 (B1 + BR)										Prévision N1 et suivantes									
	Nature	Coût de l'opération	(1)	AE consommées antérieures à N	AE nouvelles consommées en N	(2)+(3)	CP consommées les années antérieures à N	CP nouvelles consommées en N	(4)+(5)	TOTAL des AE consommées en N	(1)+(2)+(3)	AE consommées antérieures à N	AE nouvelles consommées en N	(6)+(7)	CP consommées les années antérieures à N	CP nouvelles consommées en N	(8)+(9)	TOTAL des CP consommés en N	(10)+(11)	AE prévues en N-1	AE prévues en N-2	(12)+(13)	CP prévues en N-1	CP prévues en N-2	(14)+(15)	AE prévues > N-2	CP prévues > N-2	(16)+(17)		
Depense d'investissement	Investissement	25 524 536 €	6 578 981 €	3 415 716 €	6 088 581 €	6 088 581 €	6 088 581 €	6 088 581 €	12 104 297 €	12 104 297 €	6 088 581 €	6 088 581 €	12 174 162 €	6 088 581 €	6 088 581 €	12 174 162 €	6 088 581 €	6 088 581 €	12 174 162 €	6 088 581 €	6 088 581 €	12 174 162 €	6 088 581 €	6 088 581 €	12 174 162 €	6 088 581 €	6 088 581 €	12 174 162 €		
<b>Total Dépenses d'investissement</b>		<b>25 524 536 €</b>	<b>6 578 981 €</b>	<b>3 415 716 €</b>	<b>6 088 581 €</b>	<b>6 088 581 €</b>	<b>6 088 581 €</b>	<b>6 088 581 €</b>	<b>12 104 297 €</b>	<b>12 104 297 €</b>	<b>6 088 581 €</b>	<b>6 088 581 €</b>	<b>12 174 162 €</b>	<b>6 088 581 €</b>	<b>6 088 581 €</b>	<b>12 174 162 €</b>	<b>6 088 581 €</b>	<b>6 088 581 €</b>	<b>12 174 162 €</b>	<b>6 088 581 €</b>	<b>6 088 581 €</b>	<b>12 174 162 €</b>	<b>6 088 581 €</b>	<b>6 088 581 €</b>	<b>12 174 162 €</b>	<b>6 088 581 €</b>	<b>6 088 581 €</b>	<b>12 174 162 €</b>		
Contrats de recherche	Personnel	8 570 801 €	8 570 801 €	3 502 274 €	5 068 527 €	5 068 527 €	5 068 527 €	5 068 527 €	13 639 328 €	13 639 328 €	5 068 527 €	5 068 527 €	10 147 801 €	5 068 527 €	5 068 527 €	10 147 801 €	5 068 527 €	5 068 527 €	10 147 801 €	5 068 527 €	5 068 527 €	10 147 801 €	5 068 527 €	5 068 527 €	10 147 801 €	5 068 527 €	5 068 527 €	10 147 801 €		
<b>Total contrats de recherche</b>		<b>8 570 801 €</b>	<b>8 570 801 €</b>	<b>3 502 274 €</b>	<b>5 068 527 €</b>	<b>5 068 527 €</b>	<b>5 068 527 €</b>	<b>5 068 527 €</b>	<b>13 639 328 €</b>	<b>13 639 328 €</b>	<b>5 068 527 €</b>	<b>5 068 527 €</b>	<b>10 147 801 €</b>	<b>5 068 527 €</b>	<b>5 068 527 €</b>	<b>10 147 801 €</b>	<b>5 068 527 €</b>	<b>5 068 527 €</b>	<b>10 147 801 €</b>	<b>5 068 527 €</b>	<b>5 068 527 €</b>	<b>10 147 801 €</b>	<b>5 068 527 €</b>	<b>5 068 527 €</b>	<b>10 147 801 €</b>	<b>5 068 527 €</b>	<b>5 068 527 €</b>	<b>10 147 801 €</b>		
Contrat de formation continue	Personnel	40 195 240 €	40 195 240 €	7 351 426 €	32 843 814 €	32 843 814 €	32 843 814 €	32 843 814 €	70 999 054 €	70 999 054 €	32 843 814 €	32 843 814 €	37 195 240 €	32 843 814 €	32 843 814 €	37 195 240 €	32 843 814 €	32 843 814 €	37 195 240 €	32 843 814 €	32 843 814 €	37 195 240 €	32 843 814 €	32 843 814 €	37 195 240 €	32 843 814 €	32 843 814 €	37 195 240 €		
<b>Total contrat de formation continue</b>		<b>40 195 240 €</b>	<b>40 195 240 €</b>	<b>7 351 426 €</b>	<b>32 843 814 €</b>	<b>32 843 814 €</b>	<b>32 843 814 €</b>	<b>32 843 814 €</b>	<b>70 999 054 €</b>	<b>70 999 054 €</b>	<b>32 843 814 €</b>	<b>32 843 814 €</b>	<b>37 195 240 €</b>	<b>32 843 814 €</b>	<b>32 843 814 €</b>	<b>37 195 240 €</b>	<b>32 843 814 €</b>	<b>32 843 814 €</b>	<b>37 195 240 €</b>	<b>32 843 814 €</b>	<b>32 843 814 €</b>	<b>37 195 240 €</b>	<b>32 843 814 €</b>	<b>32 843 814 €</b>	<b>37 195 240 €</b>	<b>32 843 814 €</b>	<b>32 843 814 €</b>	<b>37 195 240 €</b>		
<b>Total contrat de formation continue et intervention</b>		<b>80 390 480 €</b>	<b>80 390 480 €</b>	<b>10 653 642 €</b>	<b>65 737 838 €</b>	<b>65 737 838 €</b>	<b>65 737 838 €</b>	<b>65 737 838 €</b>	<b>141 998 108 €</b>	<b>141 998 108 €</b>	<b>65 737 838 €</b>	<b>65 737 838 €</b>	<b>74 392 040 €</b>	<b>65 737 838 €</b>	<b>65 737 838 €</b>	<b>74 392 040 €</b>	<b>65 737 838 €</b>	<b>65 737 838 €</b>	<b>74 392 040 €</b>	<b>65 737 838 €</b>	<b>65 737 838 €</b>	<b>74 392 040 €</b>	<b>65 737 838 €</b>	<b>65 737 838 €</b>	<b>74 392 040 €</b>	<b>65 737 838 €</b>	<b>65 737 838 €</b>	<b>74 392 040 €</b>		
<b>Total contrats de formation continue et intervention</b>		<b>80 390 480 €</b>	<b>80 390 480 €</b>	<b>10 653 642 €</b>	<b>65 737 838 €</b>	<b>65 737 838 €</b>	<b>65 737 838 €</b>	<b>65 737 838 €</b>	<b>141 998 108 €</b>	<b>141 998 108 €</b>	<b>65 737 838 €</b>	<b>65 737 838 €</b>	<b>74 392 040 €</b>	<b>65 737 838 €</b>	<b>65 737 838 €</b>	<b>74 392 040 €</b>	<b>65 737 838 €</b>	<b>65 737 838 €</b>	<b>74 392 040 €</b>	<b>65 737 838 €</b>	<b>65 737 838 €</b>	<b>74 392 040 €</b>	<b>65 737 838 €</b>	<b>65 737 838 €</b>	<b>74 392 040 €</b>	<b>65 737 838 €</b>	<b>65 737 838 €</b>	<b>74 392 040 €</b>		
<b>Total contrats de formation continue et intervention et intervention</b>		<b>120 580 960 €</b>	<b>120 580 960 €</b>	<b>14 155 264 €</b>	<b>100 425 694 €</b>	<b>100 425 694 €</b>	<b>100 425 694 €</b>	<b>100 425 694 €</b>	<b>216 996 216 €</b>	<b>216 996 216 €</b>	<b>100 425 694 €</b>	<b>100 425 694 €</b>	<b>111 587 080 €</b>	<b>100 425 694 €</b>	<b>100 425 694 €</b>	<b>111 587 080 €</b>	<b>100 425 694 €</b>	<b>100 425 694 €</b>	<b>111 587 080 €</b>	<b>100 425 694 €</b>	<b>100 425 694 €</b>	<b>111 587 080 €</b>	<b>100 425 694 €</b>	<b>100 425 694 €</b>	<b>111 587 080 €</b>	<b>100 425 694 €</b>	<b>100 425 694 €</b>	<b>111 587 080 €</b>		
<b>Total contrats de formation continue et intervention et intervention et intervention</b>		<b>160 771 440 €</b>	<b>160 771 440 €</b>	<b>17 566 980 €</b>	<b>143 204 460 €</b>	<b>143 204 460 €</b>	<b>143 204 460 €</b>	<b>143 204 460 €</b>	<b>286 401 396 €</b>	<b>286 401 396 €</b>	<b>143 204 460 €</b>	<b>143 204 460 €</b>	<b>160 771 440 €</b>	<b>143 204 460 €</b>	<b>143 204 460 €</b>	<b>160 771 440 €</b>	<b>143 204 460 €</b>	<b>143 204 460 €</b>	<b>160 771 440 €</b>	<b>143 204 460 €</b>	<b>143 204 460 €</b>	<b>160 771 440 €</b>	<b>143 204 460 €</b>	<b>143 204 460 €</b>	<b>160 771 440 €</b>	<b>143 204 460 €</b>	<b>143 204 460 €</b>	<b>160 771 440 €</b>		
<b>Total contrats de formation continue et intervention et intervention et intervention et intervention</b>		<b>200 962 880 €</b>	<b>200 962 880 €</b>	<b>21 018 406 €</b>	<b>179 944 474 €</b>	<b>179 944 474 €</b>	<b>179 944 474 €</b>	<b>179 944 474 €</b>	<b>377 605 802 €</b>	<b>377 605 802 €</b>	<b>179 944 474 €</b>	<b>179 944 474 €</b>	<b>190 958 280 €</b>	<b>179 944 474 €</b>	<b>179 944 474 €</b>	<b>190 958 280 €</b>	<b>179 944 474 €</b>	<b>179 944 474 €</b>	<b>190 958 280 €</b>	<b>179 944 474 €</b>	<b>179 944 474 €</b>	<b>190 958 280 €</b>	<b>179 944 474 €</b>	<b>179 944 474 €</b>	<b>190 958 280 €</b>	<b>179 944 474 €</b>	<b>179 944 474 €</b>	<b>190 958 280 €</b>		
<b>Total contrats de formation continue et intervention et intervention et intervention et intervention et intervention</b>		<b>241 153 320 €</b>	<b>241 153 320 €</b>	<b>24 434 122 €</b>	<b>216 719 198 €</b>	<b>216 719 198 €</b>	<b>216 719 198 €</b>	<b>216 719 198 €</b>	<b>424 039 920 €</b>	<b>424 039 920 €</b>	<b>216 719 198 €</b>	<b>216 719 198 €</b>	<b>231 163 016 €</b>	<b>216 719 198 €</b>	<b>216 719 198 €</b>	<b>231 163 016 €</b>	<b>216 719 198 €</b>	<b>216 719 198 €</b>	<b>231 163 016 €</b>	<b>216 719 198 €</b>	<b>216 719 198 €</b>	<b>231 163 016 €</b>	<b>216 719 198 €</b>	<b>216 719 198 €</b>	<b>231 163 016 €</b>	<b>216 719 198 €</b>	<b>216 719 198 €</b>	<b>231 163 016 €</b>		
<b>Total contrats de formation continue et intervention et intervention et intervention et intervention et intervention et intervention</b>		<b>281 344 760 €</b>	<b>281 344 760 €</b>	<b>27 849 848 €</b>	<b>253 494 912 €</b>	<b>253 494 912 €</b>	<b>253 494 912 €</b>	<b>253 494 912 €</b>	<b>517 084 840 €</b>	<b>517 084 840 €</b>	<b>253 494 912 €</b>	<b>253 494 912 €</b>	<b>268 633 808 €</b>	<b>253 494 912 €</b>	<b>253 494 912 €</b>	<b>268 633 808 €</b>	<b>253 494 912 €</b>	<b>253 494 912 €</b>	<b>268 633 808 €</b>	<b>253 494 912 €</b>	<b>253 494 912 €</b>	<b>268 633 808 €</b>	<b>253 494 912 €</b>	<b>253 494 912 €</b>	<b>268 633 808 €</b>	<b>253 494 912 €</b>	<b>253 494 912 €</b>	<b>268 633 808 €</b>		
<b>Total contrats de formation continue et intervention et intervention et intervention et intervention et intervention et intervention et intervention</b>		<b>321 535 200 €</b>	<b>321 535 200 €</b>	<b>31 260 564 €</b>	<b>290 274 636 €</b>	<b>290 274 636 €</b>	<b>290 274 636 €</b>	<b>290 274 636 €</b>	<b>580 559 376 €</b>	<b>580 559 376 €</b>	<b>290 274 636 €</b>	<b>290 274 636 €</b>	<b>301 318 552 €</b>	<b>290 274 636 €</b>	<b>290 274 636 €</b>	<b>301 318 552 €</b>	<b>290 274 636 €</b>	<b>290 274 636 €</b>	<b>301 318 552 €</b>	<b>290 274 636 €</b>	<b>290 274 636 €</b>	<b>301 318 552 €</b>	<b>290 274 636 €</b>	<b>290 274 636 €</b>	<b>301 318 552 €</b>	<b>290 274 636 €</b>	<b>290 274 636 €</b>	<b>301 318 552 €</b>		
<b>Total contrats de formation continue et intervention et intervention</b>		<b>361 726 640 €</b>	<b>361 726 640 €</b>	<b>34 676 280 €</b>	<b>327 050 360 €</b>	<b>327 050 360 €</b>	<b>327 050 360 €</b>	<b>327 050 360 €</b>	<b>669 609 720 €</b>	<b>669 609 720 €</b>	<b>327 050 360 €</b>	<b>327 050 360 €</b>	<b>338 098 704 €</b>	<b>327 050 360 €</b>	<b>327 050 360 €</b>	<b>338 098 704 €</b>	<b>327 050 360 €</b>	<b>327 050 360 €</b>	<b>338 098 704 €</b>	<b>327 050 360 €</b>	<b>327 050 360 €</b>	<b>338 098 704 €</b>	<b>327 050 360 €</b>	<b>327 050 360 €</b>	<b>338 098 704 €</b>	<b>327 050 360 €</b>	<b>327 050 360 €</b>	<b>338 098 704 €</b>		
<b>Total contrats de formation continue et intervention et intervention</b>		<b>402 108 080 €</b>	<b>402 108 080 €</b>	<b>38 102 996 €</b>	<b>364 005 084 €</b>	<b>364 005 084 €</b>	<b>364 005 084 €</b>	<b>364 005 084 €</b>	<b>738 019 640 €</b>	<b>738 019 640 €</b>	<b>364 005 084 €</b>	<b>364 005 084 €</b>	<b>375 059 668 €</b>	<b>364 005 084 €</b>	<b>364 005 084 €</b>	<b>375 059 668 €</b>	<b>364 005 084 €</b>	<b>364 005 084 €</b>	<b>375 059 668 €</b>	<b>364 005 084 €</b>	<b>364 005 084 €</b>	<b>375 059 668 €</b>	<b>364 005 084 €</b>	<b>364 005 084 €</b>	<b>375 059 668 €</b>	<b>364 005 084 €</b>	<b>364 005 084 €</b>	<b>375 059 668 €</b>		
<b>Total contrats de formation continue et intervention et intervention</b>		<b>442 489 520 €</b>	<b>442 489 520 €</b>	<b>40 528 712 €</b>	<b>391 960 808 €</b>	<b>391 960 808 €</b>	<b>391 960 808 €</b>	<b>391 960 808 €</b>	<b>783 939 280 €</b>	<b>783 939 280 €</b>	<b>391 960 808 €</b>	<b>391 960 808 €</b>	<b>402 910 784 €</b>	<b>391 960 808 €</b>	<b>391 960 808 €</b>	<b>402 910 784 €</b>	<b>391 960 808 €</b>	<b>391 960 808 €</b>	<b>402 910 784 €</b>	<b>391 960 808 €</b>	<b>391 960 808 €</b>	<b>402 910 784 €</b>	<b>391 960 808 €</b>	<b>391 960 808 €</b>	<b>402 910 784 €</b>	<b>391 960 808 €</b>	<b>391 960 808 €</b>	<b>402 910 784 €</b>		
<b>Total contrats de formation continue et intervention et intervention</b>		<b>482 870 960 €</b>	<b>482 870 960 €</b>	<b>42 954 428 €</b>	<b>439 916 532 €</b>	<b>439 916 532 €</b>	<b>439 916 532 €</b>	<b>439 916 532 €</b>	<b>873 878 560 €</b>	<b>873 878 560 €</b>	<b>439 916 532 €</b>	<b>439 916 532 €</b>	<b>450 867 464 €</b>	<b>439 916 532 €</b>	<b>439 916 532 €</b>	<b>450 867 464 €</b>	<b>439 916 532 €</b>	<b>439 916 532 €</b>	<b>450 867 464 €</b>	<b>439 916 532 €</b>	<b>439 916 532 €</b>	<b>450 867 464 €</b>	<b>439 916 532 €</b>	<b>439 916 532 €</b>	<b>450 867 464 €</b>	<b>439 916 532 €</b>	<b>439 916 532 €</b>	<b>450 867 464 €</b>		
<b>Total contrats de formation continue et intervention et intervention</b>		<b>523 252 400 €</b>	<b>523 252 400 €</b>	<b>45 380 144 €</b>	<b>477 872 256 €</b>	<b>477 872 256 €</b>	<b>477 872 256 €</b>	<b>477 872 256 €</b>	<b>963 747 120 €</b>	<b>963 747 120 €</b>	<b>477 872 256 €</b>	<b>477 872 256 €</b>	<b>488 813 152 €</b>	<b>477 872 256 €</b>	<b>477 872 256 €</b>	<b>488 813 152 €</b>	<b>477 872 256 €</b>	<b>477 872 256 €</b>	<b>488 813 152 €</b>	<b>477 872 256 €</b>	<b>477 872 256 €</b>	<b>488 813 152 €</b>	<b>477 872 256 €</b>	<b>477 872 256 €</b>	<b>488 813 152 €</b>	<b>477 872 256 €</b>	<b>477 872 256 €</b>	<b>488 813 152 €</b>		
<b>Total contrats de formation continue et intervention et intervention</b>		<b>563 633 840 €</b>	<b>563 633 840 €</b>	<b>47 805 860 €</b>	<b>515 827 980 €</b>	<b>515 827 980 €</b>	<b>515 827 980 €</b>	<b>515 827 980 €</b>	<b>1 052 624 240 €</b>	<b>1 052 624 240 €</b>	<b>515 827 980 €</b>	<b>515 827 980 €</b>	<b>526 878 976 €</b>	<b>515 827 980 €</b>	<b>515 827 980 €</b>	<b>526 878 976 €</b>	<b>515 827 980 €</b>													

## 5.2.8 Annexe immobilière

**POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT**

Opérateur	Réunion de l'organe délibérant du	exécution (année N-1)		dernier BR (année N)
<b>Données physiques</b>				
<b>Nombre de bâtiments occupés</b>	X	27		27
dont biens propres	X	0		0
dont biens domaniaux	X	25		25
dont prises à bail	X	2		2
dont prises à bail (ex. collectivités territoriales)	X	0		0
<b>Surface totale occupée (m<sup>2</sup> - SUT)</b>	X	103075		103075
dont biens propres	X	0		0
dont biens domaniaux	X	98425		98425
dont prises à bail	X	4650		4650
dont prises à bail (ex. collectivités territoriales)	X	0		0
<b>Ratio m<sup>2</sup> SUT / poste de travail (1)</b>	X	12,13		12,13
NB : deux bâtiments ont été livrés en 2016-2017 en lieu et place d'autres bâtiments, mais les surfaces correspondantes de la construction du tableau ce sont toutes les SUT qui apparaissent et pas uniquement les SUT des bâtiments.				
<b>Classe de fonctionnement à l'€ près</b>				
Redevances de crédit-bail immobilière	6125	0 €		0 €
Locations immobilières (*)	6132	569 684 €		601 000 €
Entretien réparations sur biens	6152	1 236 883 €		1 717 740 €
<b>Penses d'acquisition à l'€ près</b>				
Acquisition de biens propres ou d'opérateurs de travaux structuraux	X	0 €		0 €
<b>Penses d'investissement à l'€ près</b>				
Réalisation de travaux structuraux	X	1 195 989 €		2 641 016 €
<b>Fonctionnement immobilisations corporelles à l'€ près</b>				
dont biens propres	756	0 €		0 €
dont biens domaniaux	756	0 €		0 €

(\*) Les données sont disponibles à la saisie dans le système d'informations des opérateurs de l'Etat (SI OPE)

**Commentaires portant sur la stratégie immobilière de l'établissement :**

**Avancement des opérations prévues dans le SPSI, la levée des réserves de France Domaine ou du CIE, les économies réalisées ou programmées...**

1/ Réserves formulées sur le SPSI

1.1 Les surfaces tertiaires ne respectent pas le ratio cible d'occupation de 12m<sup>2</sup> SUT/poste de travail... Aussi je vous invite à engager, dès maintenant, des plans concrets de densification des surfaces occupées et à rendre effectif le seul prédictif qui constitue le témoin incontournable d'une saine occupation du parc qui vous est mis à disposition.

Depuis la rédaction du SPSI plusieurs actions ont permis de densifier les surfaces dans les bâtiments tertiaires : relocalisation de certains services situés dans d'autres bâtiments et d'un laboratoire situé dans un bâtiment en location. Les travaux liés au contrat de partenariat sur le site Monod permettront aussi de mieux occuper les surfaces à disposition. Enfin, l'ENS aura à disposition dès décembre 2016 un SPatrimoine qui permettra de labéliser les données servant de base de calcul. Les éléments précédemment renseignés pourront alors être actualisés et mis à jour au fil de l'eau dans RTESS.

1.2 (...) Vous envisagez porter 3 constructions nouvelles à court terme. Aussi, je rappelle que vous devez vous assurer de disposer de surfaces supplémentaires à la mesure des évolutions de votre activité. Aussi, les constructions prévues doivent en toute logique faire écho à des libérations de surfaces ou à une contraction des implantations mineures dont vous êtes simple locataire ou affectataire.

Les 3 constructions envisagées dans le SPSI (rédaction 2013) sont les bâtiments IGL, LEAN LRB. La construction de IGL avait précédemment été validée dans le CPER pour faire face à l'évolution du laboratoire. Le bâtiment LEA a lui aussi été validé dans le cadre du CPER pour l'époque. Permettre l'accueil des chercheurs invités dans le cadre du RMA IEA. Ce bâtiment a été livré en avril 2015 avec réserves et mis en exploitation en février 2016 dans le cadre d'un contrat d'habbergement signé entre l'ENS de Lyon et l'UDL. Ainsi ces deux bâtiments font écho à une évolution des activités de l'établissement. Concernant le bâtiment LRB, cette nouvelle construction doit permettre l'accueil de deux structures de recherche déjà sur site mais dont les surfaces sont trop contraintes. La construction de ce bâtiment se fera sur un bâtiment comportant aujourd'hui 3 bâtiments ce qui rentre dans le cadre des préconisations de libération de surfaces.

1.3 Par ailleurs, le projet de SPSI remis à l'appareil, que certaines données économiques de votre parc immobilier sont peu optimales. Aussi je vous serais reconnaissant de rechercher et mettre en œuvre, autant que possible des plans d'optimisation des coûts des services aux bâtiments proches de 100€/m<sup>2</sup>/an, valeur élevée au regard standards de la profession. L'optimisation des contrats de maintenance et les objectifs de performance indiqués dans le contrat de partenariat du site Monod devraient faire chuter le ratio constaté en 2011, un suivi sera mis en place sur et à mesure du déploiement du SPatrimoine entre autres.

1.4 En outre, votre école doit s'assurer que la redevance annuelle acquittée pour la prise à bail des locaux sur le site XXI de Lyon, actuellement à 239€HT/m<sup>2</sup>/an, respecte bien les plafonds des loyers des immeubles pris à bail, définis par France Domaine à 210 €HT/m<sup>2</sup>/an pour la ville de Lyon (69).

L'XVI a, depuis la rédaction du SPSI, été démenagé au sein des bâtiments du site Monod et la location a pris fin à l'issue de ce déménagement. Les autres locaux aujourd'hui pris à bail sur la place de l'écologie sont à 12 €HT/m<sup>2</sup>/an soit, bien en dessous du plafond. Par ailleurs, l'ENS de Lyon met tout en œuvre pour libérer à l'issue du bail en cours les locaux actuellement loué à la ville de St-Fons, soit début 2018.

1.5 Je vous remercie ensuite de l'estimation des coûts des travaux d'un nombre important d'opérations prévues n'est pas disponible, tout comme les plans de financements afférents (...)

A la constitution du SPSI les éléments financiers concernant les différentes opérations n'étaient effectivement pas connus. Depuis, des différentes opérations ont été chiffrées et ont été arbitrées dans le cadre des dossiers de dépenses validés par la tutelle. L'ensemble de ces éléments a depuis fait l'objet d'une information auprès des instances de l'établissement.

1.6 Vous indiquez aussi de votre volonté stratégique que la construction d'un bâtiment destiné à l'accueil d'intervenants extérieurs à l'école (mais que de leur famille) est en cours. (...) Aussi je vous invite à vous rapprocher d'un organisme dont cela constitue le cœur de métier afin de proposer un dispositif permettant de faire développer et gérer cette offre d'habbergement pas tout organisme, afin de vous engager par cette remarque, fait l'objet d'un contrat d'habbergement avec l'UDL qui gère aujourd'hui l'offre d'habbergement du bâtiment. L'ENS de Lyon sur la maintenance et l'entretien du bâtiment avec refaçon de ces charges à l'UDL.

1.7 Enfin, et de façon plus ponctuelle, votre parc immobilier offre plusieurs logements de fonction pour une surface globale minimale de 716m<sup>2</sup>. Pour mémoire, le régime des logements de fonction a récemment évolué suite au décret n° 2012-52 du 9 mai 2012 : il vous appartiendra d'en tirer les conséquences, en liaison avec vos autorités de tutelle (...)

Le parc de logement disponible au sein de l'ENS de Lyon a grandement évolué depuis la rédaction du SPSI et la parution du décret cité : 3 logements ont été réhabilités en bureaux, infirmerie et locaux à usage multiples et l'ENS a fait évoluer son nombre de logement pour correspondre à un arrêté interministériel qui sont intervenus.

2/ Avancement des opérations prévues dans le SPSI

2.1 Construction de l'IGL  
Le bâtiment IGL a été livré en 2012.

2.2 Construction de l'IEA  
Le bâtiment a été livré en avril 2015

2.3 Autres opérations de stratégie immobilières inscrites au SPSI et en cours de réalisation  
Les différentes opérations/actions identifiées dans le SPSI ont été déclinées en opérations immobilières. Ainsi l'amélioration des performances énergétiques et thermiques, la mise en sécurité et l'accessibilité, la réorganisation et l'extension de laboratoires de recherche, la réorganisation de la logistique et la réorganisation des systèmes d'information ont été intégrés à trois opérations immobilières : la construction du bâtiment M8 en loi MOP, maîtrise d'ouvrage Métropole de Lyon, les opérations préalables à la construction du LRB en loi MOP maîtrise d'ouvrage ENS et la mise en œuvre d'un contrat de partenariat sur le site Monod. Sur le site Descartes une opération en loi MOP maîtrise d'ouvrage ENS permet de traiter la mise en sécurité-accessibilité ainsi que la rénovation thermique du bâtiment B0L.

L'avancement de ces différentes opérations est le suivant :

- Contrat de partenariat : signature du contrat en avril 2016, prise en maintenance dès le 1er janvier 2017 et début des travaux premier trimestre 2017. La mise à disposition de la première tranche de travaux (M7) est prévue mi-décembre.
- Opérations préalables à M8 : les travaux ont été finalisés à l'été 2017 et les locaux créés et restructurés sont en exploitation.
- Construction du LRB : l'APD a été rendu fin octobre 2017 et le permis de construire a été déposé le 31/10/2017. Le début des travaux est prévu pour septembre 2018 pour 2 ans soit une livraison rentrée 2020.
- Mise en accessibilité sécurité site Descartes : Les opérations préalables à la mise à disposition ont été mises en fonction avant la fin de l'année 2017.

2.4 Opérations de stratégie immobilière non lancées

- Résidence Debourg site Monod : le SPSI faisait état du besoin d'amélioration des conditions d'habbergement des étudiants par divers scénarios concernant la résidence Debourg. Des études lancées il semble que la solution de réhabilitation et l'extension de la résidence via un montage consensuel est la plus appropriée. Le département de la stratégie patrimoniale de la DGESEP B consulté sur la question du montage, conseil cependant d'envisager toutes les options y compris le recours à l'emprunt avant de réaliser le DEX de l'opération.
- Restauration sur le site Monod : le SPSI faisait état du besoin d'amélioration des conditions de restauration sur le site Monod, besoin intégré dans une étude menée par l'UDL. A l'issue de l'étude de faisabilité un scénario d'extension permettant de répondre aux besoins a été établi et l'opération a été incluse au Contrat de Partenariat du site comme le permettent les articles 39.2 et 39.4 du dit contrat.

## 6. Structure budgétaire 2018

### Établissement : ENS de LYON

CRB	PRESIDENCE	CRB	VICE-PRESIDENCE A LA RECHERCHE
SO	D00 Moyens non répartis	SO	R01 Fonctionnement de la Vice-Présidence
SO	D10 Fonctionnement de la Présidence	SO	S10 LGL Laboratoire de Géologie Lyon
SO	D11 Communication	SO	S11 CRAL Centre de recherche astrophysique de Lyon
SO	D40 Mission formation continue	SO	S20 IXXI Institut des systèmes complexes Rhône-Alpes
SO	D50 Direction des affaires internationales	SO	S22 CBP Centre Blaise Pascal
SO	D60 DUNES	SO	S60 LBMC Laboratoire de biologie et modélisation de la cellule
CRB	DIRECTION GENERALE DES SERVICES	SO	S61 CIRI Centre International de recherche en Infectiologie (UVH)
SO	A10 Fonctionnement de la Direction Générale des Services	SO	S62 IGFL Institut de génomique fonctionnelle de Lyon
SO	A20 DRH	SO	S63 RDP laboratoire de reproduction des plantes
SO	A30 Moyens matériels et opérationnels	SO	S70 UMPA Unité de mathématiques pures et appliquées
SO	A32 Dir Pat	SO	S71 LIP Laboratoire d'informatique du parallélisme
SO	A35 Accueil et sécurité	SO	S80 Laboratoire de Physique
SO	A40 DSI	SO	S81 Laboratoire de Chimie
SO	A50 Prévention et santé au travail	SO	S82 ISA Institut des Sciences Analytiques (CERMIN)
SO	A60 ENS Médi@a	SO	S83 ICL Institut de chimie de Lyon
CRB	VICE-PRESIDENCE AUX ETUDES	SO	S90 PSMN Pôle scientifique de modélisation numérique
SO	E10 Fonctionnement de la Vice-Présidence	SO	S91 Biosciences Gaillard Lyon Sud (PBES)
SO	E20 Admissions et concours	SO	S95 Service Ingénierie Mécanique
SO	E30 Vie étudiante et Partenariats-Formation	SO	S96 Magasin de biologie
SO	E50 Départements et formations	SO	S97 Coordination de biologie
CRB	INSTITUT FRANÇAIS DE L'EDUCATION	SO	L11 CIHAM Histoire & archéologie des mondes chrétiens & musulmans
SO	IFE Institut Français de l'Éducation	SO	L12 EVS Environnement, ville, société
		SO	L13 GATE Groupement d'analyse et de théorie économiques
		SO	L14 CMW Centre Max Weber
		SO	L15 IAO Institut d'Asie Orientale
		SO	L16 ICAR Interactions, corpus, apprentissages, représentations
		SO	L17 LARHRA Laboratoire de recherche historique Rhône-Alpes
		SO	L19 TRIANGLE Actions, discours, pensée politique et économique
		SO	L20 CERCC Centre d'études et de recherches comparées sur la création
		SO	L21 HISOMA Centre d'études et de recherche sur l'occident romain
		SO	L27 CSLJ Laboratoires juniors
		SO	L28 PERSEE
		SO	L29 IHRIM Institut d'Histoire des représentations et des idées dans les modernités
		SO	L30 LLE le laboratoire de l'éducation
		SO	L31 ENS Éditions
		SO	L32 LADEC
<b>Établissement:</b>			
CRB	BDL Bibliothèque Denis Diderot		

## 7. Glossaire

<b>ACE</b>	Activité complémentaire d'enseignement
<b>AE</b>	Autorisation d'engagement
<b>ANR</b>	Agence nationale de la recherche
<b>BDL</b>	Bibliothèque Diderot de Lyon
<b>BI</b>	Budget initial
<b>BIATSS</b>	Personnels de Bibliothèque, Ingénieurs, Administratifs, Techniques, Sociaux et de Santé
<b>BR</b>	Budget rectificatif
<b>CAF</b>	Capacité d'autofinancement
<b>CEDES</b>	Contrat d'établissement pour le développement de l'enseignement supérieur
<b>CIB</b>	Contrôle interne budgétaire
<b>CF</b>	Compte financier
<b>CP</b>	Crédit de paiement
<b>CRB</b>	Centres de Responsabilité Budgétaire
<b>CRP</b>	Compte de résultat prévisionnel
<b>DGS</b>	Direction générale des services
<b>DRFIP</b>	Direction régionale des finances publiques
<b>EPST</b>	Établissement Public à Caractère Scientifique et Technologique
<b>GBCP</b>	Gestion Budgétaire et Comptable Publique
<b>GPEEC</b>	Gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et des compétences
<b>GVT</b>	Glissement Vieillesse Technicité
<b>IDEX</b>	Initiative d'excellence
<b>Ifé</b>	Institut Français de l'Éducation
<b>MENESR</b>	Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
<b>MSE</b>	Masse salariale État
<b>PALSE</b>	Programme Avenir Lyon Saint-Etienne
<b>PAP</b>	Projet annuel de performance
<b>PPCR</b>	Parcours professionnels, carrières et rémunérations

<b>PPI</b>	Plan pluriannuel d'investissement
<b>PPP</b>	Partenariat Public Privé
<b>Recettes globalisées</b>	recettes qui n'ont pas d'utilisation prédéterminée (SCSP par exemple)
<b>Recettes fléchées</b>	recettes destinées à des dépenses explicitement identifiées, potentiellement réalisées sur un exercice différent de celui de leur encaissement (ex : contrats de recherche, ressources propres pour un investissement particulier...)
<b>RIFSEEP</b>	Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel
<b>RP</b>	Ressources propres
<b>SACD</b>	Service à comptabilité distincte
<b>SCSP</b>	Subvention pour charges de service public
<b>VP</b>	Vice-Présidence

*\* Papier issu des forêts européennes*

**DIRECTION  
DES AFFAIRES FINANCIÈRES**

Décembre 2017

15 parvis René-Descartes  
BP 7000, 69342 Lyon cedex 07  
Tél. +33 (0)4 37 37 60 00  
Fax +33 (0)4 37 37 60 60

**[www.ens-lyon.fr](http://www.ens-lyon.fr)**